

8949

OFFICE DES CAFES

RAPPORT ANNUEL 1982

"O.C.I.R. CAFE"

	<u>Pages</u>
<u>CHAPITRE III : SERVICE COMMERCIAL</u>	41
<u>A. Section Licences et Taxation</u>	41
1. Contrôle du Conditionnement et de l'entrepôtage du café	41
2. Echantillonnage	41
3. Travaux de laboratoire dégustation, contrôle de qualité	41
4. Administration et émission des certificats de qualité et d'origine	42
Conclusion	43
<u>B. Section Importation et Exportation</u>	47
<u>I. Exportations de café en 1982</u>	47
1. Situation mondiale de l'offre et de la demande	47
2. Evolution des prix	47
3. Les exportations du Rwanda en 1982	50
<u>II. Exportations des écorces de quinquina</u>	58
1. Exportations	58
2. Production - Stock	59
<u>III. Importations en 1982</u>	62
a) Commandes antérieures honorées en 1982	62
b) Commandes passées et livrées en 1982	63
c) Dossiers en cours	63
<u>C. Section Propagande</u>	68
<u>I. Introduction</u>	68
<u>II. Administration</u>	68
<u>III. Articles parus</u>	69
a) Articles parus dans le Bulletin Agricole du Rwanda	69
b) Articles parus dans la Gazette Umuhinzi-Mworozi	72
<u>IV. Aperçu sur la situation financière</u>	74
<u>CHAPITRE IV. : SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER.</u>	75
<u>A. Introduction</u>	75
<u>I. Prévisions budgétaire 1982 et 1983 comparées</u>	76
<u>II. Exécution du budget au 30 juin 1982</u>	80
<u>III. Budget révisé : Exercice 1982</u>	84
<u>IV. Exécution du budget du 1/1/82 au 31/12/82</u>	88
<u>V. Comptes transférés</u>	94
<u>VI. Comptes à solder ou soldés</u>	103
<u>B. Comptabilité Générale et Trésorerie</u>	109
<u>Introduction</u>	109
1. Système de gestion budgétaire efficace	110
2. Rendements optima pour la trésorerie	110
3. Une saine structure financière	116
<u>C. Section Gestion et Approvisionnement</u>	120
<u>I. Introduction</u>	120
<u>II. Activités de la section</u>	120
1. Entrepôts	120
2. Organisation du stockage, des expéditions et du transport	121
3. Commande du matériel et autres fourniture	121
4. Etude et préparation des dossiers d'appel d'offres des marchés pour les travaux de construction, d'installation et de réparation des bâtiments	127
5. Gestion des véhicules	127
6. Vente de matériels et mobilier usagés	130
7. Dédouanements	132
8. Conclusion	132
<u>D. Section Inspection et Contentieux</u>	133
<u>I. Contrôle de la gestion des biens de l'Office</u>	133
<u>II. La vérification journalière des documents</u>	134

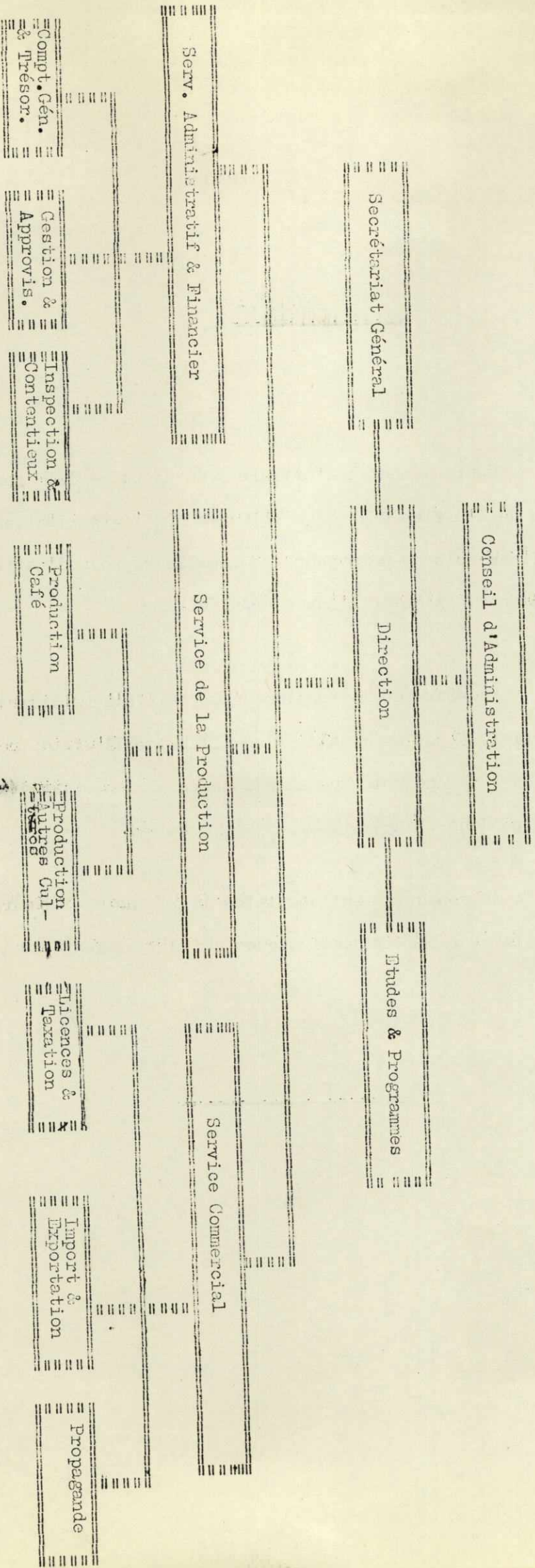
AVANT PROPOS.-

Conformément à l'article 8 du décret - loi portant création de l'Office des Cafés le Conseil d'Administration doit se réunir au mois de mars pour examiner le rapport d'activités les comptes et bilan de l'année écoulée.

Au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 8 avril 1983 qui examinait les bilans de l'Office pour l'exercice 1982 une note succincte concernant les activités de l'Office pendant l'année 1982 a été présentée.

Ce rapport vient compléter ladite note et fournir les détails et tableaux statistiques qui n'y étaient pas repris.

SCHEMA DE L'ORGANIGRAMME DE L'OCCE CAFE SUVANTE A.P. N° 309/11 du 13/9/1978



CHAPITRE I. : ADMINISTRATION GENERALE

I. Introduction

Le changement du collège des commissaires aux comptes est le seul élément nouveau dans l'administration générale de l'Office.

Par sa lettre n° 1029/Fin.10.00, le Ministre des Finances a nommé Messieurs LISHIRABAKE de l'OPROVIA et MUNYAMBARAGA N. du Ministère du Plan, Commissaires aux comptes auprès de l'OCIR CAFE pour une durée de 2 ans conformément à l'article 41 du Décret-loi n° 39/75 sur les Etablissements Publics.

On notera également une permutation des responsables des deux sections de l'Office intervenue le 29 mars 1982 : le responsable de la section Comptabilité Générale et Trésorerie a été transféré à la section Gestion et Approvisionnement et remplacé par un agent jugé plus compétent en matière comptable, tandis que celui qui assumait la responsabilité de cette dernière section s'est vu retirer le commissionnement.

Le présent chapitre reprendra comme d'habitude les décisions du Conseil d'Administration durant les 5 séances qu'il a tenues au cours de l'exercice, un aperçu sur les missions effectuées à l'étranger ainsi que les éléments concernant l'administration du Personnel.

II. Réunions du Conseil d'Administration

Le 13 avril 1982

1. Ouverture de la campagne café 1982/83

Le Conseil a proposé au Ministre de l'Economie et du Commerce l'ouverture de la campagne café le 3 mai 1982 et le maintien à 120 Frs le kilo de café parche le prix au producteur et à 6 Frw le kilo la rémunération de l'intermédiaire.

Le tableau de calcul des prix relatif à cette campagne a été également approuvé, la commission des banques restant cependant à préciser : la direction fut chargée de finaliser cet élément.

2. Construction de l'entrepôt café

Suite aux difficultés d'aménagement de la parcelle nous octroyée pour la construction de cet entrepôt, le Conseil a approuvé l'abandon de ce terrain et l'érection de l'entrepôt sur l'aire qui restait disponible sur la parcelle actuelle de l'Office.

3. Salaire de la main d'oeuvre des pépinières à café

Il s'agissait d'autoriser le paiement des listes de 1981 parvenues avec retard en 1982 alors que le budget 1982 ne reprenait pas ce poste. Le Conseil a autorisé ce paiement par le Fonds de Fonctionnement pour le Fonds de Propagande qui finance habituellement de telles dépenses.

..../....

4. Divers

- 4.1. Le Directeur a communiqué au Conseil les noms des personnes désignées par le Ministre des Finances pour représenter l'OCIR CAFE dans le Conseil d'Administration des sociétés mixtes où l'Office possède des actions.
- 4.2. Il l'a informé également des changements des titulaires de certains services de l'Office suivant différents arrêtés présidentiels avec effet au 29 mars 1982.
- 4.3. Le Conseil a ensuite approuvé l'engagement de 2 agents et la promotion de 3 autres, sur proposition de la Direction.
- 4.4. Enfin, sur demande du Directeur, le Conseil a chargé son Président de procéder à la cotation du Directeur de l'Office dont le dernier signalement datait de 1977.

Le 11 juin 1982

1. Le Conseil a d'abord adopté son ordre du jour et le compte rendu de la dernière réunion.

2. Achat des écorces de quinquina

Le Conseil a décidé de proposer au Ministre de l'Economie la réouverture des achats des écorces de quinquina au prix de 120 Frs le kilo à l'agriculteur et l'arrêt des exportations des écorces de quinquina des privés pour satisfaire les besoins de Rwakina.

Il a également recommandé à cette dernière d'avoir ses propres plantations et l'Office serait disposé à lui vendre celles dont il dispose à Ntendezi et Mwito.

3. Politique de vente du café

Le Conseil a décidé de remplacer par OCIR CAFE, l'inscription "RWANDEK" qui figurait sur les sacs de café destiné à l'exportation et a donné son accord pour essayer des ventes C & F port Européen ou Américain pour des quantités limitées afin de profiter des prix spot.

4. Construction d'un entrepôt

Le Conseil a recommandé à Rwandex à qui cette construction a été confiée de charger le Projet de voirie Urbaine de la réalisation du terrassement et de l'asphaltage car son offre est plus intéressante.

5. Divers

- 5.1. Le tableau de calcul des prix du café a été modifié pour tenir compte des prix du transport fixés par arrêté ministériel.
- 5.2. Un nouveau comité de rédaction du Bulletin Agricole du Rwanda a été nommé. Il comprend huit personnes et il a été recommandé de lui élaborer un règlement d'ordre intérieur.
- 5.3. Le Conseil a ensuite approuvé les indemnités de fonction proposées pour les agents du Projet Café et Cultures Vivrières.

- 5.4. Enfin, il a décidé de confier l'intérim de la section Inspection et Contentieux à Monsieur RUKEEESHA Paulin, licencié en droit, et a approuvé le licenciement de 2 agents mêlés au détournement des salaires du personnel à Cyangugu, ainsi que leur poursuite en justice pour récupération de ces fonds.

Le 29 juillet 1982

1. Le Conseil, après avoir adopté son ordre du jour a approuvé le compte rendu de la dernière réunion.

2. Etude des bilans 1980 et 81

Le Conseil a examiné les bilans 1980 et 1981 de l'OCIR CAFE à la lumière des commentaires et explication de la Direction et les a approuvés et a donné décharge à la Direction de l'Office pour ces deux exercices.

3. Révision budgétaire 1982

Le Conseil, après avoir examiné le bien-fondé des révisions proposées par la Direction, et jugé acceptables les sources de financement, a accepté ces révisions qui, à son avis, pouvaient être exécutées sans attendre l'autorisation du Ministre des Finances puisqu'elles restaient dans les limites budgétaires.

4. Divers

- 4.1. Le Conseil a reçu un rapport verbal sur l'évolution du dossier de construction de l'usine d'insecticides.
- 4.2. Il a ensuite accepté l'expropriation de la maison de l'OCIR CAFE érigée sur la parcelle qui a été attribuée aux Banques Populaires. Le Directeur fut chargé d'examiner les éléments du prix proposé pour acceptation ou contre-expertise.
- 4.3. L'engagement d'un agent pour le Secrétariat Général a été approuvé, ainsi que la promotion de 2 autres qui remplissaient les conditions.
- 4.4. Enfin le Conseil a été informé de la situation du marché caféier tel qu'il ressort des discussions de la dernière réunion à laquelle le Directeur a participé à Londres pour la négociation de l'Accord International sur le Café.

Le 03 Septembre 1982

1. Après avoir adopté son ordre du jour, le Conseil a approuvé le compte rendu de la dernière réunion.

2. Prévisions budgétaires 1983

Le Conseil a examiné le projet de budget 1983 préparé à son intention par la Direction avec les explications et commentaires nécessaires et a arrêté les prévisions budgétaires à :

- 263.514.320.- pour le Fonds de Fonctionnement,
- 221.082.000.- pour le budget d'investissement et autres, comprenant une prévision de financement par la Banque Rwandaise de Développement pour 200 millions pour la construction d'une usine d'insecticide, poste prévu antérieurement et qui n'ayant pas encore été réalisé a été reporté.

- 178.368.750.- pour le Fonds d'Egalisation et
- 16.711.800.- pour le Fonds de Propagande.

3. Divers

- 3.1. Le Conseil a été informé du changement des Commissaires aux comptes.
- 3.2. Un agent a été promu avec effet au 1/7/1982.
- 3.3. Enfin le Conseil, informé de la prochaine mission du Directeur à Londres, où des négociations ardues étaient prévues, lui a donné des instructions pour les mener à bonne fin.

Le 30 Novembre 1982

1. Etude du Plan de Travail et du Budget 1983 pour le Projet Café et Cultures Vivrières le long du lac Kivu.

Un plan de travail en 8 volets et le budget y relatif ont été approuvés:

- Gestion du Projet pour 38.318.000.-
- Vulgarisation pour 43.804.000.-
- Appui logistique à la vulgarisation pour 50.249.000.-
- Stations de dépulpage pour 5.963.000.-
- Points de débarquement pour 8.410.000.-
- Petits travaux routiers pour 2.600.000.-
- Suivi^{et} / évaluation du Projet pour 2.000.000.-
- Recherche pour 21.280.000.-

2. Transfert de certains comptes du Fonds d'Egalisation et du Fonds de Propagande dans le Fonds de Fonctionnement.

Le Conseil ayant constaté qu'en fait ce principe de transfert avait été fixé par lui lors de l'approbation des bilans des exercices antérieurs, a autorisé la Direction sa mise en application.

3. Gestion du Fonds d'Egalisation.

Le Conseil d'Administration a approuvé la demande du Ministre des Finances selon laquelle ce Fonds serait désormais géré à l'intervention de l'Ordonnateur Trésorier au compte duquel les recettes seraient régulièrement versées, sauf un solde ne dépassant pas 5 millions de Frw qui serait gardé au compte de l'OCIR CAFE pour les opérations courantes. Les fonds nécessaires seraient débloqués régulièrement par l'Ordonnateur Trésorier sur demande du Directeur de l'OCIR CAFE; ce Fonds devant être destiné uniquement à la régularisation des cours du café sauf autorisation expresse du Conseil du Gouvernement sur demande du Ministre des Finances.

III. MISSIONS A L'ETRANGER:

Durant l'exercice 1982 l'Office a participé à 10 missions à l'étranger dont 6 concernant la négociation de l'Accord International du Café.

Du 27 au 29 janvier 1982 : Participation à l'Assemblée Constitutive de l'Association des Produits à marché à Abidjan.

Cette assemblée faisait suite à une opération d'information professionnelle réalisée du 10 mars au 1er avril 1980 par la Commission des Communautés Européennes en faveur des Etats A.C.P. sur la commercialisation des produits à marché, tels: le café, le cacao, le coton et les huiles de palme et d'arachides.

Vingt six pays A.C.P. et 16 sociétés européennes ont participé à la création de cette Association à but scientifique dont le domaine d'intervention est limité aux opérations concrètes qui constituent la tâche quotidienne des opérations professionnelles de ces produits à marché qui sont les grands produits stratégiques des pays A.C.P. vendus sur le marché de la Communauté.

La majorité des organismes ayant participé à cette Assemblée Constitutive ont déposé leur acte d'adhésion qui, selon les statuts, ne devait être définitif qu'au paiement de la cotisation annuelle.

La délégation rwandaise quant à elle, n'a pas immédiatement adhéré et a préféré examiner d'abord de façon approfondie, les modalités d'adhésion à l'Assemblée, adhésion qui, néanmoins, serait souhaitable surtout pour 2 raisons:

- L'importance des recettes du café pour notre économie nous oblige à nous intéresser à tout ce qui se fait dans le monde pour améliorer tant soit peu les recettes tirées de ce produit.
- La complexité des mécanismes de la commercialisation du café et l'interdépendance des différents opérateurs du circuit caféier depuis le planteur dans notre pays jusqu'au consommateur dans les pays importateurs expliquent notre empressement à soutenir toute initiative tendant à contribuer à la rationalisation de ce circuit.

Du 20 février au 1er mars 1982 : Comité Exécutif de l'Organisation Internationale du Café à Londres.

La délégation rwandaise avait pour mission d'assister en tant qu'observateur à la réunion de ce Comité pour prendre des contacts et défendre auprès des autres délégations notre proposition de relever de 400.000 à 500.000 sacs le plafond des pays non soumis aux contingents de base.

Des contacts que la délégation a eu, il ressortait que notre proposition n'était pas assez appuyée raison pour laquelle il était recommandé de :

- continuer à assister à toutes les réunions qui traiteraient de la renégociation de l'Accord;
- approcher le Burundi avec lequel nous partageons ce problème pour lui demander d'intensifier les démarches également;
- contacter le Brésil par voie diplomatique pour demander son appui : la visite du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération est d'une importance capitale à cet effet.

Du 13 au 23 mars 1982: Visite au Brésil.

Le Directeur de l'Office a accompagné le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Brésil pour intéresser les autorités de ce pays à notre proposition dans la négociation de l'Accord International du Café.

Le Brésil a promis son soutien.

Du 22 mars au 2 avril 1982 : Comité Exécutif de l'Organisation Internationale du Café à Londres.

Notre pays était invité à participer aux travaux de ce Comité pour défendre sa proposition de relever le plafond des pays non soumis au contingents de base. Tous les participants étaient unanimes pour admettre que le futur Accord serait toujours fondé sur le système de contingentement des exportations en vue de stabiliser les prix. Même si les négociations devaient être difficiles, on remarquait une volonté, surtout chez les producteurs, d'arriver à un accord pour permettre une meilleure réglementation du marché car la rupture de l'Accord équivaldrait à une chute des prix.

Concernant les pays non soumis au contingent de base, une réticence à leur maintenir les avantages habituels était ressentie. Néanmoins, bien que certains pays producteurs s'opposaient au régime habituel de ces pays, ainsi qu'à notre proposition de relever le plafond, quelques uns, surtout parmi les consommateurs, pensaient qu'il faudrait un traitement particulier pour certains pays, notamment le Rwanda et le Burundi, en tenant compte de leur niveau de développement et de leur dépendance vis-à-vis du café.

La délégation rwandaise a regretté l'attitude négative de l'OANCAF (Organisation Africaine et Malgache du Café) à l'égard de notre proposition et a recommandé d'approcher au niveau diplomatique la Côte d'Ivoire, leader de l'OANCAF pour que leur organisation cesse de s'opposer à notre proposition.

Du 4 au 14 mai 1982 : Comité Exécutif de l'Organisation Internationale du Café à Londres dont la réunion était consacrée essentiellement à l'examen des propositions et observations faites par les pays membres dans le cadre de la renégociation de l'Accord International de 1976 sur le café.

Les travaux du Comité n'ont pas sensiblement avancé car les producteurs n'ont pas voulu discuter de la répartition des contingents qui est en fait le problème clé. Il va de soi que dans ce contexte, il n'était pas question de se prononcer clairement sur le statut à appliquer aux pays non soumis aux contingents de base; le cas du Rwanda et du Burundi a été évoqué à plusieurs reprises mais sans proposition concrète, raison pour laquelle la délégation a recommandé d'intensifier les démarches auprès des gros producteurs : Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire.

Du 15 au 22 mai 1982 : De Londres cette délégation s'est rendu à Alger où elle devait signer un contrat de vente de 3.000 tonnes de café à l'Algérie et négocier un contrat pluriannuel entre l'Office National du Commerce Algérien et l'OCIR CAFE, tel qu'il avait été convenu lors du passage à Kigali d'une délégation algérienne en avril 1982. Ce contrat de vente de café a été signé et les négociations pour le contrat pluriannuel étaient en bonne voie.

Du 14 Juin au 2 juillet 1982 : 37e Session du Conseil International du Café à Londres. A cette session, le Conseil devait examiner les propositions des pays membres sur les modifications à apporter à l'Accord International sur le Café. Notre pays avait soumis une proposition de relèvement du plafond des pays non soumis au contingent de base, ainsi qu'une demande de dispense pour exporter 51.000 sacs de café en plus de notre contingent de l'année caféière 1981/82, demande qui devait également être examinée par le Conseil.

.../...

Malgré que la session qui devait se clôturer le 25 juin s'est prolongé de 5 jours, les participants n'ont pas pu se mettre d'accord, toutes les propositions ont été reportées à la session de septembre et les délégations se sont séparées dans l'espoir que ce temps leur permettra de réfléchir en vue de parvenir à un accord en septembre. Il restait cependant un espoir que le principe d'un statut spécial pour le Rwanda pourrait être sauvé.

Du 23 au 27 juillet 1982 : Le Chef de la Section Import-Export a été dépêché à Bruxelles pour la transmission des documents concernant le contrat de vente de 3.000 tonnes de café à l'Algérie, documents qui avaient été retardés et qui devaient arriver à Alger avant le bateau transportant le café pour éviter les frais qui découleraient de l'immobilisation du bateau au port.

Ces documents ont été donc transmis à la Banque Lambert de Bruxelles qui, à son tour, a dépêché quelqu'un pour les remettre à Alger. Notre délégué est revenu après s'être assuré qu'ils étaient arrivés à destination.

Du 4 au 25 septembre 1982 : 38e Session du Conseil International du Café à Londres.

Le Conseil avait à se prononcer sur les propositions soumises par les membres de l'Organisation au sujet des modifications à apporter à l'Accord et prendre des décisions au sujet des contingents pour l'année caféière 1982/83.

Cette session, même si elle s'est prolongée de 8 jours au delà de la date initialement convenue, s'est terminée sur un succès. Faisant preuve de sagesse, les producteurs ont pu finalement voir au-delà des intérêts individuels pour sauver l'Accord. L'Accord International de 1976 s'est trouvé prorogé d'un an et sera suivi d'un Nouvel Accord à long terme qui entrera en vigueur le 1er octobre 1983 pour une durée de 6 ans.

Le bilan des conclusions fait ressortir que parmi les grands producteurs la Colombie est le grand gagnant de ces négociations car elle a pu augmenter sa part du marché dans le Nouvel Accord.

Les grands perdants sont les petits pays exportant moins de 400.000 sacs dont les droits ont été limités à leurs exportations actuelles. Cependant parmi ces petits producteurs, le Rwanda et le Burundi sont sortis avec une position confortable, le Nouvel Accord leur permet d'accroître leurs exportations, faveur refusée aux autres pays du même groupe.

Cette victoire est due en partie aux différents contacts et à différents niveaux que le RWANDA a eus avec le Brésil et la Colombie.

Du 19 au 29 novembre 1982 : 22e Assemblée Générale Ordinaire de l'Organisation Interafricaine du Café à Douala.

L'Assemblée devait faire le bilan des activités de l'Organisation pour l'année écoulée et définir le champ d'action de l'organisation pour la nouvelle année caféière.

L'Afrique, représentant 30 % de la production mondiale du café, aurait pu bénéficier de sa force pour tirer des avantages des négociations au sein de l'Organisation Internationale du Café. Mais, bien que dès le début des négociations le groupe africain ait essayé de s'organiser en vue de se présenter en front uni pour pouvoir contrebalancer la force que représente les pays latino-américains, il n'a pas pu y parvenir, finalement, chaque membre a fait cavalier seul. C'est pour cela que l'Afrique a dû se contenter de l'analyse des propositions formulées par les pays latino-américains.

Cet échec du rôle de coordinateur que devait jouer l'O.I.A.C. conduit la majorité de ses membres à appuyer la proposition éthiopienne d'élaborer un Nouvel Accord de l'Organisation qui permettra le renforcement de l'unité et de la solidarité du groupe africain, notamment par une création à long terme d'une autre organisation sous-régionale regroupant les pays de l'Afrique Orientale et Australe. L'Accord actuel de l'O.I.A.C. mettait plus l'accent sur les motivations politiques que sur les objectifs économiques.

A la lumière de l'expérience qu'ils viennent de vivre, les africains en ont tiré des leçons et pourront peut-être mieux s'organiser.

IV. ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Les dispositions de l'organigramme concernant l'administration du personnel ont été suivies: les dossiers ont été régulièrement régularisés et la législation du travail respectée. En cas de doute sur une interprétation, des éclaircissements furent toujours demandés auprès de la Section Inspection et Contentieux de l'Office et si nécessaire à la Direction Générale de l'Emploi à la Fonction Publique. Les formalités commencées à la fin de l'année passée pour changement et demande de nouvelles cartes de travail ont abouti: le personnel en place a été servi. Avec le début de cette année nous allons poursuivre les mêmes démarches pour la main-d'oeuvre qui vient de passer de la catégorie des temporaires à celle des permanents.

Un accent a été également mis à la rentabilisation du personnel. Un système a été instauré pour surveiller les sorties des agents des bureaux (autorisation de sortie) et des rapports mensuels sur la ponctualité du personnel furent exigés des Chefs de services et de sections suivant les registres de ponctualité tenus par eux. De même, le travail de la main-d'oeuvre fut suivi de près; pour ceux qui travaillent dans les cafés Umuganda, le responsable de l'Administration du personnel ou son délégué s'y est rendu régulièrement pour noter dans un registre la tâche menée par chaque équipe et le soumettre à l'appréciation de la Direction. Les tableaux qui suivent reprennent le mouvement du personnel durant cet exercice ainsi que le volume des rémunérations calculées par le bureau de liquidation des traitements.

Il est utile de noter pour ces états de rémunération que la colonne "avances récupérées et divers" est gonflée à partir du mois d'avril par la récupération des avances sur salaires normalement accordées au personnel au milieu du mois, avances qui étaient habituellement récupérées par la caisse au moment de la paie.

Les rémunérations du personnel du Projet Quinquina ne sont pas reprises dans ce chapitre; elles sont directement liquidées par la Direction du Projet.

De même les salaires des gardiens des centres de dépulpage et des ouvriers des pépinières dont les listes sont établies au niveau des communes et des préfectures sont payés directement par l'intermédiaire de la comptabilité de l'Office.

MOUVEMENT DU PERSONNEL DE L'OFFICE DES CAFES SURANT L'EXERCICE 1982

Services et Sections	Personnel au 1/1/82	Licenciement ou transfert	Engagement ou transfert	Effectif au 31/12/82
<u>I. DIRECTION</u>	1	-	-	1
1. Secrétariat Général:	1	-	-	1
- Courrier & Archives:	15	3	3	15
- Administration du P.	66	2	8	68
- Main d'oeuvre	255	214	218	259
2. Etudes & Programmes:	1	-	-	1
<u>II. SERV. ADM. & FINANCIER</u>	1	-	-	1
1. Compt. Gén. & Trés.	18	2	-	16
2. Gestion & Approv.				
KIGALI	31	7	3	27
RUHENGIERI	3	-	1	4
GISENYI	6	-	-	6
3. Insp. & Contentieux	3	1	-	2
<u>III. SERVICE COMMERCIAL</u>	1	-	-	1
1. Lic. et Taxation	9	-	-	9
2. Import-Export	9	1	1	9
3. Propagande	5	-	1	6
<u>IV. SERV. DE LA PRODUCTION</u>				
1. Production café	1	-	-	1
Adm. et Exploit.	15	3	1	13
Moniteurs Agricoles:				
KIGALI	49	-	1	50
GITARAMA	50	5	5	50
BUTARE	40	3	4	41
GIKONGORO	11	1	-	10
CYANGUGU	23	-	-	23
KIBUYE	27	1	1	27
GISENYI	36	1	1	36
RUHENGIERI	20	-	-	20
BYUMBA	15	-	-	15
KIBUNGO	12	1	1	12
2. Projet et Service				
Quinquina				
Direction KIGALI	6	-	1	7
Zone P.Q. GIKONGORO	17	7	2	12
Zone P.Q. KIBUYE	19	1	-	18
Zone P.Q. CYANGUGU	22	6	1	17
S.Q. NTENDEZI-MWITO	6	2	-	4
S.Q. BUMBAGO	4	-	-	4
S.Q. NDUSU	1	-	-	1

VOLUME DES REMUNERATIONS POUR LE PERSONNEL D'ADMINISTRATION & D'EXPLOITATION EXERCICE 1982.-

MOIS	TRAIPEMENT : R.P.	FORPAUX	TAUX	PENES	DIVERS	AVANCES	AVANCE	AVANCE	AVANCE	AVANCE	S.M.	TOTAL	NETS A	C.P.P.	C.F.P.	COUTS
	DE BASE	OU PRI	PROF.		LOGES	S/SAL	TRE	S/TRE	TRAIT	A + 1 AN	RENTES	PAYER				TOTAL
		MEES			ME, CAIS											
					Fact. etc.											
01/82	2.411.450	25.314	2.436.764	197.010	73.103	68.735	-	3.500	-	242.549	15.706	600.603	1.836.141	121.837	194.940	2.558.601
02/82	2.417.747	18.296	2.436.043	182.558	73.080	152070	-	3.500	-	257.008	15.559	683.777	1.752.266	121.802	194.884	2.557.845
03/82	2.381.358	14.418	2.395.776	175.243	71.264	59.818	-	3.500	-	231.519	15.201	556.545	1.839.231	118.771	190.035	2.514.547
04/82	2.375.009	18.569	2.393.578	176.752	71.352	74.017	599.000	3.500	4.858	231.623	15.298	1.176.400	1.217.178	118.919	190.271	2.512.497
05/82	2.392.620	106260	2.498.880	181.234	74.924	99.132	468.000	3.500	-	246.171	15.859	1.088.820	1.410.060	124.875	199.799	2.623.755
06/82	2.358.033	53.346	2.411.379	181.031	72.341	62.126	496.000	3.500	-	246.521	15.382	1.076.901	1.334.478	120.569	192.910	2.531.948
07/82	2.333.955	74.108	2.408.063	180.347	72.129	64.368	474.000	3.500	-	258.428	15.373	1.048.145	1.359.918	120.216	192.345	2.528.279
08/82	2.327.948	307136	2.635.084	191.169	73.928	82.804	521.000	3.500	-	239.240	15.548	1.127.189	1.507.895	123.219	197.147	2.758.303
09/82	2.364.629	59.088	2.423.717	189.362	72.491	72.186	505.000	18.000	2.897	238.834	15.214	1.111.984	1.311.733	120.823	193.314	2.544.540
10/82	2.373.555	35.037	2.408.592	184.918	72.258	67.686	517.000	61.700	-	235.439	15.263	1.154.264	1.254.328	120.430	192.688	2.529.022
11/82	2.419.481	65.105	2.484.586	186.641	73.179	67.853	540.500	55.700	5.519	227.948	15.485	1.172.825	1.311.761	121.972	195.151	2.606.558
12/82	2.347.118	62.978	2.410.096	179.536	70.949	125994	453.000	37.200	-	262.040	15.106	1.143.825	1.266.271	118.250	189.199	2.528.346
TOTAL	28.502.903	839655	29.342.558	2.205.801	871000	996789	4.571.500	200600	13274	2897.320	184994	11.941.278	17.401.260	1.451683	2.322.683	30.794.241

MOIS	TRAIEMENT	RAPPELS	PORNAUX	FAYERS	PENSION	DIVERSES	AVANCES	AVANCE	ALIM-	AVANCES	S.M.	TOTAL	MEMS	A	C.P.P.	C.T.P.	COURTS
:	DE BASE	OU PRI-	:	PROF.	:	C.P.M.	S/SAL.	S/TRAITE	DES	A	LAN:	:	REVENUS	PAYER	:	:	TOTAL
:	MEMS	:	:	:	:	F.A.C.P.	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	POUR
:	:	:	:	:	:	etc...	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	TRAUX
01/82	820.371	69.355	889.726	-	26.309	-	-	-	-	34.440	9.505	70.254	819.472	43.850	70.159	933.576	
02/82	880.421	45.305	925.726	-	27.685	107.350	-	-	-	35.106	9.391	179.532	746.194	46.142	73.827	971.868	
03/82	815.858	34.119	849.977	-	25.380	1.912	-	-	-	32.775	9.122	69.189	780.788	42.304	67.684	892.281	
04/82	1.037.047	188.823	1.225.870	-	30.601	2.100	228.500	-	-	33.587	14.875	309.663	916.207	51.007	81.608	1.276.877	
05/82	1.366.893	204.981	1.573.874	-	30.099	2.002	317.000	-	-	44.349	15.078	408.528	1.165.346	50.164	80.263	1.624.038	
06/82	1.315.898	58.434	1.374.332	-	26.471	2.007	354.500	-	-	42.838	15.089	440.905	933.427	44.122	70.593	1.418.454	
07/82	1.367.879	121.185	1.509.064	-	27.860	-	302.000	-	-	42.838	16.197	388.895	1.120.169	46.436	74.296	1.555.500	
08/82	1.558.888	47.433	1.606.321	-	29.118	-	361.000	-	-	42.838	15.778	448.734	1.157.587	48.535	77.653	1.654.856	
09/82	1.441.512	27.815	1.469.327	-	27.889	170	348.000	-	-	42.838	15.151	434.048	1.035.279	46.484	74.373	1.515.811	
10/82	1.345.777	26.632	1.372.409	-	26.909	495	282.000	-	-	42.838	14.288	366.530	1.005.879	44.849	71.758	1.417.258	
11/82	1.266.215	13.887	1.280.102	-	25.511	-	324.500	-	-	40.756	13.724	404.491	875.611	42.516	68.027	1.322.618	
12/82	1.164.316	143.549	1.307.865	-	29.446	-	234.500	-	-	40.756	13.577	318.279	989.586	49.070	78.516	1.356.935	
POUR	14.403.075	981.518	15.384.593	-	333.278	116.036	2.752.000	-	-	475.959	161.775	3.839.048	11.545.545	555.479	888.757	15.940.072	

VOUITE DES AMPLIATIONS 8 DES MONTURES AGRICOLES EXERCICE 1982

MOIS	ÉQUIPEMENT DE BASE	RAPPORTS OU PRIMES	TOTAL	IMPÔTS PROF.	COURTS PENSION	AVANCE RECUPERABLES	SOINS LIÉD.	TOTAL REVENUES	IMP. A PAYER	PANSEION FAIR. RÉSQUÉ	TOTAL PENSION	COURT TOTAL	
01/82	2.238.380	3.548	2.241.928	89.651	65.874	1.875	16.944	174.344	2.067.594	109.791	175.665	2.351.719	
02/82	2.197.538	31.958	2.229.496	27.209	66.884	-	17.071	111.164	2.118.332	111.472	178.356	2.340.968	
03/82	2.223.914	28.905	2.252.819	60.586	67.586	-	17.251	145.530	2.107.289	112.639	180.225	2.365.458	
04/82	2.257.044	12.720	2.269.764	59.053	66.994	-	17.072	143.100	2.126.664	111.658	178.652	2.381.422	
05/82	2.216.754	33.650	2.250.404	61.494	67.513	-	17.163	146.170	2.104.234	112.518	180.031	1.362.922	
06/82	2.223.017	8.760	2.231.777	58.312	66.955	-	17.070	142.337	2.089.440	111.589	178.544	2.343.366	
07/82	2.231.950	5.928	2.237.878	58.563	67.137	ABON. MOHINZI 28.400	17.129	171.229	2.066.649	111.894	179.031	2.349.772	
08/82	2.430.074	-	2.430.074	57.849	66.805	-	17.044	148.662	2.281.412	111.340	178.145	2.541.414	
09/82	2.255.455	5.872	2.261.327	58.370	66.760	11.665	17.028	155.857	2.105.470	111.264	178.024	2.372.591	
10/82	2.220.359	9.054	2.229.413	58.662	66.883	-	17.062	142.607	2.086.806	111.471	178.354	2.340.884	
11/82	2.241.276	23.128	2.264.404	61.461	67.933	5.625	17.209	152.228	2.112.176	113.220	181.153	2.377.624	
12/82	2.351.953	14.541	2.366.494	49.896	67.760	29.771	17.275	164.982	2.201.512	112.934	180.694	2.479.428	
TOTAL	27.087.714	178.064	27.265.778	701.193	805.084	77.336	9.279	205.318	1.798.210	25.467.568	1.311.790	2.146.874	28.607.568

CHAPITRE II. : P R O D U C T I O N

PLAN:

A. Section Production Café

I. Introduction.

II. Propagande Agricole.

--1. Outillage agricole

--2. Pépinière à café

--3. Lutte phytosanitaire

--4. Taille

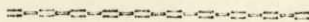
--5. Centre de dépulpage.

III. Visites sur le terrain

IV. Statistiques caféicoles

V. Cafésiers Umuganda

B. Section Production "Autres Cultures"



A. Section Production Café.

I. Introduction.

Les attributions de cette section sont précisées par l'arrêté présidentiel n° 309/11 du 19 septembre 1978. Il n'est plus nécessaire de revenir sur la suppression des zones en 1975 car nous trouvons cela dans les rapports antérieurs.

Malgré cette suppression le service a continué de mener à bien les tâches lui confiées. C'est-à-dire qu'avec le peu d'agronomes dont nous disposons à l'Office, nous essayons d'intervenir le plus souvent possible sur le terrain en les envoyant dans les différentes communes du pays.

Nous insistons sur le sarclage, le paillage, l'égourmandage, la taille, la désinsectisation, le remplacement de vieux caféiers et l'entretien des centres de dépulpage.

Malgré que l'Office fournit chaque année du matériel agricole de taille et de désinsectisation, son inventaire ne se fait pas convenablement au niveau des communes.

Nous avons distribué de l'insecticide pour le traitement des caféiers contre l'antestiopsis.

Au cours de cette année, nous n'avons pas distribué de semences café car les pépinières sont suspendues depuis un certain temps pour nous occuper surtout de la productivité. Nous comptons les reprendre avec la saison 1983/84.

Enfin, comme d'habitude, nos équipes itinérantes "Brigade des Centres de dépulpage" (B.C.D.) ont procédé à la réparation des centres de dépulpage.

II. Propagande agricole.

2.1. Outillage agricole.

L'outillage agricole consiste à l'achat et à la distribution gratuite aux agronomes de commune des sécateurs, scies, poudreuses à main et poudreuses portatives "Procall's destinés à la taille et à la désinsectisation des caféiers.

La gestion de ce matériel laisse beaucoup à désirer. Il a été maintes fois recommandé aux agronomes de tenir des fiches d'inventaire de tout le matériel agricole aux bureaux des communes ou des secteurs qui en reçoivent mais cette recommandation est restée lettre morte. Il en est de même des fiches ou registres de recensement des caféiers.

Dans l'avenir, une solution serait de doter chaque caféiculteur d'un sécateur, d'une scie et d'une poudreuse à main en propriété propre même s'il devrait se l'acheter. Ainsi il pourrait s'occuper de la taille pendant ses heures libres sans devoir recourir au moniteur agricole parfois introuvable. Nous demanderons encore une fois aux agronomes la liste de ceux qui veulent les acquérir pour pouvoir commander la quantité suffisante. Ci-après la répartition de matériel distribué en 1982.

.../...

Distribution matériel de taille 1982

PREFECTURE	:	SECATEURS	:	SCIES
1. KIGALI H.P.	:	2.325	:	860
2. GITARAMA H.P.	:	1.760	:	890
3. BUTARE H.P.	:	1.890	:	910
4. GIKONGORO	:	630	:	360
5. CYANGUGU (*)	:	300	:	140
6. KIBUYE (*)	:	280	:	140
7. GISENYI (*)	:	790	:	530
8. RUHENGERI	:	910	:	860
9. BYUMBA	:	1.030	:	880
10. KIBUNGO	:	1.640	:	1.120
	:		:	
<u>Paysannat:</u>	:		:	
11. ICYANYA	:	440	:	460
12. BUGESERA	:	460	:	180
13. MAYAGA	:	960	:	540
TOTAL	:	13.415	:	7.870

* Sauf communes du Projet Café.

2.2. Pépinières à café : Exercice 1982/83

Cette année nous avons momentanément suspendu l'installation des pépinières dans le souci surtout d'éviter les extensions sans être sûr de pouvoir vendre ce café car les négociations à l'Organisation Interantionale du café n'avaient pas encore abouti pour connaître notre contingent pour les années à venir.

Nous comptons reprendre ces pépinières en 1983/84, mais notre préoccupation majeure restera toujours d'augmenter la productivité.

Ayant distribué des semences Robusta pour les trois communes voisines de la Nyabarongo (MUSASA, NYABIKENKE, et KAYENZI) où il y a un micro-climat favorable à cette espèce, les résultats des pépinières y relatives sont les suivants :

Résultat des pépinières café Robusta 1981/82

COMMUNE	:	SEMENCES RECUS	:	CAPITEURS
1. KAYENZI	:	20	:	41.106 (1)
2. NYABIKENKE	:	10	:	45.264
3. MUSASA	:	12	:	30.030
TOTAL	:	42 Kgs	:	116.400

Dont 11.106 pour remplacement.

Notre souci en favorisant ce type de café est d'avoir une quantité suffisamment représentative pour éviter les mélanges au niveau des commerçants achetant aux centres de négoce et pouvoir vendre ce café à l'extérieur en lots complets (1 lot = 15 tonnes).

.../...

2.3 Lutte phytosanitaires.

a) Tests Antestiopsis L.

Normalement la désinsectisation doit être précédée par des enquêtes sur l'importance de la présence d'insectes sur les arbres (Antestiopsis) en Juin et suivie en Décembre des enquêtes sur l'efficacité de l'insecticide utilisé, nous regrettons que certains agronomes ne font pas ces tests ou nous envoient des résultats fantaisistes. L'Office est souvent obligé de procéder lui-même aux tests en envoyant ses agronomes sur le terrain, alors que nous n'en avons pas en nombre suffisant.

Ayant eu un programme très chargé au cours de l'année ces tests ne se sont pas faits en Décembre 82 mais se sont déroulés en Janvier et Février 83. Les résultats figureront dans le rapport annuel 1983.

b) Désinsectisation proprement dite :

Nous constatons de plus en plus que la désinsectisation n'est pas bien suivie par le cadre agricole et ^{qu'il} distribue mal le produit au niveau des agriculteurs. Une partie est détournée à d'autres fins notamment dans la conservation des denrées alimentaires, dans la lutte contre les punaises de maison, il y a même des ventes du produit aux commerçants.

Ainsi les tests Antestiopsis révèlent toujours un pullulement de ces insectes. C'est un fait regrettable car la production en pâtit. Nous proposons aux agronomes le traitement groupé pour éviter les fuites et intensifions les visites pendant la période de la désinsectisation.

En plus de la distribution pour traiter en Juillet et Août 82, nous avons également distribué du produit en Janvier 82 à certaines communes qui n'avaient pas bien traité en Juillet et Août 1981.

Nous donnons ci-après les quantités d'insecticide fourni à chaque préfecture et paysannat à raison de 20 gr en moyenne par arbre.

Distribution d'Insecticide 1982:

PREFECTURE	: CAFETIERS A TRAITER :	QUANTITE KGS		: TOTAL
		: JANVIER 1982	: JUILLET 1982:	
1. KIGALI H.P. :	6.669.514 :	26.687 :	146.430 :	173.117
2. GITARAMA H.P. :	8.898.050 :	6.523 :	178.290 :	184.813
3. BUTARE H.P. :	7.009.526 :	5.062 :	142.680 :	147.742
4. GIKONGORO :	4.202.560 :	16.743 :	85.230 :	101.973
5. CYANGUGU :	6.861.351 :	- :	133.440 :	133.440
6. KIBUYE :	4.732.140 :	- :	94.620 :	94.620
7. GISIENYI :	5.211.264 :	- :	105.180 :	105.180
8. RUHENGERI :	2.780.112 :	7.848 :	55.740 :	63.585
9. BYUMBA :	4.244.942 :	21.473 :	83.790 :	105.263
10. KIBUNGO :	8.381.856 :	21.151 :	167.580 :	188.731
Paysannats:	:	:	:	:
11. ICYANYA :	2.250.000 :	- :	45.000 :	45.000
12. BUGESERA :	2.291.516 :	1.860 :	55.350 :	57.210
13. MAYAGA :	4.489.029 :	- :	89.920 :	89.820
UMUGANDA :	80.766 :	- :	1.650 :	1.650
TOTAL :	68.202.626 :	107.347 :	1.384.800 :	1.492.147

2.4. Taille :

Au cours de l'année 1982 les agronomes de l'OCIR n'ont pas supervisé directement la taille mais ils ont été amenés à se rendre dans les différentes communes du pays pour voir si l'opération dirigée par les agronomes de commune a été bien effectuée.

En septembre 82, conjointement avec les agronomes du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAGRI) nous avons parcouru tout le pays pour voir si cette opération s'est bien passée. (voir III)

2.5. Centres de dépulpage :

a) Activités de la Brigade des Centres de Dépulpage (B.C.D.)

Comme d'habitude, ces activités ont été axées sur l'entretien des machines existantes et le remplacement des pièces de rechange détériorées. Ils ont également participé à la désinsectisation des caféiers dans les paysannats.

b) Situation des Centres de Dépulpage au 31 Décembre 1982.

Au cours de l'année 1982, nous avons distribué 332 machines et des pièces de rechange. Certaines communes n'ont pas encore installé ces machines alors que nous leur avons envoyé tout le matériel indispensable (ciment, tôles, tuyaux etc...). Il y en a même qui ont des machines fournies il y a plus d'une année et qui ne les ont pas encore installées. C'est un fait regrettable alors que les agriculteurs en ont besoin.

Ci-dessous nous donnons la répartition des centres de dépulpage par Préfecture et paysannat. En plus de ces 332, le Projet B.G.M. a distribué 12 machines pour les communes de sa zone.

Répartition des centres de dépulpage au 31/12/82

PREFECTURE	CENTRE DE DEPULPAGE	MARQUES DES MACHINES	
		MC KINNON	J. GORDON
1. KIGALI H.P.	135	121	14
2. GITARAMA H.P.	173	129	34
3. BUTARE H.P.	120	93	27
4. GIKONGORO	62	50	12
5. CYANGUGU (*)	60	48	12
6. KIBUYE (*)	62	48	14
7. GISENYI (*)	88	77	11
8. RUHENGERI	72	55	17
9. BYUMBA	81	71	10
10. KIBUNGO (1)	109	103	6
<u>PAYSANNAT:</u>			
11. ICYANYA	31	31	0
12. BUGESERA (2)	43	43	0
13. MAYAGA	78	78	0
TOTAL	1.114	957	157

Les communes du Projet Café recevront 143 machines en 1983.

L'objectif de l'OCIR CAFE est à moyen terme, d'avoir au moins 1 centre pour 50.000 caféiers à traiter.

Le total des caféiers en production fin 82 est de : ± 74.000.000 ce qui exigerait au moins 1480 centres de dépulpage alors que nous n'en avons que 1114.

Nous programmons d'acheter annuellement 25 machines pour nous permettre d'atteindre cet objectif et au bord du Lac Kivu le Projet Café et Cultures Vivrières a déjà commandé 143 machines.

Si tous les caféiers étaient groupés il n'y aurait pas beaucoup de problèmes pour le traitement du café-cerise malheureusement ces caféiers sont tellement éparpillés sur les collines de sorte que les distances à parcourir sont parfois énormes et qu'il faut alors beaucoup de machines.

III. Visites sur le terrain.

L'année 1982 a été riche en sorties sur le terrain. Le but de ces sorties était de se rendre compte de l'avancement des travaux phytotechniques de l'état général des caféiers, du contrôle des centres de dépulpage et de prendre contact avec les autorités locales. En collaboration avec les Agronomes du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAGRI), nous avons été sur le terrain en septembre 1982 pour contrôler presque dans toutes les communes l'état général des caféiers.

Vers la fin de l'année 1982, les Ministres de l'Agriculture et de l'Elevage et de l'Intérieur ainsi que le Directeur de l'OCIR CAFE ont entamé des tournées d'inspection des caféiers dans toutes ^{les} préfectures. Ces tournées ont été complétées par les visites des agronomes de l'Office pour toucher presque toutes les communes. Nous pouvons nous réjouir que ces tournées ministérielles ont un réel impact sur l'entretien des caféiers et espérons qu'elles auront lieu au moins une fois par an.

IV. Statistiques caféicoles.

1. Statistiques données par les Agronomes de Préfecture et autres

Au moment où nous établissons ce rapport tous les Agronomes de Préfecture n'ont pas encore envoyé leur rapport annuel à l'OCIR CAFE comme il leur a été demandé par notre lettre n° 4190/BJ/NL du 5 novembre 82.

Nous n'avons des rapports que pour MAYAGA, KIBUYE, GITARAMA, GISENYI, ICYANYA et du Projet Café et Cultures Vivrières. Pour cette partie le lecteur pourra se référer au rapport annuel du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAGRI) à qui les agronomes envoient également leur rapport annuel. Nous donnerons ici la quantité de café parche reçue par usine.

A part 42 kgs de Robusta plantés en commune Musasa, Kayenzi et Nyabikenke, nous n'avons pas créé des pépinières au cours de la saison 1981/82 comme déjà dit ci-haut. Cependant le Projet Café et Cultures Vivrières a créé des pépinières dans sa zone. Nous donnons ci-après les résultats.

.../...

a) Résultats des Pépinières Café 1981/82.
Projet Café et Cultures Vivrières

PREFECTURE	COMMUNES	SEMENCES	CAFFIERS.		TOTAL
			EXTENSION	REMPLACEMENT	
<u>GISENYI</u>	Kayove	-	94.797	-	94.797
	Nyanyumba	-	123.854	-	123.854
<u>KIBUYE</u>	Rwamatamu	-	45.400	-	45.400
	Gisovu	-	30.000	-	30.000
	Gishyita	-	48.998	-	48.998
	Gitesi	-	67.050	-	67.050
	Mabanza	-	50.400	-	50.400
	Rutsiro	-	13.395	-	13.395
	<u>CYANGUGU</u>	Gatare	-	-	-
	KIRAMBO	-	36.541	-	36.541
	Kagano	-	-	-	-
	Gafunzo	-	61.860	-	61.860
	Gisuma	-	92.014	-	92.014
	Karémbe	-	21.600	-	21.600
	CYIMBOGO	-	44.940	-	44.940
	GISHOMA	-	66.514	-	66.514
TOTAL			901.413	11.106	912.519

.../...

2. Production en Café parche donnée par les Usines

	: RWANDEK-GISENYI :	RWANDEK-KIGALI :	ETIRU :	TOTAL :
TOTAL	: 5.349.192 Kg :	21.082.071 Kg :	2.692.165 Kg :	29.123.428 Kgs

V. Caféiers Umuganda de Kanombe

1. Introduction

Comme mentionné dans le rapport annuel 1981, la superficie occupée par la caféière "Umuganda" de Kanombe reste de 40,36 ha car toute l'espace pouvant être emblavé en cette culture l'a été au cours des années antérieures.

Elle comprend deux parties: la partie des civils et la partie des militaires.

2. Données de Base

PARTIE	NOMBRE DE CAFÉIERS			PRODUCTION KGS		
	En production	Non en production		TOTAL	CERISES	PARCHÉ
		: 1980 :	1981 :	1982 :		
CIVILS	: 52.529	: - :	- :	- :	52.529: 157.832:	23.885
MILITAIRES	: 28.726	: - :	- :	- :	28.197: ? :	?
TOTAL	: 80.726	: - :	- :	- :	80.726: - :	-

Tous les 80.726 caféiers ont produit cette année, mais la production des jeunes caféiers reste faible. La production des 52.529 caféiers à charge de l'OCIR CAFE se chiffre à 23.885 Kgs parche dont 352 kgs de café léger soit un rendement de 455 gr par arbres ou 909 Kgs à l'ha (la superficie de la partie des civils étant de 26.265 ha). Le rapport cerise/parche est de 6.608: ce rapport est très faible.

Il y a eu beaucoup d'avortement des cerises à cause de la mauvaise saison (pas de pluies au moment de la nouaison).

Nous ne disposons pas de statistiques de production pour la partie des caféiers des militaires.

3. Travaux réalisés au cours de l'année

1. Parcelles des Civils

Les travaux réalisés comprennent principalement l'entretien, la taille, le paillage, la récolte et la désinsectisation.

1.1. Entretien: Les travaux d'entretien ont été principalement le sarclage et l'extirpation de mauvaises herbes (chiendent, oxalis,...) ainsi que la coupe d'herbes poussant dans les pistes.

.../...

1.2. Paillage : Le paillis utilisé dans la caféière de Kanombe provient de 3 sources principales :

- a) la coupe du pennisetum et du tripsacum que l'OCIR CAFE produit dans le marais derrière Rwandex.
- b) la coupe du papyrus dans la vallée de la Nyabarongo (Ruyenzi)
- c) l'achat de fanes de sorgho et de maïs et les têtes de cannes à sucre (très peu) chez les paysans des alentours de Kanombe.

Nous avons beaucoup dépensé pour le paillis cette année pour l'étendre sur toute la surface occupée par les caféiers et non aux pieds des arbres comme les années précédentes afin d'augmenter la productivité et de réduire prochainement la main-d'oeuvre devant assurer l'entretien (il pousse peu d'herbes dans une caféière bien paillée).

Les travaux de paillage sont effectués par la main-d'oeuvre de l'OCIR CAFE. Nous avons terminé la culture d'herbes à paillis dans le marais derrière Rwandex. Ces herbes ne parviennent pas à couvrir les besoins de ces caféiers, ce qui nous amène à exploiter d'autres sources.

Nous aimerions trouver un autre espace libre pour augmenter la superficie d'herbes à paillis sinon le problème va rester préoccupant.

1.3. La taille:

Des trois catégories de la taille, seule celle de production a été appliquée sur tous les caféiers tant pour les civils que pour les militaires (80.726 caféiers). Il est à noter que ces travaux ont été assurés par notre équipe spécialisée et par quelques militaires initiés (ESM, PM et Escadron de reconnaissance).

1.4. Récolte:

Elle a débuté vers fin mars pour se terminer avec fin juin. L'opération a bénéficié d'une main-d'oeuvre suffisante. La production en café cerise a été de 157.832 Kgs tandis que le café parche sec est de 23.885 Kgs dont 352 Kgs de café léger.

1.5. Désinsectisation :

Cette opération a été effectuée mécaniquement par l'équipe de l'OCIR CAFE et ceci en deux passages séparés d'un intervalle de 15 jours.

NOMBRE DE CAFÉIERS DESINSECTISÉS :

	1er PASSAGE		2ème PASSAGE	
	CAFÉIERS	SUMITHION KGS	CAFÉIERS	SUMITHION KGS
CIVILS	52.529	525,290	52.529	525,290
MILITAIRES	28.197	281,970	28.197	281,970
TOTAL	80.726	807,260	80.726	807,260

La quantité totale du produit utilisé est de 1.714,560 Kgs.

Usine de dépulpage de MASAKA.

Cette usine a servi pour le dépulpage des cerises de la caféière Umuganda de Kanombe (partie des civils + cellule ESM et Camp Kigali).

Comme l'année passée nous avons eu un problème de manque d'eau qui a finalement été résolu par nos mécaniciens en tendant le courroie reliant le petit groupe électrogène au dépulpeur : le dépulpage a été plus rapide et conséquemment l'eau n'était plus gaspillée.

4. Divers

4.1. Marais derrière Rwandex

La mise en place des herbes à paillis dans ce marais est terminée. Nous les avons même exploitées cette année au profit de la caféière "Umuganda" de Kanombe mais nous regrettons que la quantité de paillis coupé dans ce marais est loin de satisfaire les besoins de cette caféière.

4.2. Dépense et recettes café Umuganda 1982.

1) Dépenses.

a) Salaire de la main-d'oeuvre/Kanombe + Marais + Usine-Masaka.

MOIS	:	MONTANT	:	OBSERVATIONS
JANVIER	:	450.387	:	Main d'oeuvre + Capitas
FEVRIER	:	471.199	:	" "
MARS	:	443.440	:	" "
AVRIL	:	882.283	:	" "
MAI	:	1.185.093	:	" "
JUIN	:	792.695	:	" "
JUILLET	:	763.463	:	" "
AOUT	:	808.231	:	" "
SEPTEMBRE	:	815.565	:	" "
OCTOBRE	:	901.818	:	" "
TOTAL	:	7.454.174	:	

Le tableau ci-dessus montre que le coût de la main-d'oeuvre devient élevé depuis le mois d'avril jusque pratiquement à la fin de l'année. Ceci provient de la récolte du café (avril-juin), la recherche du paillis et le paillage exigent beaucoup d'ouvriers.

b) Achat de l'outillage agricole : 116.530 F

c) Achat fanes de sorgho et de maïs : 253.050 F

Total dépenses: 7.823.754 F

.../...

2) Recettes : $120 \text{ F} \times 23.885 = 2.866.200 \text{ F}$

3) Déficit : 4.957.554 F

Remarque :

1. Le transport du paillis par les camions de l'OCIR CAFE et quelques produits utilisés pour faire fonctionner l'usine de dépulpage de Masaka ne sont pas valorisés.
2. 521 sacs en jute neufs ont été ramenés à l'OCIR CAFE -- GIKONDO chargés de café parche soit une valeur de 75.545 F. Nous devons les récupérer pendant la prochaine campagne de récolte et s'ils sont utilisés à autre chose, les dépenses pour l'achat d'un tel nombre de sacs ne seront pas imputées à la caféière "Umuganda" de Kanombe.

5. Conclusions :

Le coût de la main-d'oeuvre est très élevé surtout pendant la campagne de récolte et au moment du paillage. Nous pensons que, suite à un paillis épais qu'a bénéficié cette caféière, les travaux de sarclage vont diminuer et donc la main-d'oeuvre assurant l'entretien réduite.

En outre, nous allons voir comment réduire le coût de la main-d'oeuvre coupant le paillis en les payant par tâche et camion chargés.

Il nous faut encore de l'espace libre pour y planter des herbes à paillis car les plantations de pennisetum et tripsacum sises derrière Rwandex (15ha seulement) ne parviennent pas à couvrir les besoins de la caféière de Kanombe.

Le contrôle à Masaka est difficile également, nous avons peur qu'on nous vole du café parche.

VI. CONCLUSIONS GENERALES.

Inutile de répéter que la suppression des zones cafés et le retrait des agronomes de zones font que la plupart de nos activités ne sont pas bien respectées. De multiples contacts ont été faits avec les agronome de Préfecture et de communes et avec les Bourgmestres, des tournées ont été faites pour suppléer à cette carence mais les résultats ne sont pas encore satisfaisants.

C'est pourquoi le service de la production établit au début de chaque année un programme d'activités qu'il soumet au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage pour se faire épauler par les agronomes du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

Pour les caféiers "Umuganda" le service essayera de programmer les activités des ouvriers; l'achat des fanes de sorgho et de maïs devra également être poursuivi jusqu'à ce que nous serions capables de produire beaucoup de paillis.

.../...

B. SECTION " AUTRES CULTURES " :

B.1. Service Quinquina

Le travail relevant de la section "Autres Cultures" concerne tous les travaux de germoirs - pépinières de quinquina menés à Rushashi et Ndusu et ceux de replantations et d'entretien du Quinquina effectués à Mwito et à Ntendozi; le coût de tous ces travaux est financé exclusivement par l'OCIR CAFE. Il existe un projet quinquina financé par la Banque Mondiale et le Gouvernement Rwandais. Il opère dans les préfectures de Cyangugu, Kibuye et Gikongoro.

1. Région de Bunbogo (RUSHASHI)

Cette région compte un germoir central (15 abris) et trois pépinières desservant 5 Communes: Rushashi, Musasa, Tare, Mbogo et Shyorongi. Ces trois chantiers (Rushashi, Gasiza, Karambo) dont la capacité est de 300.000 plants ont pu contenir cette année 192.740 plants seulement.

Distribution des plants.

La distribution a été faible, seulement 33.080 plants ont été distribués. Nous aurions pu distribuer plus si la population venait spontanément chercher les plants au niveau des pépinières. Il faut les transporter pour eux par camionnette jusqu'au niveau des secteurs et même avec cette aide, la demande, n'est pas assez stimulée. Malheureusement aussi la camionnette pour transport n'était pas toujours disponible.

2. Région Bukonya (NDUSU).

Cette région est composée d'un complexe germoir pépinière.

- Le germoir comprend 9 abris dont 4 sont encore vides car la demande de plants reste encore faible.
- La pépinière est d'une capacité de 1 million de plants.

Distribution : Elle a été satisfaisante et se répartit comme suit :

Pépinière.	Commune	Mars 82	Octobre 82	Totale
Gasenyi	- Ndusu	55.470	64.533	120.003
	- Gatonde	13.220	64.530	77.750
	-- Nyakabanda	700	385	1.085
	-- Satinskyi	250	650	800
	- Giciye	250	479	729
		69.890	140.577	200.369

En fin décembre il restait encore dans la pépinière 233.846 plants.

.../...

3. Recensement de plantations dans le Bumbogo et Bukonya

<u>Région</u>	<u>Nombres de planteurs</u>	<u>Superficie (ha)</u>
BUMBOGO	700	74,00 ha
BUKONYA	477	41,58 ha
	1.177	115,58 ha

4. Aspect général des plantations dans le Bukonya et Bumbogo

Dans la commune de Rushashi, les plantations sont dans un état déplorable. Malgré la présence de notre Agronome, le manque de soutien de la part des autorités communales qui même publiquement critiquent cette culture est décourageant.

Dans les 4 autres communes, les planteurs font de leur mieux.

Dans le Bukonya, les plantations sont entretenues, mais vu l'éparpillement de celles-ci, on ne les voit pratiquement pas; elles sont cachées par les bananeraies.

5. Plantation de l'OCIER CAFE à Ntendezi

Cette plantation couvre environ 30 hectares sur un terrain de l'OCIER CAFE dont la superficie n'est pas encore identifiée. Nous sommes entrain d'essayer de l'évaluer.

5.1. Récolte à Ntendezi

Au cours de cette année, on a récolté les pieds malades seulement.

La quantité récoltée est la suivante :

2.119 Kgs écorces de racines
3.524 Kgs écorces de troncs
2.730 Kgs écorces de branches.

Toutes ces écorces ont été acheminées à Kigali. Il ne reste qu'environ 2,5 tonnes d'écorces (mélange) à Ntendezi.

5.2. Essai de lutte contre le phytophthora C:

Des essais de lutte contre le phytophthora sp. avaient été installés à Ntendezi en collaboration avec l'ISAR. Devant les résultats peu satisfaisants, le coût et le désintéressement de l'ISAR (Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda) nous avons suspendu ces essais.

6. Plantations de l'OCIER CAFE à Mwito

C'est une vieille plantation de Quinquina localisée sur 4 hectares. Il y a en plus un boisement d'Eucalyptus en grande partie et de grevilea sur environ 60 ha et un hectare de caféiers.

Les Travaux effectués au cours de l'Année 1982 à Mwito ont consisté

- à l'arrachage de ces vieux plants pour la replantation, 8 ha de jeunes plants sont actuellement mis en place mais il faudra regarnir car une bonne partie des plants est morte à cause de la sécheresse.
- Aux travaux de labour et de replantation.
- à l'entretien des caféiers et de jeunes plants de quinquina .

.../...

B.2. PROJET QUINQUINA

I. Introduction

Le Projet Quinquina dont la signature d'accord date du 20 Août 1976 a effectivement démarré le 2 Mars 1977. La date de clôture était prévue au 30 Juin 1982, mais elle fut prolongée de neuf mois suite à la demande du gouvernement auprès de la Banque Mondiale.

1. Personnel.

Nous avons toujours estimé nécessaire d'affecter le personnel de vulgarisation sur le terrain eu égard à l'étendue des zones du Projet et à l'état dispersé des plantations villageoises.

1.1. Personnel de terrain du Projet Quinquina au 30/6/1982

	:Agronome A2	:Assistant Agricole	: Moniteur Agricole	:Surveillant M.O.
Cyangugu	: 1	: 3	: 4	: 6
Kibuye	: 1	: 3	: 7	: 10
Gikongoro	: -	: 3	: 4	: 6
	: 2	: 9	: 15	: 22

1.2. Personnel de terrain du Projet Quinquina au 31/12/1982

	:Agronome A2	:Asistant Agricole	: Moniteur Agricole	: Surveillant M.O.	: Chauffeur
Cyangugu	: 1	: 1	: 2	: 6	: 1
Kibuye	: 1	: 1	: 7	: 9	: 1
Gikongoro	: -	: 3	: 3	: 3	: 3
	: 2	: 5	: 12	: 18	: 3

Un mouvement important a été opéré au sein du personnel du Projet :

- Une partie du personnel oeuvrant dans la région couverte par le Projet Café a été automatiquement reprise par celui-ci c.à.dire: - 2 Assistants Agricoles et 2 Moniteurs Agricoles.
- Un Agronome A2 a été licencié pour vol.
- Un moniteur Agricole a été également renvoyé.

L'équipe du bureau de Direction n'a pas changé, elle comprend: un Directeur de Projet, un Comptable, Une Secrétaire, une Archiviste et un Chauffeur de Direction.

.../...

2. Les moyens logistiques

Le Projet dispose de 4 véhicules dont 2 camionnettes toyota, une Land Rover affectées dans les zones et une camionnette peugeot 504 qui sert de liaison entre Kigali et les trois différentes zones du Projet.

- Une voiture peugeot 305 avait été achetée en Juillet 1982, pour remplacer la camionnette peugeot 504, mais elle fut déclassée au cours d'un accident de roulage. L'affaire a été transmise à la Société Nationale d'Assurances (SONARWA).-

Le Projet dispose également de 6 motos suzuki TC 100 qui sont utilisées par les Agronomes de secteurs Quinquina. Vu les moyens financiers très limités dont dispose le projet, le parc automobile n'a pu être renouvelé en 1982 conformément à la recommandation de la dernière mission de supervision de la Banque Mondiale.

3. Le matériel Agricole.

Le Projet distribue du matériel devant servir sur les chantiers de germoirs - de pépinières, il s'agit notamment: des houes, des tridents, des machettes, des hâches, des pulvérisateurs, des arrosoirs, des pelles, des brouettes, etc.....

II. Etat d'exécution du Projet

2.1. Senences.

5 Kgs de semences achetées à Ifulungu (Zaïre) nous sont parvenus en Septembre 1982. Ces semences ont été distribuées dans les trois zones du Projet en tenant compte de l'avancement des travaux de construction des pépinières.

2.2.1. Semis en germoirs

Répartition des semences.

Localisation	:	Quantité	:	Observation.
1. Cyangugu	-	-	:	:On a pas semé: toutes les pépinières étaient gorgées de plants de façon qu'on aurait pas de la place pour le repiquage.
2. KIBUYE	: Musasa	: 1 Kg	:	:Bonne germination
	: Mugonero	: 1 Kg	:	:Résultat moyen
3. GIKONGORO:	Mwogo	: 0,5 Kg	:	:Bonne germination mais cas de fonte de semis
	: Musange	: 1,5 Kg	:	:Très bon résultat.
4. BUMBOMBO et BUKONYA	:	: 1;0 Kg	:	:Acheté par l'OCIR CAFE car cette zone n'est pas couverte par ce projet.
	:	:	:	:

Les semis ont été échelonnés entre le mois de Septembre et Décembre pour faciliter le repiquage. La densité par planche est d'environ 2,5 grammes/m2. Sur base de 2.500.000 graines par kilogramme et de 50 % de perte, on peut prévoir: 3 millions de plantules à repiquer, mais ceci dépendra de la proportion des pertes dues à la fonte de semis.

2.1.1. Situation des germoirs.

Zone		: Nombre abris	: Abris	: Plantules	: Observation
CYANGUGU :	Ntendezi	: 27	: 7	: 100.000	:
	Muko	: 5	: 25	: 2.000	:
	Ntangara	: 17	: 5	: 1.000	:
	Gihundwe	: 16	: 8	: 100.000	:
KIBUYE:	Munzanga	: 10	: 12	: 42.000	:
	Musangwa	: 2	: -	: 18.000	:
	Musasa	: 24	: 15	: 160.000	:
	Mugonero	: 14	: 26	: 150.000	:
GIKONGORO:	Mwogo	: 27	: 7	: 120.000	:
	Musange	: 18	: 7	: 200.000	:
	Kibilizi	: 3	: 4	: 15.000	:
TOTAUX		: 163	: 116	: 900.000	:

Les demandes des plants par les agriculteurs sont actuellement faibles. C'est pourquoi, nous avons décidé de réduire le nombre de germoirs par zone.

Cyangugu : Va rester avec 2 germoirs : Ntendezi et Gihundwe.

Kibuye : restera avec 3 germoirs : Munzanga, Musasa et Mugonero.

Gikongoro : conservera 2 germoirs : Mwogo et Musange.

...../.....

2.2. Les pépinières :

2.2.1. Situation Générale des Pépinières.

Emplacement	: Stock fin	: Plants	: Total	: Plants	: Plants	: Stock fin
	: 1981	: repiqués	: 1982	: distribués	: morts	: 1982
	:	:	:	: 1982	:	:
<u>CYANGUGU</u>	:	:	:	:	:	:
1. Gihundwe	: 378.171	: 109.606	: 567.777	: 57.000	: 32.823	: 477.954
2. Muko	: 347.438	: 43.945	: 391.383	: 5.550	: 1.521	: 384.312
3. Kibingo	: 163.992	: 85.802	: 249.794	: 10.000	: 562	: 209.232
4. Kirambo	: 176.053	: 121.422	: 297.475	: 81.200	: 12.225	: 204.050
5. Nyagahembe	: 131.842	: 135.940	: 267.782	: 12.200	: 3.486	: 252.096
6. Ntangara	: 188.224	: 3.949	: 192.173	: 32.420	: 495	: 159.258
Sous Total	: 1.385.720	: 580.664	: 1.966.384	: 198.370	: 51.112	: 1.712.447
<u>KIBUYE</u>	:	:	:	:	:	:
1. Nyabinombe	: 234.895	: 36.000	: 270.895	: 49.340	: 214.138	: 7.417
2. Munzanga	: 100.119	: 58.916	: 159.035	: 51.567	: 54.186	: 53.282
3. Musasa	: 129.518	-	: 129.518	: 98.420	: 26.702	: 4.396
4. Songa	: 72.424	: 39.550	: 111.974	: 45.495	: 46.383	: 20.096
5. Mugonero	: 206.580	: 211.600	: 418.180	: 127.300	: 99.500	: 191.380
6. Kilimbi	: 85.686	: 130.040	: 215.726	: 29.330	: 64.007	: 122.389
7. Rutendeli	: 77.894	: 9.982	: 87.876	: 15.070	: 24.707	: 48.099
8. Murondwe	: 178.409	: 72.039	: 250.448	: 102.500	: 54.056	: 93.892
9. Nganzo	: 57.263	-	: 57.263	: 57.263	-	-
10. Gasharu	: 98.278	: 107.741	: 206.019	: 88.460	: 64.200	: 53.359
11. Nyabikeli	: -	: 98.212	: 98.212	-	: 33.405	: 64.807
Sous Total	: 1.241.066	: 764.080	: 1.304.106	: 664.745	: 681.284	: 659.117
<u>GIKONGORO</u>	:	:	:	:	:	:
1. Mwogo	: 156.716	: 11.582	: 168.298	: 88.562	: 20.736	: 59.000
2. Kibilizi	: 69.447	: 41.403	: 110.850	: 30.970	: 16.850	: 63.030
3. Mudasonwa	: 105.857	: 88.518	: 194.375	: 25.560	: 60.604	: 108.211
4. Manwali	: 130.214	: 946	: 131.160	: 64.560	: 35.600	: 31.000
5. Rukondo	: 76.288	: 505	: 76.793	: 22.437	: 37.200	: 17.156
6. Kavili	: 129.598	: 42.504	: 172.102	: 82.990	: 36.118	: 52.994
7. Husange	: 93.137	: 232.563	: 325.700	: 131.700	: 39.000	: 155.000
Sous Total	: 761.257	: 418.021	: 1.154.278	: 446.779	: 246.108	: 461.391
TOTAUX	: 3.388.043	: 1.762.765	: 4.424.768	: 1.309.894	: 978.504	: 2.832.955

2.2.2. La distribution des plants aux agriculteurs.

Emplacement	: Distribution : Mars 82 -- Mai 82	: Distribution : Octobre -- Novembre 82	: Distribution : totale
<u>CYANGUGU</u>			
1. Gihundwe	: 44.600	: 12.400	: 57.000
2. Muko	: 3.750	: 1.800	: 5.550
3. Kibingo	: 1.350	: 8.650	: 10.000
4. Kirambo	: 28.500	: 52.700	: 81.200
5. Nyagahembe	: 8.200	: 4.000	: 12.000
6. Ntangara	: 5.020	: 17.400	: 32.420
Sous Total	: 91.420	: 106.950	: 198.370
<u>KIBUYE</u>			
1. Nyabinombe	: 12.070	: 37.270	: 49.340
2. Munzanga	: 22.835	: 28.732	: 51.567
3. Musasa	: 23.450	: 74.970	: 98.420
4. Songa	: 17.370	: 28.125	: 45.495
5. Mugonero	: 29.300	: 97.700	: 127.300
6. Kilimbi	: 19.330	: 10.000	: 29.330
7. Rutendeli	: 15.070	: -	: 15.070
8. Murondwe	: 38.110	: 64.390	: 102.500
9. Ngranzo	: 57.263	: -	: 57.263
10. Gasharu	: 37.780	: 50.680	: 88.460
11. Nyabikeli	: -	: -	: -
Sous Total	: 272.578	: 391.867	: 664.445
<u>GIKONGORO</u>			
1. Mwogo	: 40.332	: 48.230	: 88.562
2. Kibilizi	: 15.850	: 15.120	: 30.970
3. Mudasonwa	: 8.760	: 16.800	: 25.560
4. Manwali	: 38.770	: 25.790	: 64.560
5. Rukondo	: 6.100	: 16.377	: 22.477
6. Kavili	: 27.820	: 55.170	: 82.990
7. Musange	: 61.650	: 70.050	: 131.700
Sous Total	: 199.282	: 247.497	: 446.779
TOTAUX	: 563.280	: 764.314	: 1.309.594

L'année qui s'achève a été caractérisée par la prolongation de la grande saison sèche de façon que la mise en place des plants a été effectuée au cours du mois de Novembre.

Malgré la mauvaise situation que connaît actuellement le quinquina, des efforts ont été déployés dans le cadre de la distribution des plants en commençant par les autorités administratives locales et en regroupant les planteurs sur des propriétés communales inoccupées.

2.2.3. Les pertes dans les pépinières.

Emplacement	Plantules repiqués	Pertes
<u>CYANGUGU</u>		
1. Gihundwe	189.606	32.823
2. Muko	43.945	1.521
3. Kibingo	85.802	562
4. Kirambo	121.422	12.225
5. Nyagahembe	135.940	3.486
6. Ntangara	3.949	495
Sous Total	580.664	51.112
<u>KIBUYE</u>		
1. Nyabinombe	36.000	214.138
2. Munzanga	58.916	54.186
3. Musasa	-	26.702
4. Songa	39.550	46.383
5. Mugonero	211.600	99.500
6. Kilimbi	130.040	64.007
7. Rutendeli	9.982	24.707
8. Murondwe	72.039	54.056
9. Nganzo	-	-
10. Gasharu	107.741	64.200
11. Nyabikeli	98.212	33.405
Sous Total	764.080	681.284
<u>GIKONGORO</u>		
1. Mwogo	11.582	20.736
2. Kibilizi	41.403	16.850
3. Mudasonwa	88.518	60.604
4. Manwali	946	35.600
5. Rukondo	505	37.200
6. Kavili	42.504	36.118
7. Musange	232.563	39.000
Sous Total	418.021	246.108
TOTAUX	1.762.765	978.504

Les pertes dans les pépinières ont été énormes: la mort des plants à l'âge de 4 mois a été souvent observée.

La maladie présente les symptômes de nécrose de tissus au niveau du col et suivi d'un nainisme et de décoloration du feuillage. Au stade avancé, la jeune plante forme de rejets, puis meurt. Cette fois-ci, la vitesse de propagation a été rapide malgré les pulvérisations régulières du captane.

2.2.4. Résumé des statistique

	: CYANGUGU	: KIBUYE	: GIKONGORO	: Totaux
Plantules répiquées	: 580.664	: 764.080	: 418.021	: 1.762.765
Les pertes	: 51.112	: 681.284	: 246.108	: 978.504
Le total des plants 1982	: 1.966.384	: 1.304.106	: 1.154.278	: 4.424.768
Distribution totale	: 198.370	: 664.445	: 446.779	: 1.309.594
Les plants en stock fin 1982:	1.712.447	: 659.117	: 461.391	: 2.832.955

La distribution des plants se fait toujours pendant la période de pluies : Mars-Mai et Octobre-Novembre. Des plants sont vendus symboliquement à un prix relativement faible pour soutenir les paysans à un revenu fort modeste. Ce prix était de 1 Frw par plant en 1977, il est passé en 1978 de 1 Frw à 0,40 Frw le plant. De 1979 jusque maintenant ce prix est ramené à 0,1 Frw le plant.

2.3. Les plantations villageoises.

Des plantations installées au cours des années passées présentent un très bon aspect végétatif et des entretiens ont été bien faits par les planteurs sauf à Cyangugu où l'arrêt de la commercialisation des écorces durant la période de Juin 1981 - Septembre 1982 avait découragé la plupart des agriculteurs. Cette année les difficultés de reprise dues à la sécheresse ont été signalées à Kibuye mais les pertes dans les champs n'ont pas été très importantes (inférieures à 5 % des plants distribués).

2.3.1. Evolution des plantations 1977-1982

ZONES	: 1977	: 1978	: 1979	: 1980	: 1981	: 1982	: TOTAL
CYANGUGU	: 204,0	: 24,3	: 24,4	: 63,1	: 26,5	: 19,8	: 362,10
KIBUYE	: 10,4	: 14,0	: 12,1	: 22,4	: 19,4	: 66,4	: 144,7
GIKONGORO	: -	: 5,6	: 22,1	: 22,4	: 47,0	: 44,6	: 141,7
	: 214,4	: 43,9	: 58,6	: 107,9	: 92,9	: 130,8	: 648,5

On se souviendra que les plants distribués en 1977, à Cyangugu et à Rwomatamu (KIBUYE) sont issus des anciennes pépinières de L'OCIER CAFE.

2.3.2. Le recensement des plantations

Le recensement repris ci-dessous englobe les réalisations du projet ainsi que les plantations réalisées avant le démarrage de celui-ci.

Commune	Planteurs	Superficies (ha).
<u>CYANGUGU</u>		
1. Karengera	3.867	647,10
2. Gatare	4.809	586,72
3. Kiramba	2.201	319,14
4. Kagano	2.217	345,02
5. Cyimbogo	1.051	236,44
6. Gisuma	1.200	214,50
7. Gafunzo	1.067	159,36
8. Nyakabuye	555	93,84
9. Kamembe	466	85,96
10. Gishoma	213	30,11
Sous Total	17.726	2.718,19
<u>KIBUYE</u>		
1. Bwakira	358	40,49
2. Mwendu	215	75,60
3. Kivumu	149	8,35
4. Rwanatamu	1.430	256,76
5. Gishyita	65	10,30
6. Gisovu	27	8,4
Sous total	2.244	399,90
<u>GIKONGORO</u>		
1. Nyamagabe	560	33,30
2. Mudasomwa		
3. Karama	632	50,96
4. Kinyamakara Kivu		
5. Rukondo	405	17,47
6. Musonge	260	35,68
Muko		
7. Karambo	42	4,30
Sous Total	1.899	141,71

Totaux : - Planteurs : 21.869
 - Superficies : 3.259,80 ha.

2.4. Situation phytosanitaire.

2.4.1. Dans les germoirs

Les plantules de quinquina sont petites au début de leur croissance se montrent très fragiles à la lumière directe: nous les protégeons par des dispositifs entravant plus ou moins la lumière directe et les vents forts.

On évite également de favoriser une atmosphère lourde et humide dans les germoirs pour ne pas provoquer des "fontes" de semis. Celles-ci sont maîtrisées grâce aux pulvérisations tous les 15 jours du captane à la dose de 40 grammes pour 20 litres d'eau.

2.4.2. Dans les pépinières

On observe de temps en temps l'attaque des feuilles par un papillon de genre *Celerio nerii*. La pulvérisation du sumithion 3 % donne de bons résultats.

Des fortes attaques de maladies cryptogamiques ont été souvent observées et causent d'énormes pertes.

2.4.3. Dans les champs

-- Maladies cryptogamiques.

Nous observons toujours une forte attaque des arbres dans les plantations de Cyangugu causée par un champignon du genre *Phytophthora cinnamomi* qui est caractérisée par un chancre linéaire sur l'écorce du tronc; c'est le seul champignon qui y cause plus de dégâts.

L'OCIR CAFE en collaboration avec l'ISAR ont installé des essais de lutte contre ce champignon, mais les résultats obtenus jusque maintenant ne permettent pas de tirer une conclusion quelconque. Cependant quelques mesures préventives sont préconisées:

- Arrachage et destruction des pieds malades.
- Eclaircies dans les plantations trop denses.
- Pulvérisation des fongicides sur des plants encore sains.
- Entretien régulier des plantations.

-- Insectes nuisibles

-- Le principal ennemi du feuillage du quinquina, c'est un petit insecte du genre *Helopeltis orophila*: les feuilles se recroquevillent et tombent.
L'attaque a lieu surtout en saison sèche.

-- Les chenilles (larves d'un papillon du genre: *Celerio nerii* (ou sphinx du quinquina) attaquent les feuilles, les bourgeons et parfois les jeunes rameaux.

Moyens de lutte: On lutte contre ces 2 insectes par désinsectisation du sumithion 3 % à raison de 100 Kgs par hectare, de préférence au début de la saison sèche.

.../...

2.5. Récolte et commercialisation du quinquina

2.5.1. Achat des écorces

Les achats des écorces au producteur qui avaient été suspendus en Février 1981 ont repris en Septembre 1982.

Les commerçants rwandais achètent des écorces aux planteurs et les acheminent à Kigali, ils reçoivent 10 Frw au kg pour le transport. Le prix payé aux planteurs est de 105 Frw par kilogramme d'écorces de troncs et de racines sans tenir compte de leur teneur en Q.A.A.; seulement on examine sommairement l'état de séchage et on fait un triage manuel pour enlever les impuretés.

Pour limiter les récoltes prématurées, des cartes d'identification des planteurs sont mises au point pour réglementer les récoltes. L'âge de récolte est fixé à 7 ans.

Quantité achetée : 400 tonnes dont 200 tonnes vont constituer le stock initial de l'Usine RWAKIMA, 200 autres feront l'objet d'exportation.

2.5.2. Exportation des écorces.

-- Le prix moyen obtenu sur le marché international pour le sulfate de quinine est tombé de 2,70 \$ U.S. à 2,30 \$ U.S./once vers la fin de l'année 1981.

-- Le prix indicatif est de 1.850 FB/Kg de Q.A.A. CIF port ZAVENTEM. Comme les écorces de quinquina se vendent surtout en Francs Belges le taux de change reste un problème car notre franc étant lié au dollar s'est beaucoup apprécié ces dernières années avec le dollar.

2.5.3. Quantité d'écorces exportées

<u>Année</u>	<u>Quantité (tonnes).</u>
1975	333
1976	187
1977	616
1978	695
1979	325
1980	818
1981	546
1982	303

2.5.4. Stock au 31 Décembre 1982 : 298.300 Kgs d'écorces de troncs et racines.

.../...

III. Exécution du budget (1982)

3.1. Utilisation des fonds.

POSTE	M O N T A N T	
	Prévu	Dépenses
1.- Salaires S/Statuts	3.500.000 S/S	3.201.054
et S/contrats	4.500.000 S/C	4.485.637
- Journaliers	16.500.000	14.497.950
Equipement	4.200.000	960.000
Semences quinquina et fournitures: pépinières (outillage et produits: chimiques)	6.000.000	350.000
Frais généraux		
- Carburant & Lubrifiant	8.334.000	5.877.315
- Entretien & réparation		
- Fournitures de bureaux		
- Assurance		
- Indemnités et Soins médicaux, etc..:		
TOTAUX	43.034.000	29.371.956

Les dépenses d'investissement ont été réduites aux strict minimum car: les trois camionnettes qui étaient prévues au budget n'ont pas été achetées.

Certaines fournitures des pépinières n'ont pas également été achetées (outillage agricole, tous les produits chimiques...). Ceci pour pouvoir garder des recettes permettant de continuer les pépinières quand les ressources de la Banque Mondiale seront épuisées. Ce sont ces différents éléments supprimés dans le budget qui justifient l'écart entre le montant prévu et celui dépensé.

.../...

3.2. ETAT DES REMBOURSEMENTS PAR LA BANQUE MONDIALE

Demande	Catégorie	Date d'encaissement	Montant	Cumul U.S.	Montant	Cumul	Gouvern.
			£		FRW	FRW	rwandais
		3/82	68.455,71	68.455,71	6.291.764	6.291.764	
N° 35	3	5/82	69.316,70	137.772,41	6.329.611	12.621.375	
36	3	6/82	80.354,66	218.127,07	7.324.012	19.945.387	
37	3	9/82	81.485,87	299.612,94	7.480.440	27.425.827	
38	3	10/82	6.700,00	306.312,94	615.797	28.041.624	
39	4	12/82	62.519,58	368.832,52	5.746.175	33.787.799	
40	3	5/82	-	-	-	-	10.805.600
							Frw

Taux d'échange : 1 dollar U.S. : 91,91 Frw.

Cette fois-ci les versements de fonds par la Banque Mondiale ont été au cours de cette année réguliers. Aucune difficulté dans le paiement n'a été éprouvé comme c'était le cas les années antérieures. Nous remarquons également que le Gouvernement Rwandais a versé sa participation y compris les arriérés des années 1980 et 1981.

IV. CONCLUSIONS.

- Lors de l'évaluation du Projet, le commerce des écorces du quinquina était prospère; la demande des plants par des agriculteurs était importante. Ceci a conduit à une surestimation du taux de réalisation annuelle du programme par les évaluateurs de la Banque Mondiale.
- Les difficultés d'ordre climatique telle que la sécheresse prolongée dans certaines régions des zones du Projet surtout au moment de plantation; -- la situation conjoncturelle que le quinquina est en train de traverser durant ces dernières années (le planteur n'est pas payé au prix rémunérateur); tous ces différents facteurs n'ont pas permis de respecter le timing initialement prévu.
- Aussi les évaluateurs du Projet n'ont pas tenu compte qu'il est techniquement impossible de produire des plants à la première année et qu'il faut environ 16 mois (7 mois de germoirs + 9 mois de pépinières).

...../.....

-- Cependant nous constatons que les réalisations de cette année sont encourageantes par rapport à celles des années précédentes :

214,4 hectares en 1976--1977: par l'OCIR CAFE et une partie par le Projet.

43,9 hectares en 1978.

58,6 hectares en 1979.

108,0 hectares en 1980.

93,0 hectares en 1981

130,9 hectares en 1982.

648,8 hectares en cinq ans et six mois.

Nous attendons que l'Usine d'extraction de la quinine qu'on est entrain de construire à Kirambo (Cyangugu) soit opérationnelle pour voir dans quelles mesures on pourra relever la situation surtout dans le domaine de la replantation. En attendant, nous allons conseiller aux planteurs de ne plus arracher lors de la récolte, mais plutôt de recéper le tronc: ce qui nous permettra de résoudre en partie ce problème de non replantation.

.../...

CHAPITRE III. SERVICE COMMERCIAL

A. Section Licences et Taxation

Les activités de cette section portant sur :

- le contrôle du conditionnement et de l'entrepôt du café et des autres produits rentrant dans les activités de l'Office;
- l'échantillonnage;
- les travaux de laboratoire, dégustation, contrôle de la qualité;
- l'administration et émission des certificats de qualité et d'origine.

1. Contrôle du Conditionnement et de l'entrepôt du café

1.1. Conditionnement

Comme d'habitude, à l'entrée de chaque lot de café, nous procédons à la vérification du poids, du marquage, de la propreté des sacs et de la solidité de leur couture

1.2. Entrepôt

Les problèmes d'entrepôt auxquels nous faisons allusion dans nos rapports précédents sont en voie de trouver une solution.

L'année dernière, un entrepôt de 3500 m² a été construit et nous signalons dans notre dernier rapport que nous comptons en ériger un autre cette année-ci.

Ce dernier est presque achevé et couvre une superficie de plus ou moins 6.000 m².

2. Echantillonnage

Comme d'habitude, chaque fois qu'un lot de café est complet un échantillon est prélevé suivant les règles que nous avons déjà décrites dans nos rapports précédents. Le prélèvement d'échantillons va de pair avec l'établissement des certificats d'entrepôt.

3. Travaux de laboratoire, dégustation contrôle de la qualité

Le contrôle de la qualité du café est une des activités fondamentales de l'Office. Ce contrôle est effectué au cours des travaux de laboratoire et de dégustation dont nous avons déjà exposés la procédure en détail dans notre rapport de l'exercice 1980.-

.../...

4. Administration et émission des certificats de qualité et d'origine

4.1. Certificats de qualité/licences d'exportation

Chaque lot de café exportable est couvert par une licence d'exportation et accompagné d'un certificat de **qualité** qui résume les caractéristiques relevées à l'examen.

Nous avons ainsi délivré au cours de cette année 1538 certificats de qualité/licences d'exportation pour un total de 23.085.000 Kgs cfr tableau "Production de café suivant le type de classification et licences émises".

Il est à déplorer que la **qualité** de notre café se détériore de plus en plus : le type ORDINARY prenant le dessus en quantité sur le type STANDARD.

4.2. Certificats d'origine

Nous avons signalé dans notre dernier rapport que les clauses économiques de l'Accord International de 1976 sur le café étaient entrées en vigueur le 1/10/1980.

Il est peut-être utile de rappeler que l'année caféière d'après l'Organisation Internationale du Café commence au 1 octobre de chaque année pour se terminer le 30 septembre de l'année suivante.

Ainsi donc pour ce qui a trait aux certificats d'origine et contingents d'exportation nous nous reporterons à l'année caféière OIC 1981/82 c.à.d. la période comprise entre le 1/10/81 et le 30/9/1982, qui couvre les 3/4 de l'année civile 1982.

Les certificats d'origine formule "O" délivrés au cours de cette période couvrent une somme de 22.485.000 Kgs, répartis comme suit :

...../.....

ANNEE/MOIS	CERT.D'ORIG. FORM. 0	TOTAL TRIM.	CERT.D'ORIG. FORMULE X.
1981 OCTOBRE	2.790.000		
NOVEMBRE	2.327.200		
DECEMBRE	462.800	5.580.000	
1982 JANVIER	4.290.000		
FEVRIER	75.000		
MARS	180.000	4.545.000	
AVRIL	1.575.000		
MAI	1.215.000		
JUIN	1.125.000	3.915.000	
JUILLET	4.885.400		3.000.000
AOUT	3.135.000		
SEPTEMBRE	424.600	8.445.000	
TOTAL	22.485.000 Kg	22.485.000 Kg	3.000.000 Kg

L'on se souvient que le quota qui nous était alloué pour l'année 1981/82 s'élevait à 375.000 sacs soit 22.500.000 Kg. La différence de 15.000 Kg est compensée par l'excédent de l'année passée (180/81) qui s'élevait à 15.000 Kg.

Les certificats d'origine formule " X " couvrent les 3.000 tonnes vendues à l'Algérie.

Conclusion

Nous parlions dans notre dernier rapport d'une dégradation de la qualité de notre café. Nous constatons que malheureusement aucune amélioration n'a été réalisée cette année.

Nous espérons que les dernières tournées de sensibilisation des caféiculteurs par le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, celui de l'Intérieur et le Directeur de l'OCIR CAFE qui ont amorcé un encadrement plus assidu, ainsi que l'installation des nouvelles machines de depulpage, nous conduiront à une meilleure production en quantité et en qualité.

.../...

PRODUCTION DU CAFE SUIVANT LE TYPE DE CLASSIFICATION
ET LICENCES NISSES

MOIS/TYPE	STPD	ORD	T	N/MT	TOTAL/KG
JANVIER	-	30.000 KG	-	-	30.000 KG
FEBVIER	-	60.000 KG	-	-	60.000 KG
MARS	-	30.000 KG	-	-	30.000 KG
AVRIL	-	840.000 KG	-	-	840.000 KG
MAI	225.000 KG	855.000 KG	-	25.730 KG	1.105.730 KG
JUIN	2.670.000 KG	3.030.000 KG	-	-	5.700.000 KG
JUILLET	4.080.000 KG	3.495.000 KG	-	-	7.575.000 KG
AOUT	1.264.620 KG	2.370.000 KG	-	-	3.634.620 KG
SEPTEMBRE	300.000 KG	615.000 KG	-	-	915.000 KG
OCTOBRE	15.000 KG	180.000 KG	735.000	30.000 KG	960.000 KG
NOVEMBRE	30.000 KG	375.000 KG	390.000 KG	-	-
DICEMBRE	-	1.395.000 KG	-	45.000 KG	1.440.000 KG
TOTAL	8.584.620 KG	13.275.000 KG	1.125.000 KG	100.500 KG	23.085.000 KG
%	37,19	57,50	4,87	0,44	100,00

PRODUCTION DE GAZE HANGLAND PANDANE LES 5 DEPARTS ANNEES (EN KG)

TYPE/ANNEE	1978	1979	1980	1981	1982
STND	: 10.065.000	: 10.315.000	: 7.755.000	: 12.092.160	: 8.584.620 Kg
ORD	: 8.985.000	: 13.095.000	: 11.715.000	: 17.655.000	: 13.275.000 Kg
U.G.	: 1.470.000	: 315.000	: 105.000	: 285.000	: -
PRINCE	: 1.185.000	: 450.000	: 465.000	: 210.000	: 1.125.000 Kg
DIPOLEMS	: 30.000	: 375.000	: 120.000	: 150.000	: -
IN. WP	: 4.375.000	: 5.565.000	: 10.407.000	: 797.400	: 100.380 Kg
TOTAL	: 26.100.000	: 30.615.000	: 30.567.000	: 31.189.560	: 23.085.000 Kg

PRODUCTION DE C'ETÉ SUIVANT LICENCIÉS H.A.S. (EN KG).

MOIS/ANNÉE	STP	ORD	UG	N. NT	TOTAL
OCTOBRE/81	452.160 KG	1.455.000 KG	30.000 KG	-	1.937.160 KG
NOVEMBRE	15.000 KG	495.000 KG	-	-	510.000 KG
DECEMBRE	90.000 KG	345.000 KG	-	-	435.000 KG
JANVIER/82	-	30.000 KG	-	-	30.000 KG
F. VRIERE	-	60.000 KG	-	-	60.000 KG
MARS	-	30.000 KG	-	-	30.000 KG
AVRIL	-	840.000 KG	-	-	840.000 KG
MAI	225.000 KG	855.000 KG	-	25.580 KG	1.105.580 KG
JUIN	2.670.000 KG	3.030.000 KG	-	-	5.700.000 KG
JUILLET	4.080.000 KG	3.495.000 KG	-	-	7.575.000 KG
AOUT	1.264.620 KG	2.370.000 KG	-	-	3.630.000 KG
SEPTEMBRE	300.000 KG	615.000 KG	-	-	915.000 KG
TOTAL	9.096.780 KG	13.620.000 KG	30.000 KG	25.580 KG	22.772.160 KG
%	39,95	59,81	0,13	0,11	100,00

B. SECTION IMPORTATION ET EXPORTATION

I. EXPORTATIONS DE CAFE 1982

1. SITUATION MONDIALE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

L'année calendaire 1982 se termine sans qu'aucune catastrophe atmosphérique n'aiteue lieu au Brésil, premier producteur mondial de café. Mentionnons pour information que durant les dix dernières années, le Brésil a souffert de cinq gelées, en 1973-1975-1978-1979-1981. Actuellement la production mondiale s'est remise et on constate un regonflement des stocks mondiaux.

D'énormes surplus existent actuellement chez les pays producteurs et selon les estimations du département américain de l'agriculture, la production pour les années caféières 1981/82 et 1982/83 s'élève respectivement à 86,3 et 82,5 millions de sacs tandis que les stocks des pays producteurs à la fin de l'année 1981/82 étaient estimés par le même département à 44,743 millions de sacs.

Du côté de la demande, la consommation mondiale s'est pratiquement stabilisée, les besoins de la consommation s'élèvent à: (en millions de sacs).

<u>Année caféière</u>	<u>U.S.A.</u>	<u>C.E.E.</u>	<u>Autres</u>	<u>Total</u>
1980/81	17,9	23,7	14,5	56,1
1981/82	17,9	23,7	14,6	56,2
1982/83	17,5	24	14,7	56,2

Ces chiffres indiquent que l'on s'attend au recul de la consommation aux Etats-Unis pendant l'année caféière en cours qui sera heureusement compensée par les augmentations dans la Communauté Economique Européenne ainsi que dans d'autres pays membres importateurs, notamment au Japon.

Le contingent global fixé en septembre 82 à 56 millions de sacs, correspond à ces statistiques.

Pendant l'année caféière 1981/82, le contingent initial était fixé à 56 millions de sacs mais le contingent à la fin de l'année caféière, compte-temu d'une augmentation de 700.000 sacs et de trois réductions de 1 million de sacs chacune, n'était plus que 53.700.000 sacs. Ce qui représente une différence de 2,3 millions de sacs entre le contingent initialement prévu et le contingent réellement utilisé.

A ces chiffres, il faut évidemment ajouter un peu plus de 5 millions de sacs exportés vers les pays non membres.

Cette situation excédentaire de l'offre mondiale de café rend difficile la tâche de l'Organisation Internationale du Café qui doit défendre les prix et tenter de les maintenir à un niveau acceptable pour les producteurs et consommateurs.

2. EVOLUTION DES PRIX

Comme le montre le graphique 3, du point de vue comportement des prix, l'année 1982 peut se subdiviser en 3 périodes bien distinctes :

.../...

a) De Janvier à la mi-Mars : Bonne tenue des cours.

Tendance très soutenue déjà amorcée pendant le trimestre précédent.

La bonne tenue des cours pendant cette période est essentiellement due à l'équilibre réalisé entre une demande assez forte et une offre habilement ajustée grâce à l'efficacité des mécanismes de l'Accord mis en place par la 36^e session du Conseil International du Café en Septembre 1981.

Avant le début des négociations relatives à l'établissement des contingents pour l'année 1981-1982, le prix indicatif composé était de l'ordre de 96 cents par lb. Il avait atteint 137,42 cents au 8 mars 1982. On peut dire que les décisions prises par l'OIC à cette époque avaient répondu aux objectifs visés, de façon à ce qu'une majoration du contingent de 672.000 sacs a eu lieu le 25 février 1982, lorsque la moyenne de 15 jours des prix indicatifs avait franchi la barre de 135 cents la lb.

b) Mi-Mars - Début Août 1982 : Déclin des cours

Le déclin des cours observé sur cette période est dû essentiellement à une disproportion entre une offre évaluée alors à 29,2 millions de sacs (c.à.d. un quota semestriel de 28 millions de sacs + 1,2 millions de sacs de report de sous-embarquements) et une demande généralement faible sur cette période.

La politique d'achat de la main à la bouche, l'absence d'une gelée au Brésil et surtout l'échec des négociations de Juin à l'OIC n'ont fait qu'accentuer ce mouvement de déclin qui nécessitera trois coupures de 1 million de sacs chacune (20 Mai, 12 juillet et 5 août).

c) Août - Décembre : Reprise des cours.

Renversant la tendance de la période précédente, les cours du café ont depuis le 5 Août, date d'application de la troisième coupure pour l'année caféière 1981/82, enregistré une progression dont la vigueur a surpris plus d'un observateur.

L'on peut évoquer les raisons suivantes pour expliquer l'évolution favorable des cours observée durant cette période :

- C'est d'abord l'effet bénéfique de la coupure du 5 Août.
- C'est ensuite les décisions prises lors de la 38^e session du Conseil International du Café en septembre - à savoir : la prorogation d'un an de l'Accord de 1976 et la mise au point de l'Accord de 1983 qui prendra la suite dès le 1er Octobre 1983. Ces décisions ont eu pour effet de rétablir la confiance du marché.
- Enfin, la situation statistique créée au 1er trimestre (Octobre - Décembre 1982) par l'application des mécanismes adoptés par la 38^e session du Conseil et la panique créée par l'absence de timbres pour permettre le dédouanement de certaines origines y ont également contribué.

Nous ne pouvons pas conclure cette analyse sans souligner deux faits essentiels dont on a beaucoup parlé au cours de l'année caféière 1982, à savoir : rétrécissement du différentiel, entre "autres doux et robustas" et les exportations vers les pays non membres.

....//....

- En 1977, à cause de la gelée catastrophique au Brésil de Juillet 1975, la torréfaction en remplacement d'un éventuel manque de café brésilien se porta acheteur en grande quantité de robustas et les cours des robustas New York ont été à une certaine époque supérieurs aux cours des "autres doux New York".

Le 4/8/1977, les robustas cotaient 205 cents/lb, et les "autres doux" : 199 cents/lb pour atteindre au 5/10/1977 : robustas 198, others Milds 165,61, soit un différentiel de 32,39 cents en faveur des robustas.

En 1982, avec des clauses économiques en vigueur donc avec des quotas d'exportation, pour chaque pays l'impact de l'importante récolte Brésilienne a eu par rapport à 1977 l'effet inverse.

La crainte de la chute des cours de certains pays producteurs de robustas les encourageait à vendre Octobre/Décembre et Janvier/Mars dès le mois de Juin/juillet et le différentiel "autres doux"/"Robustas" ayant déjà atteint le 4/2/1982 plus de 43,43 cents en faveur des "autres doux", a chuté durant toute l'année pour atteindre au 22/12/82 4,99 cents.

Compte-tenu cependant de la surproduction au Brésil, on peut aisément pronostiquer, dans un proche avenir, une baisse des cours des robustas laquelle sera sûrement suivie, dans une mesure moindre, d'une baisse des cours des "autres doux" causée par la pression des colombiens.

- Concernant maintenant les cafés exportés vers les pays non membres de l'Accord; ces cafés sont souvent exportés à plus de 50 % moins chers que vers les pays consommateurs membres. Ceci a conduit certains pays à se retirer de l'Accord pour pouvoir bénéficier des prix réduits du marché non contingenté. Ces pays sont la Hongrie et Israël. Plus grave encore est que ce café exporté à moitié prix vers les pays non membres de l'Accord, finit par être réexporté par ces derniers vers les pays membres.

L'Organisation Internationale du Café étudie actuellement les moyens de contrôler les embarquements de café vendu à des non membres de façon à éviter leur importation par les pays membres.

Pour conclure ce chapitre sur les prix, il faut signaler que suivant les dépêches de presse en provenance de Londres et de sources variées, tels que les représentants du Fonds Monétaire International, les différents analystes de la profession, tous semblent unanimes dans leur pessimisme concernant les développements des prix pour diverses matières premières durant 1983.

En particulier pour le café, bien qu'admettant que l'Accord International du Café a avec succès stabilisé le marché, ces spécialistes opinent que pour cette année caféière, la moyenne des prix ne dépassera pas le juste milieu des fourchettes de l'Accord qui sont de 120 et 140 cents. Autrement dit, leurs prévisions tenant compte des excédents de café dans le monde, laissent entrevoir un tassement de prix puisque la moyenne est à 130,97 cent/lb au 31 décembre 1982. Bien que peu encourageantes, il n'y a pour le moment aucun élément pour réfuter ces projections, mais seul l'avenir nous le dira.

3. LES EXPORTATIONS DU RWANDA EN 1982

Pendant l'année caféière 1981/82 nous avons un contingent de 375.000 sacs (22.500 tonnes) et pendant l'année caféière en cours qui a commencé le 1er Octobre 1982 nous avons obtenu un contingent de 430.000 sacs (25.800 tonnes). Parmi les éléments positifs qui ont marqué l'année 1982, il faut souligner l'augmentation de notre contingent d'exportation décidée lors de la 38ème session du Conseil International du Café en Septembre dernier.

Nous avons enregistré une augmentation d'environ 15 %, passant de 375.000 sacs à 430.000 sacs. C'est pourquoi il y a eu accroissement des exportations durant le dernier trimestre de l'année civile.

Si l'on retient comme référence la date du visa de la douane, nos exportations totales de l'année 1982 s'élèvent à 438.673 sacs dont 49.500 sacs exportés vers l'Algérie, pays non membre de l'Organisation Internationale du Café.

Les contrats de vente passés au cours de l'année portent sur un volume de 307.040 sacs de Standard et Ordinary pour une valeur de 4.833.580.251 Frw.

Si on met en parallèle ces ventes avec l'évolution des prix, on constate que la grande partie des contrats ont été passés au mois de Janvier et entre Juin et Octobre, périodes où l'on constate une évolution ascendante des prix (voir graphique 1).

Enfin si l'on compare le mouvement des stocks à celui de 1981 on constate d'abord qu'il y a eu moins d'entrées de café en 1982 avec 23.168 tonnes contre 30.695 tonnes en 1981. Il en résulte un stock de fin d'année relativement faible de 6.811 tonnes contre 9.727 tonnes en 1981.

VOLUME ET VALEUR DES EXPORTATIONS DE CAFE SUR BASE DES CONTRATS PENDANT L'ANNEE 82.

Mois	Nombre de sacs/type	Valeur FFW	Prix moyen €/lb	Indic. OIC (Autres doux)
Janvier	53.750 STD/ORD 750 UG	859.268.031 9.824.765	131,38 -	143,90 155
Février	10.000 STD/ORD 500 UG	168.981.391 6.549.844	138,98 -	155
Mars	16.000 STD/ORD 750 UG 1.750 F	268.363.988 9.809.568 20.796.893	137,96 - -	144,83
Avril	12.500 STD/ORD	303.511.538	128,02	141,14
Mai	21.000 ORD	317.553.905	124,38	137,00
Juin	37.213 STD/ORD 423 M	564.498.907 4.409.799	124,77 -	141,02
Juillet	24.000 ORD	344.026.806	117,90	133,11
Août	43.750 STD/ORD	631.696.102	118,75	132,83
Septembre	55.000 STD/ORD	834.366.440	124,78	136,73
Octobre	20.577 STD/ORD 673 MT	327.037.517 7.196.899	130,72 -	141,18
Novembre	8.750 STD/ORD 11.000 UG/F	140.783.643 139.932.617	132,34 -	138,12
Décembre	4.500 STD/ORD	73.491.983	134,33	134,85
TOTAL	307.040 STD/ORD 14.500 UG/F 1.096 MT	4.833.580.251 186.913.687 11.606.698	129,49	139,98

Tableau II.

RECETTES PROVENANT DU CAFE

(Base = factures Rwandex)

Année : 1982

Mois	: Nombre de sacs (60 Kg):	Valeur U.S \$
Janvier	: 22.786	: 3.620.762,34
Février	: 60.750	: 10.583.004,47
Mars	: 19.500	: 3.425.477,77
Avril	: 24.750	: 4.458.960,96
Mai	: 5.250	: 890.904,25
Juin	: 29.500	: 4.063.567,15
Juillet	: 25.636	: 4.181.032,07
Août	: 34.000	: 5.073.542,51
Septembre	: 54.750	: 9.520.108,85
Octobre	: 43.750	: 7.214.817,12
Novembre	: 20.097	: 3.371.300,86
Décembre	: 27.153	: 4.339.266,67
TOTAL	: 367.922 Sacs : 22.075.320 KGS	: 60.742.745,02 US \$: 5.582.865.695 FRW

EXPORTATIONS PAR PAYS DE DESTINATION PENDANT L'ANNEE 1962
(SACS DE 60 KGS)

Visa douane case 16 du C.O. Formule O
17 du C.O. Formule X

Pays/Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
U.S.A.	29.750	500	-	18.750	11.000	14.000	36.250	30.000	4.000				
C.E.E.	41.750	750	3.000	7.500	7.250	-	-	-	-				
- R. UNI	4.750	250	250	1.000	1.000	500	4.673	1.000					
- P. BAS	11.000	500	1.750	6.250	6.250	2.250	10.000	4.750	1.000				
- DANEMARK	-	-	-	-	-	-	500	-	-				
R.F.A.	17.750	-	1.000	250	-	-	17.750	6.500	750				
- FRANCE	500	-	-	-	-	250	3.750	500	750				
- IRLANDE	-	-	-	-	-	-	-	250	-				
- ESPAGNE	-	-	-	-	-	-	1.500	250	-				
- BELGIQUE	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
NORVEGE	-	-	-	-	-	-	-	-	577				
SUEDE	3.500	-	-	-	-	750	4.500	1.500	-				
FINLANDE	250	-	-	-	-	1.000	2.250	2.750	-				
JAPON	4.000	-	-	-	-	-	250	4.750	-				
SINGAPOUR	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
ALGERIE	12.000	1.250	4.750	11.250	11.500	5.750	3.000	-	-				
TOTAL	83.500	2.500	7.750	37.500	31.750	24.500	84.425	52.250	7.077	58.425	24.750	24.250	438.673

.../...

MOUVEMENT DES STOCKS DE COTTE : 1982

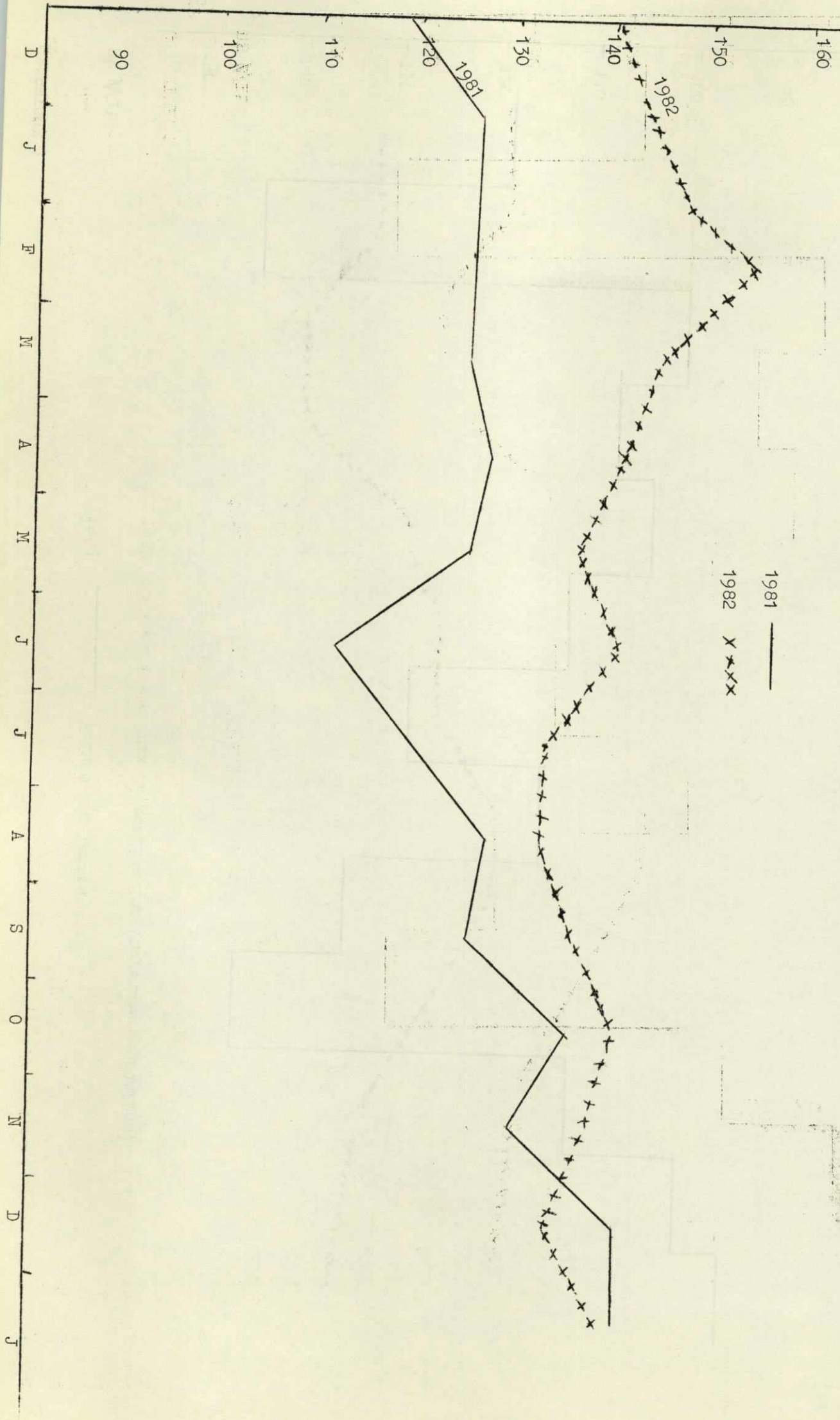
Mois	STOCK DEBUT	ENTRÉES	SORTIES	STOCK FIN
Janvier	9.726.540	28.200	2.107.980	7.646.760
Février	7.646.760	29.580	2.025.000	5.651.340
Mars	5.651.340	45.000	1.085.400	4.610.940
AVRIL	4.610.940	850.000	1.022.580	4.428.360
Mai	4.428.360	1.204.680	2.339.640	3.293.400
Juin	3.293.400	5.810.700	2.524.800	6.579.300
Juillet	6.579.300	7.275.000	3.695.760	10.158.540
Août	10.158.540	3.720.000	3.229.440	10.649.100
Septembre	10.649.100	994.520	1.528.800	10.114.920
Octobre	10.114.920	910.380	2.384.400	8.640.900
Novembre	8.640.900	1.200.000	1.509.000	8.331.900
Décembre	8.331.900	1.110.000	2.630.760	6.811.140
TOTAL		23.168.160	26.083.560	

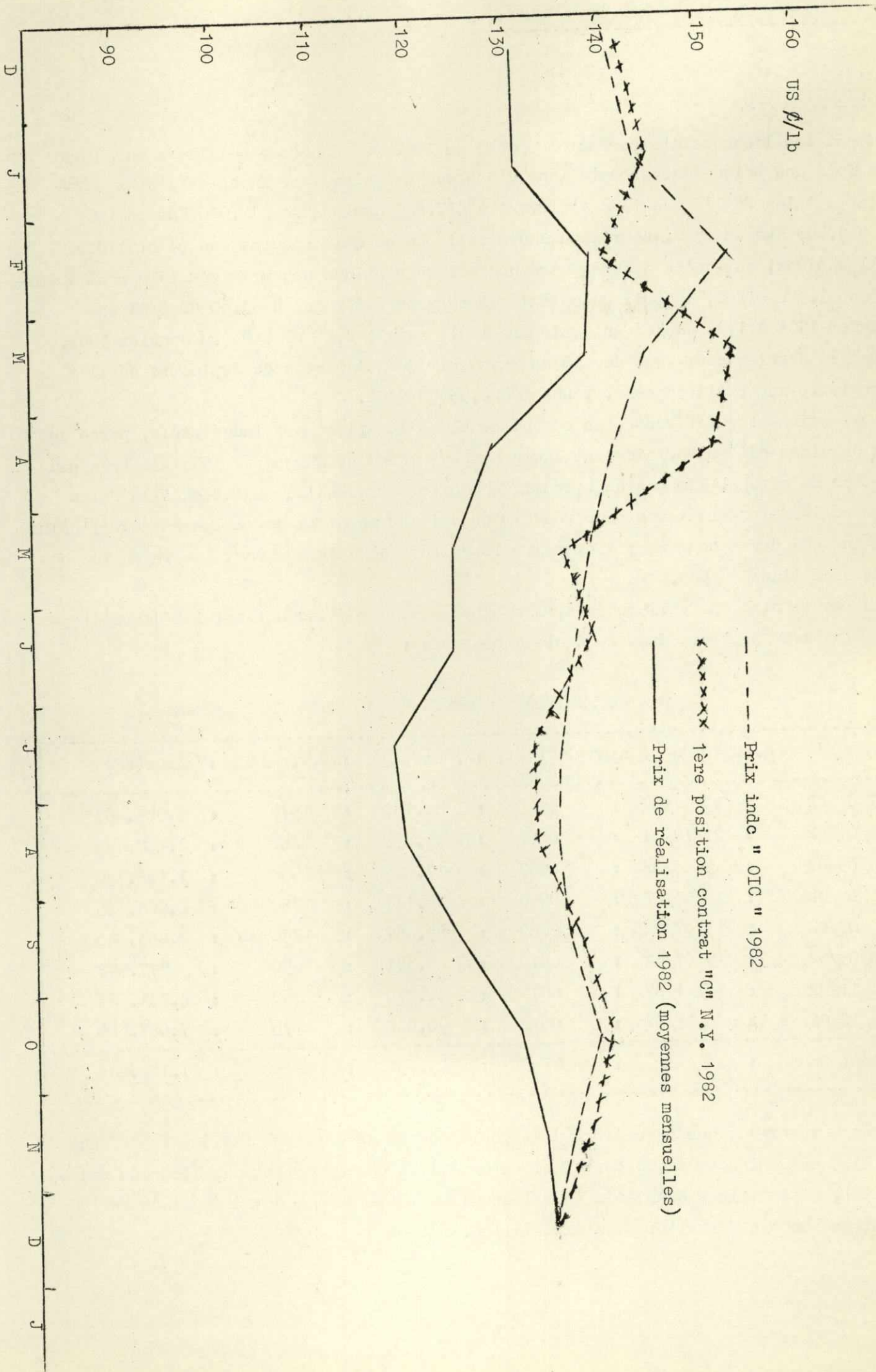
.../...

US \$/lb

GRAPHIQUE 2

Prix Ind. OTC (Moyenne N.Y. - Brême/Hambourg)





II. EXPORTATIONS DES ECORCES DE QUINQUINA

1. EXPORTATIONS

Suivant les licences d'exportation émises en 1982, on constate qu'il y a eu encore une fois une baisse des exportations d'écorces de quinquina. En effet les exportations totales de l'année 1982 s'élèvent à 417.440 Kgs contre 546.000 Kgs en 1981 et 928.000 Kgs en 1980. La raison essentielle en ce qui concerne les plantations villageoises, est qu'on a enregistré une baisse continue des prix sur le marché international. En effet, le prix du sulfate de quinine est passé de 3,30 US \$/OZ en janvier 1981 à 1,95 US \$/OZ en Septembre 1981, puis à 2,15 US \$/OZ en Janvier 1982. C'est ce dernier cours qui devait se maintenir jusqu'au mois de Septembre où il a enregistré une petite hausse, passant à 2,35 US \$/OZ.

La situation est différente, en ce qui concerne les planteurs industriels, parce que ces derniers qui approvisionnent leurs maisons mères en Europe se soucient très peu du prix du marché. Ils ont donc continué à exporter jusqu'au moment où il a fallu modérer leurs exportations pour pouvoir constituer un stock de roulement pour l'usine Rwakina qui devra commencer à extraire le sulfate de quinine avant la fin du 1er semestre de l'année 1983.

Pour les plantations villageoises, les exportations réelles suivant les dates d'expédition sont reprises dans le tableau ci-après :

EXPORTATIONS ECORCES DE QUINQUINA PAR RWANDEX

Date d'expéd.	Date du cont.	n° de fact.	P.net (Kg)	P.U. QAA	Valeur(FB)
21/01/82	23/11/81	0065	60.157	1570	4.928.467
29/01/82	21/12/81	0066	30.255	1650	2.730.664
29/03/82	9/03/82	0067	17.960	1550	1.142.750
12/05/82	19/04/82	0068	30.141	1950	2.968.135
10/09/82	13/07/82	0069	29.857	1850	2.833.580
10/09/82	13/07/82	0070	3.391	1650	277.522
18/11/82	10/11/82	0071	41.970	1850	4.231.625
2/12/82	4/11/82	0072	90.000	1775	7.987.500
TOTAL			303.731		27.100.243

Il est à remarquer que ce chiffre diffère largement de celui du tableau V basé sur les licences émises puisque certaines exportations se rapportent aux licences émises en 1981, et certaines quantités pour lesquelles les licences ont été émises en 1982 n'ont pas encore fait l'objet d'exportation.

2. PRODUCTION - STOCK.

Comme il a été difficile d'obtenir les renseignements concernant les autres planteurs industriels, nous nous limiterons dans ce rapport aux achats des plantations villageoises (achats Rwandex). Au 31 Décembre 1981, le stock d'écorces chez Rwandex était évalué à 198.000 Kgs. Les achats de toute l'année 1982 totalisant 404.031 Kgs. Sur cette quantité 200.000 Kgs ont été achetés afin de constituer un stock de départ pour l'usine Rwakina. Le stock d'écorces au 31 Décembre 1982 est évalué à 298.300 Kgs dont 200.000 Kgs appartiennent à l'Usine Rwakina.

EXPORTATIONS ECORCES DE QUINQUINA CALCULEE
SUR BASE DE LICENCES D'EXPORTATIONS DELIVREES EN 1982 (EN KG)

Mois/Export	Rwandex	Pharmakina	A.C.F.	Plant. Biguti	Totaux
Janvier	30.000	--	--	17.000	47.000
Février	--	--	16.000	--	16.000
Mars	18.000	--	--	--	18.000
Avril	30.000	--	--	--	30.000
Mai	--	--	--	--	--
Juin	--	--	--	--	--
Juillet	--	--	48.000	--	48.000
Août	33.440	--	--	--	33.440
Septembre	42.000	--	--	--	42.000
Octobre	--	28.000	--	--	28.000
Novembre	90.000	--	--	12.000	102.000
Décembre	--	21.000	32.000	--	53.000
TOTAUX	243.440	49.000	96.000	29.000	417.440

.../...

Tableau VI.

EXPORTATIONS DES ECORCES DE QUINQUINA
VENTILLEES PAR PAYS DE DESTINATION EN 1982 (EN KG)

MOIS/PAYS	BELGIQUE	FRANCE	R.F.A.	HOLLANDE	TOTAUX
JANVIER	-	30.000	17.000	-	47.000
FEBVRIER	-	-	-	16.000	16.000
MARS	-	18.000	-	-	18.000
AVRIL	-	30.000	-	-	30.000
MAI	-	-	-	-	-
JUIN	-	-	-	-	-
JUILLET	-	-	-	48.000	48.000
AOUT	-	33.440	-	-	33.440
SEPTEMBRE	42.000	-	-	-	42.000
OCTOBRE	-	-	28.000	-	28.000
NOVEMBRE	90.000	-	12.000	-	102.000
DECEMBRE	-	-	21.000	32.000	53.000
TOTAUX	132.000	114.440	78.000	96.000	417.440

.../...

III. IMPORTATIONS EN 1982

Tous les articles commandés au courant de l'exercice 1982 sont consignés dans le tableau n° VII en annexe.

Il convient cependant d'ajouter quelques commentaires à certains dossiers pour étayer leurs positions.

a) C'est ainsi que pour les dossiers inscrits dans la catégorie des "COMMANDES ANTÉRIEURES HONORÉES EN 1982", nous pouvons relever les diverses raisons de la non livraison au courant de l'exercice pendant lequel ils ont été ouverts.

Doss. 459 : 346 Dépulpeurs MC KINNON à un disque

Ce dossier a été ouvert en début 1981 et clôturé en 1982. Cela a été dû essentiellement à la longue procédure d'adjudication.

Doss. 460 : Scies égoïnes pour caféiers

La commande initiale était de 14.700 unités mais le fournisseur n'a pu livrer que 9.228 pièces; pour le solde de 5.472, l'Office a dû être obligé de les laisser en notifiant l'annulation au fournisseur. Il n'y avait plus moyen de les payer en 1982 car aucun budget n'avait pas été prévu pour l'achat de ce matériel.

Doss. 461 b et c: Pièces de rechange dépulpeurs à café

Le budget réservé à l'achat des pièces de rechange en 1981 étant de loin inférieur aux besoins du service, l'Office a procédé à des manipulations de réduction des quantités à acheter, ce qui a nécessité des demandes de nouvelles proforma en conformité avec le budget établi, ce qui a provoqué des retards dans les démarches d'achat d'où retards dans les livraisons également.

Doss. 465 : Tentes individuelles de campement

Les tentes nous fournies habituellement ayant été jugées peu solides par les utilisateurs, il nous a pris du temps pour trouver un échantillon plus solide.

Doss. 466 b : Sachets d'emballage café torréfié de 1 Kg

La non livraison de cette commande en 1981 provient du fait qu'il fallait introduire un nouveau modèle de sachet. Pour ce faire, il a fallu préalablement présenter le projet au fournisseur pour étude et établissement de la maquette et de l'épreuve du nouveau sachet, laquelle épreuve nécessitait des retouches par nos soins. Toutes ces démarches ont fait aboutir à une commande tardive en fin 81 pour une livraison en 1982.

Doss. 467 : 1.600 tonnes de Sumithion 3%

Ce dossier n'a pas connu de retard mais son ouverture en 1981 plutôt qu'en 1982 provient de la nécessité de sa mise en adjudication. Il fallait entamer les formalités avant la période à laquelle se rapportent les marchandises pour les avoir au moment précis de leur utilisation.

.../...

Doss. 469 d : Pièces de rechange MC KINNON P.C.C.V.

Ce dossier nous transmis par le Projet Café et Cultures Vivrières n'a débuté effectivement qu'en Octobre 1981; il n'y avait donc pas moyen de compter le terminer au courant de cet exercice.

b) COMMANDES PASSEES ET LIVREES EN 1982

Ce chapitre illustre bien le problème de délais long de livraison de marchandises. En effet, sur 8 commandes placées en 1982, seulement 2 ont pu être livrées au courant de la même année, ce qui ne représente que 25 %.

Les raisons sont évidentes si l'on considère que certains dossiers ont fait l'objet de procédures de mises en adjudications qui nécessitent beaucoup de temps pour permettre une plus ample diffusion aux fins d'espérer avoir plusieurs soumissionnaires et d'obtenir des prix intéressants.

Tandis que pour les commandes passées gré à gré, il a fallu procéder aux révisions des proforma pour rester dans les limites du budget, ce qui a allongé les délais de livraison. Ainsi un très petit nombre de dossiers ouverts en 1982 a pu être clôturé au cours du même exercice.

c) DOSSIERS EN COURS

Il n'a pas été possible d'être en possession de tous les articles commandés en 1982 pour des raisons évoquées au chapitre précédent, ce qui justifie l'existence de cette rubrique "Dossiers en cours".

Doss. 260 c : Moulins à café

La livraison des moulins à café était prévue aux environs du mois d'Août 1982. Nous avons par la suite prorogé la lettre de crédit jusqu'au 31/10/82 puisque la marchandise ne nous parvenait pas, opération qui n'a donné aucun résultat car le fournisseur nous disait n'avoir toujours pas reçu le paiement de la part du correspondant de notre banquier.

La Banque Nationale est elle-même intervenue auprès de son correspondant aux U.S.A. mais ce dernier ne donnait pas de réponse.

De commun accord avec le fournisseur, nous avons annulé la lettre de crédit pour la remplacer par un chèque bancaire à lui adresser directement. L'opération de transfert est en cours d'exécution et nous espérons que cette fois-ci elle aboutira aux résultats attendus.

Doss. 440 : Usine de formation de pesticides

Afin de pouvoir présenter à la B.R.D. une estimation de prix pour un projet complet "clé en mains" la Société Sumitomo et la Société SOBERI viennent de fournir une offre conjointe à la fois pour les machines et la partie génie civil. Cette offre devra constituer une base pour examiner les possibilités de financement du projet.

Doss. CTA : Outillage agricole

La coopération Technique Allemande a accordé à l'OCIR CAFE un montant de 300.000 DM dans le cadre du Fonds "Aide en marchandises" pour la période 1981/82. Lors de la commission mixte de Novembre 82, la partie allemande a insisté sur le fait que les commandes doivent être placées auprès des firmes allemandes. Les proforma déjà en notre possession émanant des fabricants non allemands, nous avons essayé de contacter les fournisseurs allemands et au stade actuel nous attendons qu'ils nous envoient leurs factures pour nous permettre d'entreprendre les démarches bancaires.

Doss. 469 c : Pièces de rechange dépulpeurs J.GORDON

Si le transport s'effectue dans de bonnes conditions, cette commande nous parviendra en fin février 83 car elle est attendue à Mombasa le 16/01/83.

Doss. 470 : Pièces de rechange dépulpeurs à café

Après achat des dépulpeurs prévus au projet "Installation petits dépulpeurs à mains" nous avons constaté qu'il restait un reliquat important et il a été décidé de l'affecter à l'achat des pièces de rechange. Les commandes ont été placées et nous attendons la livraison en 1983.

Doss. 471 : 1.550 tonnes de Sumithion 3 %

Le fournisseur accepté par le Conseil des Adjudications vient de nous annoncer la dévaluation du shilling kenyan, monnaie dans laquelle sa soumission était exprimée. Les négociations avec lui sont en cours pour fixer de commun accord le montant de l'augmentation car celle qu'il nous a proposée nous semble exagérée.

Doss. 472 : 130 dépulpeurs MC KINNON à un disque pour P.C.C.V.

Ce dossier évolue normalement, nous n'attendons que la validation de la licence d'importation demandée à la B.N.R. pour introduire la demande de retrait de fonds en faveur du fournisseur.

d) DOSSIER EN SUSPENS

Doss. 443 : Equipement pour montage dépulpeurs à café

L'OCIR avait conçu un projet d'installation d'une unité pour le montage des dépulpeurs à café par ses propres mécaniciens vu que les problèmes d'approvisionnement à l'extérieur ne cessent de se manifester notamment par l'augmentation constante des prix et par les retards dans les livraisons. Le dossier a été transmis au MINACRI pour chercher un bailleur de fonds et nous attendons toujours la suite.

Doss. 468 b : Machine à timbrer à sec

L'idée d'acheter une presse à timbrer à sec a été conçue suite à la nouvelle dénomination de l'Office. Nous avons déjà trouvé un fournisseur et nous n'attendons que le budget pour procéder aux démarches d'achat de cet appareil.

A. COMMANDES ANTÉRIEURES HONORÉES EN 1962

N° Doss.	Date	Désignation	Imputat.	Fournis.	N° Origine	N° Licence	N° Crédo	Valeur FRW	Cot. FRW	Transport FRW	Assurances	Total CIP	Frais Banque	D. E.	MAGASIN	Observa.				
459	15/1/81	346 dépulp. MC KINNON à 1 disque	SP/BGM	WM MC KINNON	000.000/06615	3329	40.559	638	4.789	996	1.656	707	42.216	345	627.921	2.054	056	1.232	433	
460	15/4/80	228 Sciens. égocine pour caféiers	SP	M.A.H.V.				4803												
461a	12/1/81	Rechanges MC KINNON	SP/BCD	ADECO/ANGLETTERRE	000.000/10742	3489	4.011	390												
461b	12/1/81	Rechanges MC KINNON	SP/BCD	ADECO/ANGLETTERRE	000.000/10742	3491	4.682	065	255.880	197	518	5.135	463	102.509	1.495	333	149.533			
461c	12/1/81	Rechanges J. GORDON	SP/BCD	ANGLETTERRE		3492	255.880													
461d	4/2/81	16 ventes individuel	SP/BCD	S.A. WITPOCK/BELGIQUE	000.000/17562	3890	78.843	FOB	9.573											
466a	30/1/81	50.000 sachets emballage café torré	PCBC	MVANE/BELGIQUE	000.000/13088	3613	647.227	C&F	224.928											
466b	30/1/81	50.000 sachets emballage café torré	PCBC	MVANE/BELGIQUE	000.000/13088	3613	647.227	C&F	224.928											
467	10/7/81	1600 tonnes d'insecticide Sumithion	SP	T/IGN/KENYA	000.000/13870	3666	87.389	567	688	18	403	720	1.545	349	88	934	916	1.392	734	
469d	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469e	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469f	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469g	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469h	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469i	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469j	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469k	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469l	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469m	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469n	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469o	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469p	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469q	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469r	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469s	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469t	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469u	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469v	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469w	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469x	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469y	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															
469z	6/10/81	3% Pieces de rechange MC KINNON	PCCV	ADECO/ANGLETTERRE	040000/00047															

.../...

C. SECTION PROPAGANDE

I. Introduction

La Section Propagande a continué à vaquer à ses attributions définies par le décret-loi n° 27/78 du 05/09/78.

Dans le cadre des publications, la Section a sorti 12 numéros de la Gazette Umuhinzi-Mworozi et 4 numéros du Bulletin Agricole du Rwanda. Ces publications ont été comme par le passé le fruit d'une fructueuse collaboration entre la section et le Comité de Rédaction. Il faut signaler que la composition de celui-ci a subi une modification et que le personnel s'est accru d'une unité (Un Secrétaire de Rédaction).

Sur le plan financier, en comparaison avec l'année précédente, les recettes ont augmenté.

II. Administration

a) Le personnel au 31/12/82 se présente comme suit :

- NZENDUKIYIMANA Augustin : Chef de Section
Rédacteur en Chef du Bulletin Agricole du Rwanda (S/statut)
- UWINEZA Euphrasie : Secrétaire administrative elle a été en stage pour archives et documentation depuis Août 82 jusqu'en février 83 (S/statut)
- NSHIMYIMANA Camille : Secrétaire de Rédaction du Bulletin Agricole du Rwanda (début service, mai 1982) S/statut.
- MWIZERWA William : Rédacteur près la Gazette Umuhinzi-Mworozi S/statut
- MUKANTABANA Créissance : Préposée aux archives et à l'expédition des revues S/Contrat
- HABIYAMBERE Ildephonse : Préposé à la photographie et planton de la Section S/Contrat.

b) Le Comité de Rédaction

Par décision du Conseil d'Administration prise en sa séance du 11 juin 82 le Comité de Rédaction est devenu organe consultatif du Conseil d'Administration de l'OCIR CAFE pour veiller à la qualité des articles à publier dans le Bulletin Agricole du Rwanda.

Il sera doté d'un règlement d'ordre intérieur.

Le Comité de Rédaction modifié se présente comme suit :

- Monsieur GAHAMANYI Léopold, Président
- Monsieur NTEZILYAYO Anastase, Membre
- Monsieur RUMIGIRA Enoch, Membre
- Monsieur NDEGEYA Antoine, Membre
- Monsieur IYAMULENYE Faustin, Membre
- Monsieur MBAGUTA Jean Marie Vianney, Membre
- Monsieur BIGAYA Mathias, Membre
- Monsieur NDOREYAHU Valens, Membre.

.../...

Au cours de l'année, le Comité de Rédaction a tenu des réunions aux dates suivantes

- 01/09/82 : Prise de contact entre les nouveaux membres.
Examen des articles à publier dans le BAR 4/82
- 29/09/82 : Examen des articles à publier dans le BAR 4/82
- 08/10/82 : Examen des articles à publier dans le BAR 4/82
- 10/11/82 : Examen des articles à publier dans le BAR 4/82.

En raison de la difficulté de réunir souvent tous les membres à cause de leurs nombreuses attributions, il est prévu d'organiser l'examen des articles en groupes de travail dès l'année 1983.

III. Articles parus

a) Articles parus dans le Bulletin Agricole du Rwanda

JANVIER 1982

- Editorial
- La fertilité des sols du Rwanda
- Mise en valeur des vallées marécageuses de la région du Mutara
- A la recherche de critères objectifs de détermination de la qualité du thé noir
- Aphidophages et méthodes d'utilisation sur la culture du chou
- Coin du chercheur
 - Irrigation par aspersion à la station de recherches agronomique de Karana
 - *Acrocarpus fraxinifolius* Wight à l'arboletum de Ruhande
 - Evaluation des pertes au cours du stockage du haricot et du sorgho sur la colline Gatovu
 - Résultats de la sélection sur orge à la station de Rwerere pour la période 1976-1979
 - Comparaison des meilleures variétés pures de l'ISAR avec leurs mélanges locaux
 - Problèmes de fertilisation des sols de prairie à eragrostis de haute altitude (à Mata) (1971-1980).
- Vie des projets agricoles
- Nos échos
 - L'agriculture en Chine
Un riz hybride prometteur place la Chine en première position dans le monde
la multi-récolte en Chine
- L'année de la lutte contre l'érosion
 - Réunion des Agronomes et Chefs de projets sur l'année 1982 : "Lutte contre l'érosion".
 - Plan d'opération en matière de protection et conservation des sols et du développement du secteur forestier.
- Journées d'études sur les problèmes de l'eau liés à l'agriculture
- Statistiques.

AVRIL 1982: Numéro spécial sur la conservation, amélioration et fertilité des sols

- Editorial
- Message du Président de la République
- Allocution de bienvenue du Recteur de l'Université Nationale du Rwanda
- Mot de bienvenue du Préfet de Préfecture de Butare
- Allocution de clôture

Exposés

- La politique nationale de conservation, amélioration et fertilité des sols
- Les régions agro-climatiques en relation avec l'intensité de l'érosion du sol
- Les différents types de fossés et de terrasses applicables au Rwanda pour la conservation et amélioration des sols et des eaux
- La fertilité et amélioration des sols
- Les méthodes agronomiques et biologiques en conservation des sols
- Les bases écologiques de la protection, de la conservation et de la fertilité des sols au Rwanda dans la formulation de plans et projets de développement agricole et forestier
- Le labour et ses effets sur l'érosion des sols
- Le reboisement au Rwanda et ses problèmes

Annexes

- Résolutions et recommandations du séminaire
- Travaux d'aménagement au Centre de Gitara
- La méthode de terrassement: l'expérience de Kisoro
- Statistiques

JUILLET 1982

- Editorial
- Le conditionnement de l'arachide avant utilisation
- Importance de l'enquête agricole pour le suivi et l'évaluation des projets de développement rural
- Enquête nationale agricole
- Le déclin de la productivité après la deuxième révolution des boisements à base d'essences à croissance rapide
- Situation actuelle de l'élevage des oies et perspectives d'avenir
- Deux principales maladies de la pomme de terre au Rwanda et leurs moyens de lutte
- La production d'indigo au Rwanda
- Influence de l'aluminium sur la croissance et le développement du maïs
- L'exploitation des ressources terrestres par télédétection

Nos échos

- Utilisation de l'insémination artificielle dans l'élevage en Chine
- Pisciculture industrialisée
- La page forestière
- 1982 : Année de la lutte anti-érosive

- La voie possible de développement agricole au Rwanda
- Séminaire sur les projets de développement rural
- Nouvelles de l'O.I.C.
- Statistiques

OCTOBRE 1982

- Editorial
- Les problèmes de la vulgarisation agricole au Mutara
- Agriculture de Couverture du Sol : Un impératif pour la lutte contre l'érosion au Rwanda
- Les vertisols et leurs problèmes d'irrigation au Rwanda
- Au sujet des interventions sur les marchés des produits agricoles; l'exemple du lait
- Enquête caféicole dans la région du projet agro-pastoral de Nyabisindu

Echos et Nouvelles

- Production d'acide citrique au Rwanda
- Le Ginseng
- La nouvelle politique rurale favorise le développement de l'Agriculture chinoise
- La semaine des Projets
- Nouvelles de l'O.I.C.
- Courrier du Lecteur
- Nouvelles de l'OCIR
- La 2ème journée mondiale de l'alimentation

Table générale des articles parus de 1968 à 1982

- Statistiques.

.../...

b) Articles parus dans la Gazette Umuhinzi-Mworozi.

- N° 1: -- Editorial: Invugo siyo ngiro
- Irushanwa ly'abahinzi-borozi, za segiteri na za komini
 - Uko irushanwa lyagenze mu makomini yasawe na Ministri w'Ubuhinzi n'Ubworozi
 - Abatsinze irushanwa
- N° 2: -- Editorial : 1982 Turwanye isuli
- Muli OCIR ishami lya kawa: Umushinga w'ubuhinzi bwa kinini usezeye rurese
 - Twihugure mu buhinzi n'ubworozi: ubuhinzi bw'ingano
- N° 3: -- Muli OPYRWA barakira ayo kwalika
- Muli OVAPAM : irushanwa ly'aborozi
 - Mulitondere gukoresha imiti
 - Muli make
- N° 4-5: -- Gufata neza ubutaka
- Inama ya 13 y'impuguke mu byerekeye amashyamba
 - Ruli hose
 - Twihugure mu buhinzi n'ubworozi: kurwanya isuli
 - Ivanjili ntikwiye gusuzugura umuntu
 - Ubworozi bw'inka mu Kinigi
- N° 6: -- Kurwanya isuli: Abategetsi baracyafite akazi
- Ubuhinzi bwa kawa: Umushinga utsura ubuhinzi bwa kawa n'inyaka ngandura-rugo
 - Imashini zihera kawa zabaye iyanga
- N° 7: -- Ubuhinzi bwa kawa: Imitunganyilize y'ikata lya kawa
- Kurwanya isuli : inilino yo kurwanya isuli ntiyahagaze
 - Intabara y'avoka n'urutoki izakizwa na nde ?
 - Ubuki bulimo imiti ihambaye
- N° 8: -- Editorial : Imishinga si akabuze
- Umuceli uliyongera mu Rwanda
- N° 9: -- Ubuhinzi bwa kawa : hagawe nde (Umuhinzi, Agronome, Moniteragiri cyangwa Umucuruzi)
- Kurwanya isuli : Byumba iravomera mu rutete
 - Urubuga rw'abahinzi-borozi: Ni umwe mu baturage bagera ku bihumbi
 - Dufatire urugero ku kigo gitsura ubuhinzi cyo ku Kisaro
 - Twihugure mu buhinzi n'ubworozi: Dushake, dukoreshe ifumbire
- N° 10:--Ubuhinzi bwa kawa : Aho inzovu zizwaniye ibyatsi birayacekwa
- icyunweru cy'imishinga: ibikorwa bitsura amajyambere biriyongera
 - Twihugure mu buhinzi n'ubworozi: Dushake, dukoreshe ifumbire

- N° 11: - Ubuhinzi bwa kawa: Gukorera kawa biracyali ibyihutirwa
- Kurwanya isuli: Umwaka wo kurwanya isuli uhasigiye iki ?
 - Inshuro ya kabili twizihiza umunsi w'ibilibwa
 - Dushake, dukoreshe ifumbire: ifumbire y'invaruganda

- N° 12: - Ubuhinzi bwa kawa: Yibirwa ahandi igataha i Rwanda
- Peyizana zaba zarataye agaciro
 - Mera igiye kutugoboka ku bicanwa
 - Ni impuha, avoka ntiyigeze ikorwamo ibibilibwa
 - 12 Werurwe: Umunsi w'igiti mu Bushinwa.

.../...

IV. Aperçu sur la situation financière

L'OCIR CAFE a continué a subventionner la publication de ces 2 revues et un montant de 2.500.000 F était prévu pour 1982.

Les dépenses se sont élevées à 2.975.271 F au cours de l'année.

Il convient de souligner que ces dépenses ne comprennent pas le coût des salaires et indemnités diverses versés au personnel affecté à la section.

Les recettes quant à elles ont atteint un niveau record de 934.539 F jamais enregistré durant les années antérieures. Ce record a été favorisé en grande partie par la récupération des créances de publicité, l'achat de certains numéros en stock et l'accroissement de l'abonnement.

L'année 1983 sera consacrée sur le plan financier à recouvrer toutes les créances se rapportant aux exercices antérieurs, il sera également mis un accent particulier aux contacts avec les abonnés potentiels en milieu urbain.

Sur le plan technique de la publication, des contacts sont amorcés pour l'impression des revues à Kigali pour éviter les frais de voyage et indemnités de mission quand le personnel se rend à Kabgayi pour suivre les travaux d'impression.

.../...

CHAPITRE IV:

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

A. INTRODUCTION:

Le Service Administratif et Financier devant épauler les activités des sections Comptabilité Générale et Trésorerie, Inspection et Contentieux, Gestion et Approvisionnement, nous n'allons pas reprendre toutes les activités les unes après les autres, elles vont se retrouver sous la rubrique de chaque section.

Le Service étant appelé à jouer d'autres rôles d'ordre administratif dont la présence dans le rapport annuel n'a pas tellement d'importance, nous insisterons surtout sur l'élaboration des prévisions budgétaires, car le budget est une pierre angulaire de toute entreprise.

Un rapport annuel sans budget est moins parlant.

Dans le cadre d'une gestion rationnelle, nous présenterons certains comptes soldés ou transférés au cours de l'exercice 1982.

Nous adoptons donc l'ordre ci-après :

- I Prévisions budgétaires 1982 et 1983 comparées
- II Exécution du budget au 30 Juin 1982
- III Prévisions budgétaires 1982 revisées
- IV Exécution du budget 1982 au 31/12/1982
- V Comptes transférés
- VI Comptes soldés ou à solder.

I. PREVISIONS BUDGETAIRES 1982 ET 1983 COMPAREES:

Si nous n'avons pas voulu présenter les deux prévisions séparément, c'était pour pouvoir montrer leur ressemblance.

A part le budget d'investissement dans lequel nous avons supprimé certains postes non parce qu'ils ne sont pas urgents mais par faute de moyens de financement, les autres postes budgétaires se rapprochent de plus près voire même identiques pour les deux exercices.

PREVISIONS BUDGETAIRES 1982 ET 1983 COMPAREES.

FONCTIONNEMENT.

a) Dépenses d'Exploitation:

N° du Compte !	Intitulé des comptes	! Prévisions des dépenses 1982	! Prévisions des dépenses 1983
61	<u>! MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES:</u>	146.565.500	130.266.000
6100	! Outillages agricoles	125.500	13.716.000
6120	! Produits chimiques	120.440.000	108.950.000
6130	! Pièces de rechange	20.000.000	2.000.000
6150	! Matériaux pour centres de dépulpage	1.500.000	1.500.000
6160	! Fournitures de bureaux	3.000.000	3.000.000
6170	! Eau et Electricité	500.000	500.000
6190	! Fournitures diverses	1.000.000	600.000
62	<u>! TRANSPORTS CONSOMMES:</u>	3.200.000	3.100.000
6210	! Transports et déplacements du personnel	200.000	200.000
6220	! Transports effectués par les tiers	3.000.000	2.900.000
63	<u>! AUTRES SERVICES CONSOMMES:</u>	20.150.000	25.035.000
6300	! Entretien et réparation bâtiments	2.500.000	3.000.000
63010	! Entretien véhicules + carburants	9.200.000	11.785.000
63020	! Entretien et réparation machines et autres mat.	800.000	800.000
63210	! Frais de représentation	300.000	300.000
63220	! Frais de voyages et missions	3.500.000	6.500.000
63230	! Frais de P.T.T.	3.000.000	2.000.000
63240	! Frais et commissions bancaires	200.000	200.000
63250	! Documentation et abonnements	500.000	250.000
63300	! Jetons de présence	150.000	200.000
64	<u>! CHARGES ET PERTES DIVERSES:</u>	18.400.000	17.400.000
64000	! Assurances entrepôts	7.000.000	5.500.000
64020	! Assurances véhicules	3.000.000	3.000.000
64100	! Validation café	600.000	600.000
64110	! Cotisation au budget OIC et OIAC	3.500.000	3.500.000
64160	! Frais et pertes div.(fêtes, animation, uniformes)	1.800.000	1.800.000
64170	! Subvention publication BAR	2.500.000	3.000.000
65	<u>! FRAIS DU PERSONNEL:</u>		
650	<u>! Personnel sous-statut</u>	32.171.276	17.413.164
6500	! Salaires	28.666.764	14.307.864
6501	! Charges sociales	1.807.212	1.904.376
6502	! Indemnités diverses	1.698.000	1.200.924
651	<u>! Personnel sous-contrat</u>	20.116.668	31.728.072
6510	! Salaires	17.556.816	26.082.684
6511	! Charges sociales	861.852	3.683.388
6512	! Indemnités diverses	1.698.000	1.962.000
652	<u>! Personnel monagris</u>	28.966.400	29.145.804
6520	! Salaires	27.488.000	27.659.076
6521	! Charges sociales	1.334.400	1.342.728
6522	! Indemnités diverses	144.000	144.000
653	<u>! Personnel manoeuvres (temporaires)</u>	7.927.252	8.211.280
6530	! Salaires	7.797.252	8.031.280
6532	! Avantages divers	130.000	130.000
65	! Soins médicaux (Dispensaire)	1.000.000	1.000.000
	! Total	278.497.796	263.299.920

FONDS DE PROPAGANDE

a) DEPENSES:

N° du compte !	Intitulé des comptes	!Prévisions des dépenses 1982	!Prévisions des dépenses 1983
6002	!Achat café vert	! 6.588.750	! 6.819.168
611.2	!Semences et pépinières	! 2.163.000	!
619.2	!Bonbonnes à gaz	! 500.000	! 500.000
6326.2	!Publicité et distribution gratuite du café	! 600.000	! 600.000
6411.2	!Paiement Fonds de Propagande OIC	! 1.500.000	! 1.500.000
6411.2	!Paiement Fonds Spécial OIC	! 2.000.000	! 2.000.000
653.2	!Salaires m.o.pépinières, concours café	! 5.000.000	! 3.000.000
	!Résultat à affecter	! 1.825.750	! 2.292.632
	!	!	!
	!	! 20.177.500	! 16.711.800
	!	=====	=====
	!	=====	=====

b) RECETTES:

N° du compte !	Intitulé des comptes	!Prévisions 1982	!Prévisions 1983
7012.1	!Vente café	! 13.177.500	! 10.805.550
7414.2	!Provision cotisation OIC	! 7.000.000	! 5.906.250
	!	!	!
	!	! 20.177.500	! 16.711.800
	!	=====	=====
	!	=====	=====

FONDS D'EGALISATION

a) DEPENSES:

N° du Compte !	Intitulé des comptes	! Prévisions des ! dépenses 1982	! Prévisions des ! dépenses 1983
641210	! Taxes négatives sur 28.000 T. à 125 \$/lb	! 65.380.000	! -
641211	! Stabilisation transport du café	! 65.520.000	! 65.520.000
641212	! Différence de change 0,7 Frw. sur 1321 Shs kényans	!	!
	! la tonne soit 924.7 x 28.000 tonnes	! 25.891.600	! 21.846.037
	! Résultat à affecter	! -	! 91.002.713
!	!	!	!
!	!	! 156.791.600	! 178.368.750
!	!	=====	=====

b) RECETTES:

N° du compte !	Intitulé des comptes	! Prévisions ! 1 9 8 2	! Prévisions ! 1 9 8 3
7411.1	! Taxes d'égalisation positives	! -	! 119.306.250
7412.1	! Taxes relais transport 25.200 T à 2000 Frw/T	! 50.400.000	! 47.250.000
7413.1	! Provision pour augmentation	! 28.000.000	! 11.812.500
7415	! Fonds STABEX	! 78.391.600	! -
!	!	!	!
!	!	! 156.791.600	! 178.368.750
!	!	=====	=====
=====	=====	=====	=====

II. EXECUTION DU BUDGET AU 30 JUIN 1982: - 80 -

A cause des dépenses qui devenaient de plus en plus considérables pour certains postes, tel que :

- Entretien véhicules + carburants
- Frais de voyages et missions (problème sur l'exportation du café)
- Charges sociales (soins médicaux)
- Entretien et réparation bâtiments (maisons Cyangugu et Kibungu)

Afin de pouvoir réajuster le budget pour éviter des dépassements à la fin de l'exercice, nous avons dressé un état d'exécution du budget du 1er janvier au 30 juin 1982.

Ce n'est que par extrapolation des chiffres du budget révisé que nous avons élaboré les prévisions budgétaires pour l'exercice 1983.

FONCTIONNEMENT: EXECUTION DU BUDGET : EXERCICE 1982 (Du 01/01/1982 au 30/06/1982):

a) Dépenses d'Exploitation.

N° du Compte	Intitulé des comptes	Prévisions des dépenses semestrielles	Dépenses semestrielles effectives	Ecart négatif
61	MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES:	73.282.750	10.386.301	
6100	Outillages agricoles	62.750	76.762	(14.012)
6120	Produits chimiques	60.220.000	3.188.287	
6130	Pièces de rechange	10.000.000	5.136.030	
6150	Matériaux pour centres de dépulpage	750.000	85.300	
6150	Fournitures de bureaux	1.500.000	1.209.305	
6170	Eau et Electricité	250.000	246.683	
6190	Fournitures diverses	500.000	443.934	
62	TRANSPORTS CONSOMMES:	1.600.000	462.970	
6210	Transports et déplacements du personnel	100.000	20.480	
6220	Transports effectués par les tiers	1.500.000	442.490	
63	AUTRES SERVICES CONSOMMES:	10.075.000	11.119.263	
6300	Entretien et réparation bâtiments	1.250.000	373.174	
63010	Entretien véhicules + carburants	4.600.000	5.905.954	(1.305.954)
63020	Entretien et rép. machines et autres matériels	400.000	398.046	
63210	Frais de représentation	150.000	97.185	
63220	Frais de voyages et missions	1.750.000	3.603.100	(1.853.100)
63230	Frais de P.T.T.	1.500.000	501.412	
63240	Frais et commissions bancaires	100.000	43.426	
63250	Documentation et abonnements	250.000	123.966	
63300	Jetons de présence	75.000	68.000	
64	CHARGES ET PERTES DIVERSES:	9.200.000	2.984.830	
64000	Assurances entrepôts	3.500.000	-	
64020	Assurances véhicules	1.500.000	-	
64100	Validation café	300.000	493.879	(193.879)
64110	Cotisation au budget OIC et OIAC	1.750.000	-	
64160	Frais et pertes divers (fêtes, anim. uniformes)	900.000	1.294.910	(394.910)
64170	Subvention publication BAR	1.250.000	1.196.041	
65	FRAIS DU PERSONNEL:	43.887.474	38.294.764	
650	Personnel sous-statut	8.854.660	8.957.289	
6500	Salaires	7.845.210	6.897.649	
6501	Charges sociales	387.942	1.216.814	(828.872)
6502	Indemnités diverses	621.508	842.826	(221.318)
651	Personnel sous-contrat	16.085.988	16.717.079	
6510	Salaires	14.333.332	13.373.715	
6511	Charges sociales	903.606	2.292.414	(1.388.808)
6512	Indemnités diverses	849.000	1.050.950	(201.950)
652	Personnel monagris	14.483.200	9.903.168	
6520	Salaires	13.744.000	9.393.315	
6521	Charges sociales	667.200	483.977	
6522	Indemnités diverses	72.000	25.876	

Dépenses d'Exploitation (suite)

- 81 -

653	Personnele temporaire (manoeuvres)	3.963.626	2.717.228
6530	Salaires	3.898.626	2.587.228
6532	Avantages divers	65.000	130.000 (65.000)
65	Soins médicaux (Dispensaire)	500.000	-

b) BUDGET D'INVESTISSEMENT ET AUTRES DEPENSES:

N° du compte	Intitulé des comptes	Prévisions Annuelles	Dépenses effectives jusqu'au 30/06/1982
2200	Construction d'une usine d'insect.et entrepôt	300.000.000	45.400
2210	Réfection des entrepôts Kigali et Ruhengeri	1.000.000	-
2220	Construction 2 maisons d'habitation	9.000.000	-
2230	Aménagement de 4 maisons de passage	1.500.000	-
2240	Voiture pour le Service Commercial (Suzuki)	1.200.000	605.000
2240	Grand minibus pour le personnel (voiture)	3.000.000	1.425.000
2240	2 camionnettes Toyota (1 ctte Toyota + 1 Suzuki)	2.200.000	1.585.000
22510	Matériel et mobilier de bureaux	2.000.000	-
22520	Matériel et mobilier de maisons	1.676.800	218.000
22540	Autres biens d'équipement	6.000.000	59.200
2500	Prêts au personnel à plus d'un an	3.500.000	3.467.000
2520	Remboursement dette Rwandex	40.000.000	-
		371.076.800	7.404.600

c) RECETTES:

N° du compte	Intitulé des comptes	Prév. Recettes semestrielles	Recettes semestrielles effectives
	Solde de Trésorerie au 31/12/1981	144.500.000	144.500.000
74100	Taxes sur café Arabica	97.650.000	54.421.740
7100	Vente café Umuganda	2.975.000	1.140.920
70	Ventes diverses	6.000.000	334.159
	Dividende Rwandex	29.000.000	-
200	Récupération sur prêts au personnel	1.687.500	2.235.668
	Financement Rwandex	50.000.000	-
	Financement B.R.D.	100.000.000	-
		431.812.500	202.632.487

FONDS DE PROPAGANDE

DEPENSES:

du pte	Intitulé des comptes	Prévisions des dépenses semes- trielles mestrielles	Dépenses semes- trielles effectives	Ecart négatifs
02	Achat café vert	3.294.375	-	
02	Semences et pépinières	1.081.500	-	
02	Bonbonnes à gaz	250.000	-	
26.2	Publicité et distribution gratuite du café	300.000	164.327	
1.2	Paiement Fonds de Propagande OIC	750.000	-	
1.2	Paiement Fonds Spécial OIC	1.000.000	277.128	
3.2	Salaires M.O. pépinières	2.500.000	2.771.838	(271.838)
		9.175.875	3.213.293	

RECETTES:

du pte	Intitulé des comptes	Prévisions semestrielles des recettes	Recette semes- trielles effec- tives	Ecart négatifs
2.1	Vente café	6.588.750	2.847.895	3.740.855
4.2	Provision cotisation OIC	3.500.000	934.915	2.565.085
		10.088.750	3.782.810	6.305.940

FONDS D'EGALISATION

a) DEPENSES:

N° du compte	Intitulé des comptes	Prév. dépense semestriel- les	Dépenses semestr. effectives	Ecart négatifs
641210	Taxes négatives.	32.690.000	1.397.520	
641211	Stabilisation transport du café	32.760.000	30.524.006	
641212	Différence de change 0,7 Frw. sur 1321 Shs kényans la !tonne soit 924.7 x 28.000 tonnes	12.945.800	-	
		78.395.800	31.921.606	

b) RECETTES:

N° du compte	Intitulé des comptes	Prévisions de recettes semestr.	Recettes effectives	Ecart négatifs
7411.1	Taxes d'Egalisation positives	-	17.576.835	+17.576.835
7412.1	Taxes relais transport	25.200.000	14.044.320	-11.155.680
7413.1	Provision pour augmentation	14.000.000	11.772.780	- 2.227.220
7415	Fonds STABEX	39.195.800	-	-39.195.800
		78.395.800	43.393.935	-35.001.865

III. BUDGET REVISE : EXERCICE 1982

FONCTIONNEMENT:

a) Dépenses d'Exploitation:

N° du compte!	Intitulé des comptes	Montants
61	<u>MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES:</u>	146.565.500
6100	!Outillages agricoles	125.500
6120	!Produits chimiques	120.440.000
6130	!Pièces de rechange	20.000.000
6150	!Matériaux pour centres de dépulpage	1.500.000
6160	!Fournitures de bureaux	3.000.000
6170	!Eau et Electricité	500.000
6190	!Fournitures diverses	1.000.000
62	<u>TRANSPORTS CONSOMMES:</u>	3.200.000
6210	!Transports et déplacements du personnel	200.000
6220	!Transports effectués par les tiers	3.000.000
63	<u>AUTRES SERVICES CONSOMMES:</u>	26.824.000
6300	!Entretien et réparation bâtiments	3.562.000
63010	!Entretien véhicules + carburants	11.812.000
63020	!Entretien et réparation machines et autres matériels	800.000
63210	!Frais de représentation	300.000
63220	!Frais de voyages et missions	6.500.000
63230	!Frais de P.T.T.	3.000.000
63240	!Frais et commissions bancaires	200.000
63250	!Documentation et abonnements	500.000
63300	!Jetons de présence	150.000
64	<u>CHARGES ET PERTES DIVERSES:</u>	18.400.000
64000	!Assurances entrepôts	7.000.000
64020	!Assurances véhicules	3.000.000
64100	!Validation café	600.000
64110	!Cotisation au budget OIC et OIAC	3.500.000
64160	!Frais et pertes divers (fêtes, animation et uniformes)	1.800.000
64170	!Subvention publication BAR	2.500.000
65	<u>FRAIS DU PERSONNEL:</u>	88.774.948
650	<u>Personnel sous-statut</u>	15.690.420
6500	!Salaires	1.775.884
6501	!Charges sociales	1.243.016
6502	!Indemnités diverses	
651	<u>Personnel sous-contrat</u>	20.666.764
6510	!Salaires	1.807.212
6511	!Charges sociales	1.698.000
6512	!Indemnités diverses	
652	<u>Personnel monagris</u>	27.488.000
6520	!Salaires	1.334.400
6521	!Charges sociales	144.000
6522	!Indemnités diverses	
653	<u>Personnel manoeuvres (temporaires)</u>	7.797.252
6530	!Salaires	130.000
6532	!Avantages divers	1.000.000
65	!Soins médicaux (Dispensaire)	
	T o t a l	283.764.448

b) BUDGET D'INVESTISSEMENT ET AUTRES DEPENSES:

N° du compte!	Intitulé des comptes	Montants
2200	!Construction d'une usine d'insecticides et entrepôt	300.000.000
2220	!Construction 2 maisons d'habitation	9.000.000
2240	!Voiture pour le Service Commercial	1.200.000
2240	!Grand minibus pour le personnel (voiture)	3.000.000
2240	!2 camionnettes Toyota (1 cttte Toyota + 1 Suzuki)	2.200.000
22510	!Matériel et mobilier de bureaux	2.000.000
22520	!Matériel et mobilier de maisons	1.676.800
22540	!Autres biens d'équipement	6.282.000
2500	!Prêts au personnel à plus d'un an	3.500.000
2520	!Remboursement dette Rwandex	40.000.000
	T o t a l	368.858.800

c) RECETTES:

N° du compte!	Intitulé des comptes	Montants
	!Solde de trésorerie au 31/12/1981	144.500.000
74100	!Taxes sur café Arabica	195.300.000
7100	!Vente café Umuganda	5.950.000
70	!Ventes diversés	12.000.000
	!Dividende Rwandex	58.000.000
200	!Récupération sur prêts au personnel	3.375.000
	!Financement Rwandex	100.000.000
	!Financement B.R.D.	200.000.000
	T o t a l	719.125.000

FONDS DE PROPAGANDE

a) DEPENSES:

N° du compte	Intitulé des comptes	Montants
6002	!Achat café vert	
611.2	!Semences et pépinières	6.588.750
619.2	!Bonbonnes à gaz	2.163.000
6326.2	!Publicité et distribution gratuite du café	500.000
6411.2	! Paiement Fonds de Propagande OIC	600.000
6411.2	! Paiement Fonds Spécial OIC	1.500.000
653.2	! Salaires m.o.pépinières	2.000.000
	! Résultat à affecter	5.000.000
	!	1.825.750
	!	
	T o t a l	20.177.500

b) RECETTES:

N° du compte	Intitulé des comptes	Montants
7012.1	!Vente café	
7414.2	!Provision pour cotisation OIC	13.177.500
	!	7.000.000
	!	
	T o t a l	20.177.500

FONDS D'EGALISATION

a) DEPENSES:

N° du compte !	Intitulé des comptes	Montants
641210 !	Taxes négatives	65.380.000
641211 !	Stabilisation transport du café	65.520.000
641212 !	Différence de change 0,7 Frw. sur 1321 Shs kényans la tonne	25.891.600
!	! soit 924.7 x 28.000 tonnes	!
!	!	!
!	T o t a l	156.791.600

b) RECETTES:

N° du compte !	Intitulé des comptes	Montants
7412.1 !	Taxes relais transport	50.400.000
7412.1 !	Provision pour augmentation	28.000.000
7415 !	Fonds STABEX	78.391.600
!	!	!
!	T o t a l	156.791.600

IV. EXECUTION DU BUDGET : EXERCICE 1982 - DU 1er/01/1982 AU 31/12/1982

FONCTIONNEMENT.

a) Dépenses d'Exploitation:

° du compte!	Intitulé des comptes	Prévisions des dépenses	Dépenses effectives	Ecart
1	MATIERES ET FOURNITURES DIVERSES:	146.565.500	123.853.168	22.712.332
100	Outillages agricoles	125.500	85.520	+ 39.980
120	Produits chimiques	120.440.000	93.411.376	+ 27.028.624
130	Pièces de rechange	20.000.000	26.794.007	- 6.794.007
150	Matériaux pour centres de dépulpage	1.500.000	172.300	+ 1.327.700
1160	Fournitures de bureaux	3.000.000	2.253.465	+ 746.535
170	Eau et Electricité	500.000	555.956	- 55.956
190	Fournitures diverses	1.000.000	580.544	+ 419.456
2	TRANSPORTS CONSOMMES:	3.200.000	4.493.810	- 1.293.810
210	Transports et déplacements du personnel	200.000	44.020	+ 155.980
220	Transports effectués pars les tiers	3.000.000	4.449.790	- 1.449.790
3	AUTRES SERVICES CONSOMMES:	26.824.000	26.728.834	+ 95.166
300	Entretien et réparation bâtiments	3.562.000	3.885.787	- 323.787
3010	Entretien véhicules + carburants	11.812.000	13.251.096	- 1.439.096
3020	Entretien et rép.mach.et autres matériels	800.000	793.054	+ 6.946
3210	Frais de représentation	300.000	242.379	+ 57.621
3220	Frais de voyages et missions	6.500.000	6.336.550	+ 163.450
3230	Frais de P.T.T.	3.000.000	1.737.250	+ 1.262.750
3240	Frais et commissions bancaires	200.000	117.249	+ 82.751
3250	Documentation et abonnements	500.000	247.469	+ 252.531
3300	Jetons de présence	150.000	118.000	+ 32.000
4	CHARGES ET PERTES DIVERSES:	18.400.000	11.264.295	7.135.705
4000	Assurances entrepôts	7.000.000	-	+ 7.000.000
4020	Assurances véhicules	3.000.000	2.205.176	+ 794.824
4100	Validation café	600.000	493.879	+ 106.121
4110	Cotisation budget OIC et OIAC	3.500.000	3.691.496	- 191.496
4160	Frais et pertes div.(fêtes,anim.uniformes)	1.800.000	1.619.442	+ 180.558
4170	Subvention publication BAR	2.500.000	3.254.302	- 754.302
5	FRAIS DU PERSONNEL:			
50	Personnel sous-statut	88.774.948	81.620.755	+ 7.146.193
500	Salaires	15.690.420	14.138.418	+ 1.552.002
501	Charges sociales	1.775.884	2.357.052	- 581.168
502	Indemnités diverses	1.243.016	1.322.350	- 79.334
51	Personnel sous-contrat			
510	Salaires	28.666.764	26.931.070	+ 1.735.694
511	Charges sociales	1.807.212	5.001.135	- 3.193.923
512	Indemnités diverses	1.698.000	1.841.250	- 143.250
52	Personnel monagris			
520	Salaires	27.488.000	23.612.058	+ 3.875.942
521	Charges sociales	1.334.400	1.215.939	+ 118.461
522	Indemnités diverses	144.000	30.000	+ 114.000
53	Personnel manoeuvres (temporaires)			
530	Salaires	7.797.252	5.034.283	+ 2.762.969
532	Avantages divers	130.000	145.200	- 15.200
	Soins médicaux (Dispensaire)	1.000.000	-	+ 1.000.000
		283.764.448	247.795.586	35.975.586

b) BUDGET D'INVESTISSEMENT ET AUTRES DEPENSES:

N° du compte!	Intitulé des comptes	Prévisions	Dépenses	Ecart
2200	!Consturction d'une usine d'insect.et entrepôt	300.000.000!	84.940	! 299.910.060
2220	!Construction de 2 maisons d'habitation	! 9.000.000!	-	! 9.000.000
2240	!Voiture pour le Service Commercial	! 1.200.000!	605.000	! 595.000
2240	!Grand minibus pour le transport du pers.(voit.)	3.000.000!	1.425.000	! 1.575.000
2240	!2 camionnettes Toyota (1 ctte Toy.+ 1 Suzuki)	! 2.200.000!	1.585.000	! 615.000
22510	!Matériel et mobilier de bureaux	! 2.000.000!	1.035.235	! 964.765
22520	!Matériel et mobilier de maisons	! 1.676.800!	1.144.440	! 532.360
22540	!Autres biens d'équipement	! 6.282.000!	3.529.700	! 2.752.300
2500	!Prêts au personnel à plus d'un an	! 3.500.000!	3.467.000	! 33.000
2520	!Remboursement dette Rwandex	! 40.000.000!	47.507.000	!- 7.507.000
	!	!	!	!
	!	! 368.858.800!	60.383.315	! 300.475.485

c) RECETTES:

N° du compte!	Intitulé des comptes	Prévisions des Recettes	Recettes effectives	Ecart
	!Solde de trésorerie au 31/12/1981	! 144.500.000	! 286.166.159	! 141.666.159
74100	!Taxes sur café Arabica	! 195.300.000!	! 174.759.825	!- 20.540.175
7100	!Vente café Unuganda	! 5.950.000	! 4.532.460	!- 1.417.540
70	!Ventes diverses	! 12.000.000	! 497.368	!- 11.502.632
	!Dividende Rwandex	! 58.000.000	! 42.771.760	!- 15.228.240
200	!Récupération sur prêts au personnel	! 3.375.000	! 4.047.801	!+ 672.801
	!Financement Rwandex	! 100.000.000	-	!+100.000.000
	!Financement B.R.D.	! 200.000.000	-	!+200.000.000
	!	!	!	!
	!	! 719.125.000	! 512.775.373	!-206.349.627

FONDS D'EGALISATION

PENSEES:

Intitulé des comptes	Prévisions des dépenses	Dépenses effectives	Ecart
0! Taxes négatives	65.380.000	65.419.734	- 39.734
1! Stabilisation transport du café	65.520.000	64.212.074	1.307.926
2! Différence de change 0,7 Frw. sur 1321 Shs ! kényans la tonne soit 924.7 x 28.000 tonnes	25.891.600	-	25.891.600
	156.791.600	129.631.808	27.159.792

RECETTES:

Intitulé des comptes	Prévisions des recettes	Recettes effectives	Ecart
1! Taxes d'égalisation positives	-	12.015.823	+ 12.015.823
1! Taxes relais transport	50.400.000	45.154.320	- 5.245.680
1! Provision pour augmentation	28.000.000	19.257.780	- 8.742.220
! Fonds STABEX	78.391.600	-	- 78.391.600
	156.791.600	76.427.923	- 80.363.677

FONDS DE PROPAGANDE

a) DEPENSES:

N° du compte!	Intitulé des comptes	! Prévisions ! des dépenses	! Dépenses ! effectives	! Ecart
6002	!Achat café vert	! 6.588.750	! -	! 6.588.750
611.2	!Semences et pépinières	! 2.163.000	! 159.720	! 2.003.280
619.2	!Bonbonnes à gaz	! 500.000	! 308.000	! 192.000
6326.2	!Publicité et distribution gratuite du café	! 600.000	! 175.902	! 424.098
6411.2	!Paiement Fonds de Propagande OIC	! 1.500.000	! -	! 1.500.000
6411.2	!Paiement Fonds Spécial OIC	! 2.000.000	! 1.930.712	! 69.288
653.2	!Salaires M.O.pépinières	! 5.000.000	! 3.136.726	! 1.863.274
	!Résultat à affecter	! 1.825.750	! -	! 1.825.750
!	!	!	!	!
!	!	! 20.177.500	! 5.711.060	! 14.466.440
=====	=====	=====	=====	=====

b) RECETTES:

N° du compte!		! Prévisions ! des recettes	! Recettes ! effectives	! Ecart
7012.1	!Vente café	! 13.177.500	! 2.847.895	! -10.329.605
7414.2	!Provision potisation OIC	! 7.000.000	! 5.512.500	! - 1.487.500
!	!	!	!	!
!	!	! 20.177.500	! 8.360.395	! -11.817.105
=====	=====	=====	=====	=====

POSTES EN DEPASSEMENT (pour un montant ₳ à 200.000)

6130 : PIECES DE RECHANGE.

Ce poste accuse un dépassement de 6.794.007

Ceci est dû aux fluctuations des cours sur le marché des changes et à l'élévation des frais de transport.

6220 : TRANSPORTS EFFECTUES PAR LES TIERS.

Ce poste accuse un dépassement de 1.449.790

Ceci est dû à l'augmentation du coût du transport et il fallait nécessairement distribuer le sumithion 3% dans les communes et transporter le paillis pour les caféiers "Umuganda".

6300 : ENTRETIEN ET REPARATION BATIMENTS.

Ce poste accuse un dépassement de 323.787

Ceci est dû au fait que nous avons fait des grosses réparations qui s'avéraient nécessaires au cours du deuxième semestre telles que la réparation de notre maison sise à Kibungo, la réparation des maisons de l'Office à Cyangugu et les réparations + peinture des maisons à Kigali avec remplacement du mobilier usagé.

63010: ENTRETIEN VEHICULES + CARBURANTS.

Ce poste accuse un dépassement de 1.439.096

Ceci est dû au fait qu'il y a eu beaucoup de déplacements au cours du deuxième semestre dans les travaux de désinsectisation, l'augmentation du prix de l'essence, les réparations sur nos deux camions et deux vieux véhicules (A.1845 et A.2584).

6501 et 6511: CHARGES SOCIALES POUR LE PERSONNEL SOUS-STATUT ET SOUS-CONTRAT.

Ces postes ont un dépassement de 3.775.091 à cause d'une main-d'oeuvre nombreuse qui est exposée à de maladies multiples. A cela il faut ajouter les factures des soins médicaux pour notre agent qui a reçu des soins médicaux à l'étranger à cause de la complexité de sa maladie.

CONCLUSION:

Tous les dépassements de certains postes budgétaires n'apparaissent qu'au cours du deuxième semestre. Ceci a fait donc que la révision budgétaire effectuée au cours de l'exercice 1982 n'a pas atteint son objectif, car elle n'a pas pu absorber tous les dépassements possibles, ladite révision étant préparée sur base des opérations du premier semestre.

Toutefois, pris globalement, notre budget n'accuse aucun dépassement. Le budget du Fonds de Fonctionnement est excédentaire de 137.921.444. Le budget du Fonds de Propagande est excédentaire de 2.649.335. Le budget du Fonds d'Egalisation est par contre déficitaire de 53.203.885. Ceci se résume dans le tableau ci-après :

Compte	Déficit sur les recettes prévues	Excédent sur les dépenses prévues	Résultat
FONCTIONNEMENT	- 206.349.627	+ 344.271.071	+ 137.921.444
PROPAGANDE	- 11.017.105	+ 14.466.440	+ 2.649.335
EGALISATION	- 80.363.677	+ 27.159.792	- 53.203.885
Ensembles des Fonds consolidés	- 298.530.409	+ 385.897.303	+ 87.366.894

Si nos prévisions de recettes sont déficitaires de 298.530.409, montant qui n'est pas négligeable, ce n'est pas parce que nous avons été trop optimistes mais c'est parce que nous avons espéré recevoir deux financements externes (Rwandex et BRD) pour un montant de 300.000.000. Les travaux n'étant pas achevés ou commencés, ces financements restent encore en cours.

D'autre part, les recettes du Fonds d'Egalisation ont été trop surestimées par le Ministère des Finances lors de la correction du budget avant de le soumettre au Conseil du Gouvernement. C'est pourquoi le résultat du Fonds d'Egalisation est déficitaire.

PROPOSITION:

Dans le souci d'éviter des dépassements budgétaires, au lieu de faire chaque fois une série de petites commandes difficiles à contrôler, il faudrait adopter un système de commandes groupées pour un trimestre, laquelle commande serait d'abord soumise au contrôle pour voir si elle reste dans les limites budgétaires avant l'établissement du bon de commande.

V. COMPTES TRANSFERES.

- Pour éviter des opérations similaires dans tous les fonds gérés par l'Office,
- Pour regrouper les valeurs immobilisées de l'Office dans un seul fonds,
- Pour laisser à chaque fonds des opérations spécifiques à son objet,
- Pour mettre en application le souci du Conseil d'Administration lors de l'examen des bilans antérieurs,

Le Conseil d'Administration du 30/11/1982 a recommandé/à la Direction, que dorénavant, le fonds de Propagande financera l'achat du gaz pour la torréfaction, l'achat du café à torréfier et la publicité. La vente du café vert et torréfié permettra de dégager des ressources permettant de couvrir la distribution du café de publicité.

Par conséquent, il n'aura pour stock que : - café vert et torréfié
- bonbonnes à gaz
- sacs en jute et sachets d'emballage.

Le fonds d'Egalisation servira uniquement aux décaissements et encaissements suivant la situation du marché et le prix de revient du café rendu Mombasa. Ainsi donc, le Conseil a autorisé la Direction d'effectuer les transferts ci-après :

COMPTES DE FONDS DE PROPAGANDE A TRANSFERER DANS FONCTIONNEMENT EN 1982

Situation au 31/08/1982

N° compte	Nom du compte	Montant		Libellé
		Débit	Crédit	
FOURNISSEURS TOGAUX ORDINAIRES:				
400.2	FOURNISSEURS TOGAUX ORDINAIRES:	786	110.320	
400.2.8	Wironko Plastic Industries	36		Trop payé s/fact.n°131/80 fourniture sachets pép.café
400.2.12	A.I.D.R.	750		Trop payé s/fact.n°1/80 et 87/80 constr.reserv.à eau Masaka pour l'usine de traitement des cafés cériques
400.2.13	Murenzi Jean, Entrepreneur			50.000 Retenue de garantie sur construction de l'usine à Masaka
400.2.17	Kinyamateka-Hobe			2.720 Frais d'insertion publicitaire dans Kinyamateka
400.2.18	Alexakis Christophe			1.710 Fourniture essence lors de la campagne café à Butare: File 51/8/75
400.2.19	Magérwa			350 Frais de maintenance vêtements de dessus
400.2.23	Inflirwa			60 Reste à payer s/fact.7440/76 fourniture tissus pour uniformes
400.2.25	Au Coeur de l'Afrique			10.000 Publicité : Fact.n°76/111
400.2.26	BIZIMANA Christophe			5.600 Frais de réception lors de la campagne café à Gitarama en 1975
400.2.28	Hôtel des Diplomates			19.755 " " Agrirépris lors de la camp.café à Kigali en 1975
400.2.29	Etiru			1.100 " " de nettoyage moteur Ruhengeri, fact.n°17289/71
400.2.30	Munyakabindo Gervais			1.440 " " de receipt.lors de la camp.de distribution des prix agricoles à Butare en 1975
400.2.34	Publirwa			1.925 Frais de publiciti : fact.n°21/76
400.2.35	Assurances Charles Le Jeune			15.660 Frais de transport couseuse portative pour sacs
FOURNISSEURS ORGANISMES OFFICIELS:				
401.2	FOURNISSEURS ORGANISMES OFFICIELS:	13.120	11.760	
401.2.20	Office du Thé			11.760 Fourniture du thé noir - facture n°129/75
401.2.23	ISAR Rubona	13.120		Frais de réception
FOURNISSEURS ETRANGERS:				
402.2	FOURNISSEURS ETRANGERS:		41.538	
402.2.22	Organisation Internationale du Café			1.737 Frais de communic.tél.fact.n°84/265, 84/246, 84/245/75
402.2.24	George Gordon Paton & Cie			9.891 Frais pour publicité : en 1975
402.2.27	Lorenz und Bogo			3.325 Fact.n°0270/74 communication téléphonique
402.2.28	Office Belge du Café			26.585 Fact.n°134/75 renouv.publicité dans le courrier du Café
CLIENTS ORGANISMES OFFICIELS:				
411.2	CLIENTS ORGANISMES OFFICIELS:	21.600		
411.2.23	ISAR Rubona	21.600		Sacs de jute neufs achetés pour son compte chez Rwandex

46.2 AUTRES DEBITEURS ET CREDITEURS

		47.152	38.134	
46.2.33	! Commune Muhazi	1.350		! Doub.pt.salaires 4e trim.78 gard.CD Muhazi
46.2.34	! Commune Kagano	4.950		! Pt.par erreur salaires 3e trim.78 au 1er trim.79 Gard.CD Cyimbogo
46.2.35	! Havugimana Al oys		6.000	! Fact.pour installation CD Rwabishanga en 1979
46.2.36	! Commune Nyabikenke	11.800		! Trop payé s/sal.déc.79 m.o.pép.café et 2e trim.79 gardiens CD.
46.2.37	! Commune Nyamyumba	25.488		! Doub.pt.salaires juillet et octob.79 m.o.pép.café
46.2.38	! Commune Kidahó.	1.944		! Doub.pt.salaires mai 80 m.o.pépinieres café
46.2.39	! Café Impala.		32.134	! Fact..234/74,255/75,0027/75,2265/75 récept.lors de la camp.Café & C.Agri
46.2.41	! Kagina Drien	120		! Vente boîte en plastic fact.n°253/69
46.2.47	! Commune Kivumu	1.500		! Trop payé s/sal.2e trim.78 gard.CD lettre 1433/JBG/AB du 3/7/1980

L 97

VALEURS IMMOBILISEES DU FONDS DE PROPAGANDE A TRANSFERER AU FONDS DE FONCTIONNEMENT

Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Amortissements cumulés	Valeur résiduelle au 1/1/1982
-Usine de traitement café cérisés Masaka	1980	15.531.668	1.242.534	14.289.134
-Agrandissement de l'aire de séchage de l'usine de Masaka	1981	950.000	38.000	912.000
-W.C. et douches à l'usine de Masaka	1981	558.400	22.336	536.064
-Machine dépulpeuse électrique	1981	1.162.142	464.856	697.286
-Pompe à graisse Masaka	1979	3.800	1.773	2.027
-Groupe électrogène (Moteur) Yanmar TS 11/13 CV n°801014 (Masaka)	1980	173.000	69.200	103.800
-Un grand torréfacteur Probat	1974	2.134.539	2.134.539	-
-Deux moulins petit modèle	1974	121.124	121.124	-
-Deux moulins à café Alsdorf mod. 490 n°373 et 381 R	1978	143.638	100.548	43.090 (en panne)
T o t a l		20.778.311	4.194.910	16.583.401

COMPTES DU FONDS D'EGALISATION A TRANSFERER DANS FONCTIONNEMENT EN 1982
 Si tuation au 31/08/1982

N° du compte	Nom du compte	Montant		L i b e l l é
		Débit	Crédit	
254.1	AUTRES PRETS A PLUS D'UN AN:	4.223.786		
254.1.89	Ngyanabanzi Emmanuel	12.369		Vente insecticides
254.1.110	Coopérative Bishenyi	426.409*		Vente insecticides, engrais et tubing
254.1.111	Usine à thé Mulindi	842.169*		Vente insecticides, engrais et sacs de jute
254.1.112	Coopthé Mwaga-Gisakura	85.410*		Vente engrais
254.1.113	Coopthé Shagasha	123.604*		Vente engrais et sacs en nylon
254.1.114	Usine à thé Pfunda	109.314*		Chq n°625061/73 revênu impayé (factures diverses)
254.1.115	Régie thé Mulindi	525.000*		Vente engrais
254.1.116	Turbine Nkora	2.099.511		Diverses avances à Appelmans, ventes diverses
400.1	FOURNISSEURS LOCAUX ORDINAIRES:	892.287	158.354	
400.1.1	Amirwanda		133.954	Solde s/facture transport caisses à thé
400.1.2	Magéwa	493.585		Doub.pt.fact.diverses de manutention insecticides
400.1.9	Sonarwa	99.990		Pt.en trop s/assurance transp.toile de jute & N.Créd.assu- rance
400.1.18	Karambizi Michel	6.000		Trop payé s/facture de transport café
400.1.20	Ugirashebuja Joseph	6.720		Avance s/facture de transport café non récupérée
400.1.22	Kapitole	185.972		Avance s/facture de transport café non récupérée
400.1.24	Rwigamba Innocent	75.640		Double paiement facture de transport café
400.1.25	Maniragaha Jacques		24.400	Facture de transport café en 1977
400.1.26	Mutabazi David	24.380		Café et sacs endommagés lors du transport
401.1	FOURNISSEURS ORGANISMES OFFICIELS:		1.950	
401.2	O.G.I.R.Thé		1.950	Facture n°125/75 fourniture tubing
402.1	FOURNISSEURS ETRANGERS:		379.072	
402.1.2	K.A.T.F.		379.072	Transport arrosoirs
410.1	CLIENTS LOCAUX ORDINAIRES:	1.046.710		
410.1.6	Pharmakina	990.000		Facture vente engrais et insecticides
410.1.11	Coopérative Légumière du Rwanda	52.000		Facture vente sacs en polypropylène
410.1.14	Benda Sabin	4.710		Reste dû sur facture vente sheeting en 1976
411.1	CLIENTS ORGANISMES OFFICIELS:	1.675.050	102.192	
411.1.1	Service des Semences Sélectionnées	32.040		Vente d'engrais en 1974
411.1.2	B.G.M.	17.500		Vente malathion en 1980
411.1.4	Office du Thé	1.512.977		Vente caisses à thé, engrais et insecticides
411.1.7	Miniplan	51.520		Vente tubing

411.1.12	Mini-just	35.000		Vente malathion
411.1.13	ISAR Rubona		102.192	Pt.fact.n°1636/74 non comptabilisée à son débit
411.1.18	Minadéf (Escadron de Reconnaissance)	26.013		Vente insecticides, engrais et sheeting
413.1	CLIENTS DOUTEUX: *	1.610.947		
413.1	Projet thé Mata	51.506		Vente tubing et insecticides
413.1	F.E.D.	1.950		Vente aldrin
413.1	PNUD	26.900		Vente insecticides
413.1	FED Thé Villageois Gihoke	509.425		Vente d'engrais et insecticides
413.1	Thé Gyohoha	18.200		Vente d'insecticides
413.1	Gutt	40.000		Vente engrais
413.1	Projet Icyanya	654.500		Vente de sachets pour pépinières à café
413.1	Sucrerie Rwandaise	520		Vente huile de cardium
413.1	ORTPN	439		Vente tubing
413.1	Collchimie Bruxelles	307.507		Manquant s/achat et transport insecticides
430.1	* Montant provisionné en totalité, voir compte provision à l'Actif (Bilan au 31/12/1981)			
430.1	FNAP. ORGANISMES AFRICAINS ET INTERNATIONAUX:	25.182		
430.1.0	Etat Rwandais : Taxe professionnelle	7.833		Trop payé s/taxe prof. des monagris en 1976
430.1.1	Etat Rwandais : Caisse Soc. du Rwanda	17.349		Idem pour la pension à la Caisse Sociale
46.1	AUTRES DEBITEURS ET CREDITEURS DIV.:	13.269.788	17.640	
46.1.28	Rwampungu Edouard	4.000		Trop perçu s/sal.gardiens centres de dépulpage
46.1.29	Nduhirabandi Vénérand	664.150		Avance s/fact.de transport café
46.1.30	Pépinières centrales	12.409.530		Sal.m.o.pép.à thé et semences à thé supportés par OCIR/CAFFI jusqu'en 1976
46.1.31	Sanatorium Gishali *	215		Vente malathion en 1974
46.1.32	Commune Mugambazi *	25.056		Vente malathion en 1974
46.1.34	Nkezabera P.Damien *	298		Vente d'insecticides en 1973
46.1.36	Willems *	4		Reste dû s/notre fact.pour vente d'engrais et insecticides
46.1.38	Commune Kagano	3.750		Erreur s/pt.salaires 3e trim.78 gardiens CD Gisuma et Kagano
46.1.83	A.T.A. Nyabisindu		17.640	Frais s/achat outillages agricoles
46.1.85	Fonds de Diversification	162.785		

* Montant provisionné à 100%, voir colonne provision à l'Actif du Bilan au 31/12/1981.

VALEURS IMMOBILISEES DU FONDS D'EGALISATION A TRANSFERER DANS FONCTIONNEMENT

Désignation	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Amortissements cumulés au 31/12/1981	Valeur résiduelle au au 1er/01/1982
1 Stectrophotomètre	1980	6.300	3.780	2.520
1 Lit pliante	1978	5.000	3.417	1.583
4 moteurs VW montés sur atomiseurs	1978	3.093.436	1.392.045	1.701.391
T o t a l		3.104.736	1.399.242	1.705.494

FONDS D'EGALISATION
STOCK A TRANSFERER AU FONDS DE FONCTIONNEMENT

Designation	Quantité	Prix unitaire	Valeur du stock	Observations
Thiodan liquide	360 litres	382	137.520	18 bidons sont en bon état, 6 autres en mauvais état, n'ont pas été pris en considération, ils sont tous troués, à déclasser.
Mitigan	560 Kgs	365	204.400	
Alodan	50 Kgs	301	15.050	
DDT 10%	46 Kgs	35	1.610	
Séca-teurs	2298 Poes	190	436.620	
Herbazol	130 litres	106	13.780	
Ami-trol	126,1 Kgs	329	41.487	
Sachets emballage malathion	799,971 Pcs	571 Kg.0,273	218.236	(571 Kgs)
Laticide	2,5 Kgs	400	1.000	
T o t a l			1.069.703	

VI. COMPTES A SOLDER OU SOLDES

Afin de pouvoir présenter des états financiers clairs et d'avoir une situation qui traduit exactement l'image de l'Office, nous avons dû trier un bon nombre de comptes fournisseurs, avances au personnel et débiteurs divers qui accusaient des soldes créditeurs depuis longtemps.

En nous basant sur nos analyses et après avoir demandé la situation de l'Office chez les intéressés, ces soldes seront remboursés ou soldés suivant les justifications reçues de nos créanciers. A l'heure actuelle, pour la plupart de ces comptes, ils sont déjà soldés. (Voir tableau des comptes soldés ci-après)

Il s'agit donc des comptes suivants :

FONCTIONNEMENT

SITUATION DES SOLDES CREDITEURS (à payer ou à solder après avoir demandé la situation de l'Office dans les livres des intéressés).

Compte 1981	Noms et Prénoms	S.D. au 01/01/82	S.C. au 31/12/82
		1.000	1000
250.0.27	! Bizimana P. Célestin	150	150
250.0.61	! Nsengiyumva Christophe	8	8
250.0.81	! Kagaba Félix	625	625
250.0.90	! Ahorwendeye J. Baptiste		
254.0.27	! Muhinde Sylvestre, Comm. Musambira Gitarama	863	863
400.0.2	! La Rwandaise, BP. 713 Kigali	121.747	103.787
400.0.15	! Namdhari Furniture Works, BP. 696 Kigali	155.300	38.800
400.0.23	! Rwandamotor, BP. 448 Kigali	2.125	220
400.0.43	! C.T.A.	1	1
400.0.46	! Pharmacie Ramji, BP. 580 Kigali	90	90
400.0.62	! Garage Ruzimeca Cyangugu	67.038	41.401
400.0.68	! Douanes, BP. 158 Kigali	67.822	67.822
400.0.76	! Sonarwa, BP. 1035 Kigali	2.371.236	2420.636
400.0.88	! Fonds Spéc. pour la Promotion Agricole et Zootech.	95.936	95.936
400.0.90	! Martin Gérard C.H. de Kigali, Clinique	2.900	2.900
400.0.100	! Assurances Charles Le Jeune	3.797.736	3.797.736
400.0.102	! Coopérative Mera Gikondo	800	800
400.0.106	! Rucanucyago Pancrace	3.000	3.000
400.0.108	! Scierie Mécanique	65.616	65.616
400.0.112	! Commune Tare (Loyer Nkurunziza)	10.980	10.980
400.0.116	! Usine à Thé Pfunda	1.030	1.030
400.0.120	! Morandini, Entrepreneur	186.196	186.196
400.0.133	! Projet Agricole Kibuye	6.000	6.000
400.0.155	! Kagaragu Antoine	525.664	175.881
400.0.178	! Majugiro Dominique	18.800	18.800
400.0.179	! Matabaro André	7.200	7.200
400.0.180	! Kalisa Fidèle	6.600	6.600
401.0.9	! Orinfor, BP. 83 Kigali	850	850
401.0.11	! REBAR	8.100	8.100
401.0.12	! ORTPN, BP. 905 Kigali	1.050	1.050
401.0.14	! Commune Kiyombe	11.968	11.968
402.0.2	! Transcargo Nairobi	6.125	6.125
402.0.3	! Agence Economique et Financière	12.450	12.450
402.0.4	! AMI Nairobi	6.643	6.643
402.0.5	! Au Chariot d'Or	1.065	1.065
402.0.6	! Europa Publications	6.710	6.710
402.0.7	! Patrimoine de la Fac. des Sciences Agronom. de Gemb.	22.685	22.685
402.0.8	! George Gordon Paton & Cie	45.466	55.357
402.0.10	! Maisonneuve et Larose	36.550	36.550
402.0.15	! Agence Européenne d'Informations	27.526	27.526
402.0.20	! INERA Mulungu	259.368	259.368

410.0.12	!Nzabonimpa Aloys	!	360	!	360
410.0.19	!Coopérative Mera	!	643	!	643
410.0.74	!Rwanda-Paints	!	18.450	!	18.450
410.0.76	!Sekamandwa	!	1.630	!	1.630
420.0.32	!Nzindukiyimana Augustin	!	245	!	245
420.0.108	!Bagilishya Paul	!	1	!	1
420.0.209	!Banziyekare Fabien	!	400	!	400
420.0.320	!Gasana Denys	!	150	!	150
420.0.324	!Kamugisha Bernard	!	10	!	10
420.0.343	!Munyemana Charles	!	5	!	5
46.0.55	!Serubibi Soter	!	4.000	!	4.000
46.0.56	!Ndagijimana Jean	!	9.565	!	9.565
46.0.58	!Bizimungu Evariste	!	20.000	!	20.000
46.0.60	!Gasana Antoine	!	3.000	!	3.000
46.0.95	!Karegeya Mathias	!	2.500	!	2.500
46.0.96	!Bendantunguka Daniel	!	132.232	!	132.232
46.0.105	!Kagoyinyonga Godélieve	!	1.746	!	1.746
46.0.111	!Bulletin Agricole du Rwanda	!	2.900	!	2.900
46.0.144	!Pépinières café Ngenda	!	13.080	!	13.080
46.0.217	!Bâtiments Civils	!	5.187	!	5.187
411.0.6	!Minéduc	!	69.316	!	69.316

FONCTIONNEMENT:
COMPTES CREDITEURS SOLDES AU 31/12/1982

Compte 1981	Noms	S.C. ! au 1/1/1982
		644.000
400.0.12	!Pérorwanda	484.525
400.0.19	!Anégérwa	42.050
400.0.26	!Sirwa Color	10.244
400.0.35	!Garage Rwaméca	74.200
400.0.41	!Ets.Sisi Evariste	1.248.750
400.0.57	!R.M.P.	323.320
400.0.70	!Air Rwanda	25.670
400.0.71	!Egéméca	105.195
400.0.81	!Hôtel Umubano	14.400
400.0.175	!Munyakazi Jean	4.000
400.0.176	!Sakindi Martin	7.200
400.0.177	!Nzaziharaniira Jacques	2.400
400.0.181	!Gashirabake Jean-Damascène	3.000
400.0.182	!Habiyambere Léonidas	2.000
400.0.183	!Université Nationale du Rwanda	7.200
400.0.186	!Balimutara	7.200
400.0.187	!Kanyenzi Ignace	2.160
400.0.188	!Ntamerekezo Sylvestre	6.000
400.0.193	!Mvugebaliyane Oswald	6.000
400.0.194	!Ntungiyaho Paul	400.000
401.0.5	!Oprovia	11.471
402.0.12	!Organisation Internationale du Café	1.200.000
410.0.26	!B.G.M.	58
420.0.27	!Sebakiga Emmanuel	21
420.0.43	!Nsengiyunva Ephrem	790
420.0.73	!Bizimana Alexandre	550
420.0.81	!Nsigayehe Joseph	8
420.0.112	!Murekezi François	6
420.0.122	!Munyazesza Aaron	500
420.0.127	!Senyanzobe Déogratias	250
420.0.135	!Ahorwendeye Jean	113
420.0.162	!Munyawera Eneas	329
420.0.172	!Gatanazi André	761
420.0.223	!Ntampuhwe Pierre	1
420.0.280	!Nzabandora Janja	60
420.0.333	!Mushokambere Silas	21.780
46.0.119	!Hategekimaná Jean	1.768
250.0.2	!Karegeya Mathias	4.833
250.0.4	Mbonigaba Ambroise	2.884
250.0.41	!Ndayisaba J.M.Vianney	500
250.0.45	!Nyagahakwa Silas	1.875
250.0.51	!Bikira Thomas	216
250.0.64	!Mwizerwa William	1.375
250.0.87	!Hacineza Iyaremye	
	Total	4.669.663

FONDS DE PROPAGANDE

SITUATION DES SOLDES CREDITEURS AU 1/1/1982 (Soldé au 31/12/1982 Après leur analyse et vérification chez les fournisseurs)

Compte 1981	Noms	! au 31/12/1982
400.2.13	!Murenzi Jean, Entrepreneur	!
400.2.14	!Commune Mwendo	! 50.000
400.2.17	!Kinyamateka - Hobe	! 2.000
400.2.18	!Alexakis Christophe	! 2.720
400.2.19	!Magerwa	! 1.710
400.2.21	!Coopérative Légumière du Rwanda	! 17.812
400.2.23	!Inflirwa	! 8.000
400.2.24	!Amirwanda	! 60
400.2.25	!Au Coeur de l'Afrique	! 560.201
400.2.26	!Bizimana Christophe	! 10.000
400.2.27	!Caritas	! 5.600
400.2.28	!Hôtel des Diplômates	! 2.215
400.2.29	!Etiru	! 19.755
400.2.30	!Munyakabindo Gervais	! 1.100
400.2.31	!Sabena	! 1.440
400.2.34	!Publirwa	! 75.765
400.2.35	!Assurances Charles Le Jeune	! 1.925
		! 16.918
401.0.2	!OCIR/THE	!
401.0.3	!ISAR RUBONA	! 11.760
		! 8.000
402.2.2	!Organisation Internationale du Café	!
402.2.6	!Coffee & Tea	! 1.737
402.2.7	!Lorenz und Bogo (RFA)	! 29.245
402.2.8	!Office Belge du Café	! 3.325
		! 26.585
46.2.39	!Café Impala	!
46.2.35	!Havugimana Aloys	! 32.134
		! 6.000

FONDS D'AGALISATION

SITUATION DES SOLDES CREDITEURS AU 1/1/1982: (Soldés au 31/12/1982 après analyse et vérification)

Compte 1981	Noms	! Solde débit. ! au 31/12/1982
		! 133.954
400.1.1	! Amirwanda	! 1.420.810
400.1.3	! CECOBM	! 2.296.168
400.1.6	! Singaye André	! 6.010
400.1.8	! Douanes	! 19.410.070
400.1.10	! Rwandex	! 24.400
400.1.25	! Maniraguha Jacques	! 1.372.148
400.1.32	! Coopishyaka	! 1.950
401.1.2	! OCIR/THE	! 379.072
402.1.1	! K.A.T.E.	! 102.192
411.1.13	! ISAR RUBONA	! 17.640
46.1.83	! A.T.A.Nyabisindu	

FONDS D'EGALISATION

Situation des soldes créditeurs découlant de l'excédent sur le remboursement
crédit véhicules (restitués au cours de l'exercice 1982).-

Compte 1981	N o m s	Soldes Créditeurs
254.153	! Ndereyimana Edouard	!
46.1.47	! Kabandana Alexandre	! 45
46.1.48	! Karekezi Célestin	! 28.114
46.1.49	! Lekayo Pierre	! 3.572
46.1.50	! Mafura Augustin	! 11.640
46.1.54	! Munyanziza Tharcisse	! 23.964
46.1.56	! Musoni Boniface	! 8.737
46.1.62	! Nyirubutabi Martin	! 57.866
46.1.64	! Rugwizangoga Paulin	! 23.793
46.1.67	! Selinda Sélestin	! 4.877
46.1.68	! Senyana Enchère	! 7.360
46.1.72	! Usabase Augustin	! 8.522
46.1.74	! Gashugi Casimir	! 8.425
46.1.76	! Kanyarukiko Donat	! 10.764
46.1.86	! Birasa Emmanuel-Claude	! 1.737
	!	! 95.454
	!	!

B. COMPTABILITE GENERALE ET TRESORERIE

INTRODUCTION

Toute comptabilité a pour mission d'assurer un enregistrement systématique des opérations pour une présentation claire de tous les faits économiques d'une entité sociale quelconque.

Or, le volume des faits économiques peut prendre des dimensions importantes surtout si l'entité sociale concernée a l'envergure de l'OCIR CAFE.

C'est pourquoi nous avons voulu nous fixer un "mot d'ordre" à chaque exercice pour être plus efficace.

Notre mot d'ordre en 1981 était "l'assainissement des comptes d'actif" par un provisionnement à 100 % des actifs fictifs.

Il s'agissait de mauvaises créances dont les soldes étaient immobiles depuis 1976. Nous ne nous sommes pas contentés de provisionner ces comptes, nous avons essayé par tous les moyens possibles d'obtenir des remboursements également. Quelques résultats positifs ont été enregistrés encore que ce soit difficile d'obtenir un remboursement d'une dette après plus de cinq ans de silence.

Pour l'exercice 1982, nous avons été encore plus ambitieux en nous fixant trois "mots d'ordre" :

1. Un système de gestion budgétaire efficace;
2. Des rendements optima pour notre trésorerie;
3. Une saine structure financière.

...../.....

1. SYSTEME DE GESTION BUDGETAIRE EFFICACE

Il s'agit d'un système de comparaison constante entre les dépenses prévues au budget et le montant des dépenses effectives. Pour y arriver, un agent s'est exclusivement consacré à cette tâche d'exécution du budget depuis le début de l'année. Nous avons ainsi pu réussir un ajustement continu entre les dépenses prévues et les montants effectifs.

Ce système a en outre offert assez tôt une documentation fiable à l'élaboration du budget pour l'exercice suivant.

2. RENDEMENTS OPTIMA POUR LA TRESORERIE

La trésorerie c'est avant tout la caisse et la Banque.

A première vue, on peut affirmer que la gestion de la Trésorerie ne pose pas de problèmes.

Il ne s'agit pas d'un stock de marchandises qui peut se détériorer, ni de valeurs immobilisées à entretenir, ni de débiteurs à faire payer, mais de la monnaie.

Cette monnaie ne court aucun risque si l'on la laisse tranquille, hormis les problèmes d'inflation qui préoccupent plus l'économiste que le comptable.

Pourtant des problèmes surgissent lorsque la monnaie est mal gérée : c'est ce que nous avons essayé d'éviter.

Il n'est pas facile non plus d'en tirer des rendements optima: c'est ce que nous avons tenté de réussir.

2.1. La Caisse.

Notre caisse permet d'assurer le règlement des opérations courantes aux montants souvent très modestes. C'est pourquoi un plafond de 100.000 Frs a été décidé.

Ce plafond est d'autant plus raisonnable qu'il y a un risque de garder une somme importante dans une caisse.

En général, notre caisse est alimentée par les ventes de café torréfié (ventes locales).

Un contrôle journalier des mouvements de caisse et du stock de café en vente a été instauré avec succès. Nous avons ainsi pu respecter non seulement notre plafond des 100.000 Frs mais aussi maintenir un niveau suffisant d'encaisses pour assurer le règlement d'urgences éventuelles.

.../...

Il s'agit de deux attitudes en contradiction qu'il n'est pas toujours aisé de réussir. C'est dire qu'un dépassement de plafond n'est pas impossible, mais strictement à des seules périodes où les dépenses importantes sont prévisibles.

2.2. La Banque

Au 31 Décembre 1981 nos encaisses se chiffraient à 89.340 Frw et nos avoirs en Banque étaient alors de 624.150.753 Frw i.c. 99,98 % de toutes les liquidités. C'est donc dire l'importance des comptes en banques pour l'OCIR CAFE.

2.2.1. La Banque Nationale

La Banque Nationale est notre banque privilégiée. C'est elle qui encaisse nos diverses taxes à l'exportation, c'est par elle que nous réglons la quasi-totalité de nos paiements. Au cours de l'année 1982, le total de nos comptes à la B.N.R. oscillait autour de 400.000.000 Frw.

Un trop gros montant probablement pour des comptes non productifs d'intérêts. Nous y avons songé.

2.2.2. Les autres établissements bancaires.

Le rapport d'audit de nos compte de l'exercice clos le 31 décembre 1980 a fait la remarque suivante :

Nous recommandons que le maximum de fonds soit placé dans les comptes de préavis. Il serait nécessaire de se renseigner au préalable, sur le taux d'intérêts, les dates de valeur et de la durée du préavis, de manière à sélectionner les conditions les plus intéressantes (*).

Cette recommandation était d'autant plus pertinente que le Décret-Loi n° 27/78 du 05 Septembre 1978 portant création de l'Office des Cafés autorise le Conseil d'Administration de pouvoir faire ouvrir des comptes (ailleurs qu'à la B.N.R.) auprès d'autres établissements bancaires (ART. n° 33. al.3.).

Les placements en comptes courants n'étaient pas intéressants. Au début nous avons opté pour des dépôts en comptes à préavis qui eux avaient l'avantage d'être productifs d'intérêts. Malheureusement nous avons constaté que les comptes à préavis ne permettaient pas une capitalisation des intérêts.

Des démarches ont alors été entreprises auprès de nos banquiers pour pouvoir obtenir des rendements sur les intérêts produits. Nous utilisons actuellement le système de comptes à terme fixe d'un mois avec capitalisation mensuelle des intérêts. Il est intéressant de suivre l'évolution de ces comptes depuis l'instauration de ce système :

TABLEAU D'EVOLUTION DES DEPOS EN B.K., B.C.R., & C.E.R.

(En milliers de Frw).

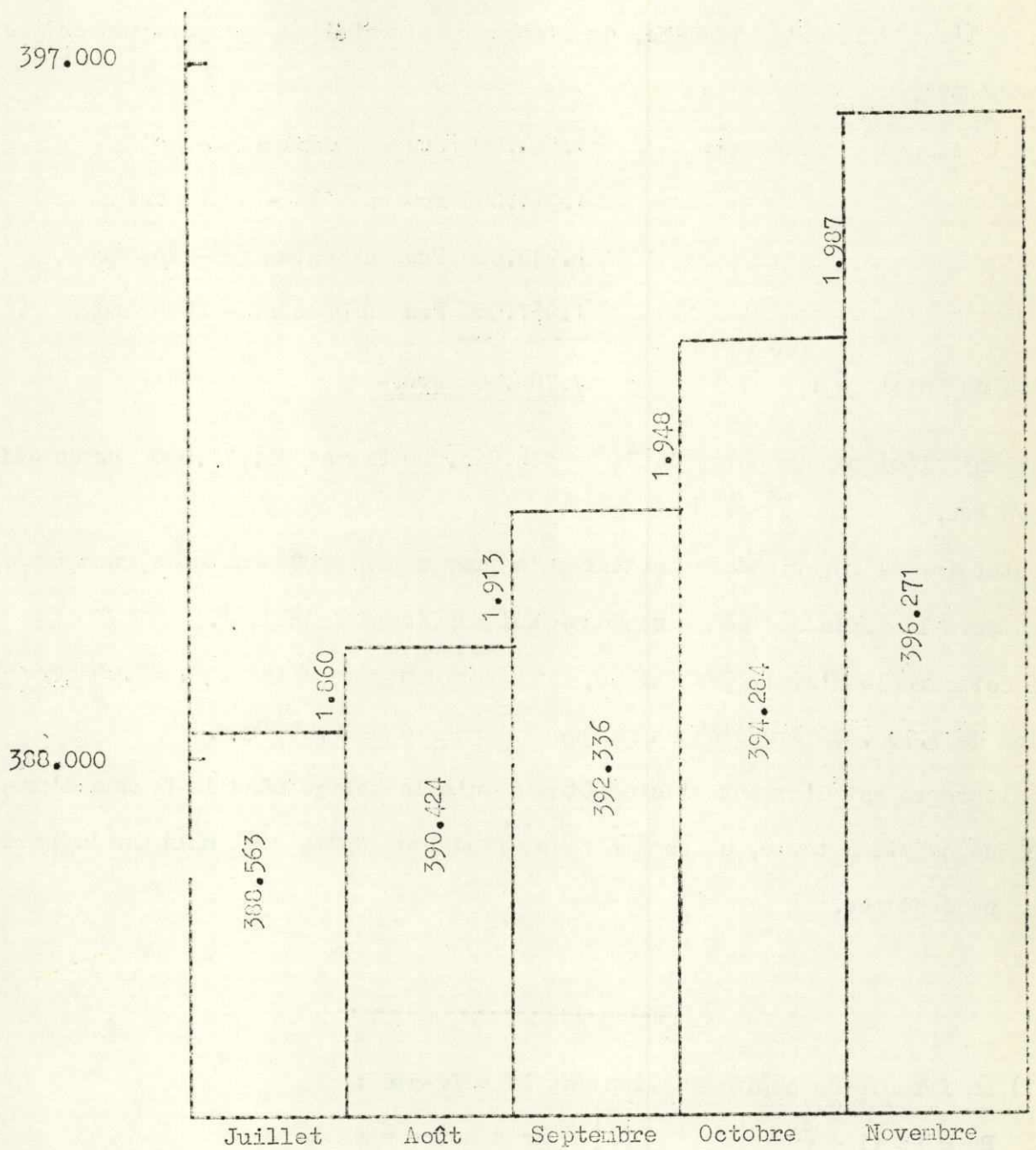
Mois	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
Montant	388.563	390.424	392.336	394.284	396.271

L'augmentation de ces montants est exclusivement liée à la capitalisation mensuelle des intérêts.

(*) Concorde Européenne Audit, OCIR CAFE Rapport d'Audit des comptes de
de l'exercice clos le 31 Décembre 1980, p.20

Un graphique met cette augmentation beaucoup plus en évidence :

Montant en milliers
de Frw



Nous voulions surtout un système de capitalisation ~~mensuelle~~ des intérêts par le tranchement de comptes à terme fixe d'un mois.

Il suffisait alors de donner "ordre permanent" à la banque pour obtenir automatiquement la capitalisation ~~mensuelle~~ des intérêts.

Comme l'on devait s'y attendre, ce système a entraîné une progression croissante de nos dépôts.

L'accroissement a été de : 1.860.000 Frw Juillet - Août
 1.915.000 Frw en Août - Septembre
 1.948.000 Frw en Septembre - Octobre
 1.987.000 Frw en Octobre - Novembre

d'où un total de : 7.708.000 Frw.-

faisant ainsi passer notre dépôt de 388.563.000 Frw à 396.271.000 Frw de Juillet en Novembre.

Toutefois, il importe de constater qu'à propos des dépôts à terme, nos banques ont instauré la règle des somme rondes - qui handicape le client.

Si cette règle n'avait pas existé, nous aurions pu encaisser 7.988.000 Frw (1) au lieu de 7.708.000 Frw d'où un manque à gagner de 280.000 Frw.

Cette règle est d'autant plus embêtante qu'elle oblige même la banque d'associer à chaque compte à terme, un compte courant où les dépôts sont obligés de transiter à chaque échéance.

(1) La formule de capitalisation est la suivante :

$$P_n = P_0 \left(1 + \frac{i}{n} \right)^n$$

avec P_n = Dépôt à l'année

P_0 = Dépôt initial

n = période ou fréquence de capitalisation

i : taux d'intérêt

Dans notre exemple

$$P_n = 388.563.000 \left(1 + \frac{0,06}{12} \right)^{1 \times 12} = 412.528.788$$

L'accroissement après une année =

$$412.528.788 - 388.563.000 = 23.965.788$$

L'accroissement après 4 mois (Juillet-Novembre) =

$$23.965.788 \times \frac{4}{12} = 7.988.596$$

.../...

Par ailleurs, la période de capitalisation joue aussi un rôle très important au niveau du rendement d'un dépôt. En effet, avec un placement de 300.000.000 Frw, le rendement espéré à un taux de 6 % est de 18.000.000 Frw, 18.549.393 Frw si la période de capitalisation est respectivement d'une fois, 12 fois ou 365 fois par an (2)

Sans la règle des sommes rondes, OCIR CAFE pourrait espérer ainsi retirer de ses dépôts environ 18.503.000 Frw grâce à son système de capitalisation mensuelle des intérêts (12 fois/an). C'est déjà financièrement très intéressant. Et si nous pouvions obtenir de nos banquiers une capitalisation journalière (365 fois/an); nous ne serons plus très loin de l'idéal "continuous compounding" (3).

(2) Il suffit d'appliquer la formule

$$P_n = P_0 \left(1 + \frac{i}{n}\right)^{nm}$$

$$P_0 = 300.000.000$$

$$i = 6 \%$$

$$n = 1, 12, 365 \text{ (respectivement).}$$

$$m = 1.$$

En général les banques associent un taux d'intérêt spécifique (i) à chaque période de capitalisation (n). C'est pour souligner l'importance de n que nous avons utilisé un i constant.

(3) Il s'agit d'une capitalisation "continue"

$$\text{avec } P_n = P_0 \lim_{n \rightarrow \infty} \left(1 + \frac{i}{n}\right)^{nm} = P_0 e^{in}$$

$$\text{Si } P_0 = 300.000.000 \text{ Frw}$$

$$i = 6 \%$$

$$n = 1$$

$$n \rightarrow \infty$$

$$P_n = 300.000.000 (2,712893)^{0,06} = 318.555.102.$$

.../...

3. UNE SAINTE STRUCTURE FINANCIERE.

L'état de la structure financière de l'OCIR CAFE ressort de la lecture des états financiers de chacun des trois fonds à savoir : le Fonds de Propagande, le Fonds d'Egalisation et le Fonds de Fonctionnement.

3.1. Propagande

Dans notre rapport annuel de l'année dernière, nous retrouvons la conclusion suivante :

"Toutefois, il y a lieu de croire à l'amélioration des finances du Fonds de Propagande en 1982. En effet, les comptes semences et pépinières et les frais de personnel seront sensiblement réduits". (1)

Eh bien, nous avons la grande satisfaction de constater que nous ne nous sommes pas trompés.

La situation financière était très grave pour le Fonds à la clôture de 1981. La perte de 37.311.907 Frw était de loin supérieure à la situation nette (capital + report à nouveau) de 25.473.813 Frw. Le report de cette perte aurait entraîné une situation nette négative i.e.

L'année 1982 a vu des changements importants notamment le transfert des frais personnel des pépinières dans le Fonds de Fonctionnement. Ces changements étaient d'autant plus pertinents que le résultat de l'exercice s'en est vu amélioré : résultat d'exploitation positif de 6.119.407 Frw. La perte fut ainsi ramenée de 37.311.907 Frw (année 1981) à 31.214.399 Frw (année 1982).

(1) Office des Cafés, Rapport Annuel 1981, p. 111.

.../...

3.2. Egalisation

Le Fonds a bénéficié d'une conjoncture internationale des cours du café relativement bonne surtout jusqu'au mois d'octobre 1982. La Taxe d'Egalisation positive a été de 85.268.093 Frw en 1982 contre 2.443.890 Frw seulement en 1981.

La Taxe négative (stabilisation prix au producteur) s'est limitée à 65.419.734 Frw contre 876.828.045 Frw en 1981.

Notre politique de placement notamment en comptes à terme fixe d'un mois (exposé plus haut au point 2.2.2) a permis d'encaisser des intérêts de 11.009.946 Frw.

Nous avons aussi pu récupérer 219.363 Frw de nos débiteurs "douteux" d'où une reprise sur provision équivalente.

De tous ces aspects positifs, il en a résulté un bénéfice de 25.979.786 Frw contre une perte de 226.232.091 Frw en 1981.

3.3. Fonctionnement

Pour veiller à la santé financière de l'OCIR CAFE, il est important de se poser deux questions suivantes à la clôture de chaque exercice :

- a) L'Office est-il toujours financièrement "indépendant" ?
- b) L'Office a-t-il toujours suffisamment de fonds pour son fonctionnement normal ?

a) L'OCIR CAFE est-il toujours financièrement indépendant ?

A cette question on peut répondre positivement et l'Office n'a pas de difficultés de remboursement.

En effet le coefficient d'indépendance financière (1) est nettement supérieur à 0,55. Ce coefficient était de 0,92 en 1981 et de 0,88 en 1982.

Cependant, on peut constater une légère détérioration de ce coefficient en 1982.

b) L'OFFICE a-t-il suffisamment de fonds ?

L'analyse du fonds de roulement (2) permet de répondre à cette question. Malheureusement, la réponse est loin d'être satisfaisante.

(1) Le Coefficient d'indépendance financière (C.I.F.) =

Il est suffisant au delà de 0,55;

Fonds Propres + Résultat.

Total du bilan

excessif au delà de 0,66

(2) Le Fonds de Roulement : Valeurs d'exploitation

+ Valeurs réalisables à court terme

+ Valeurs disponibles

- Passif à court terme.

Le Fonds de roulement qui était de 473.264.460 Frw en 1981 est tombé à 419.381.584 Frw en 1982. Cette chute a affecté le résultat d'exploitation où les chiffres sont encore pires. Le Résultat d'Exploitation qui était bénéficiaire de 19.125.479 Frw en 1981 est déficitaire de 7.515.275 Frw en 1982.

Bien sûr le problème est moins sensible dans la gestion courante car un fonds de roulement de plus de 400.000.000 Frw reste malgré tout assez important. Mais ce déficit ne doit pas passer inaperçu d'autant plus que ses causes risquent de persister.

Cette perte est le résultat d'un faible niveau de la taxe rémunératoire (1) d'une part et d'un important volume de charges à supporter d'autre part. En effet, la taxe rémunératoire est la presque seule ressource du Fonds. Ainsi il suffit que la production baisse pour enregistrer une perte.

Le problème est d'autant plus sérieux que le seuil de rentabilité - à l'état des charges de 1982 - se situe à un niveau de production record rarement atteint : 30.473 tonnes de café marchand (2).

Trois solutions possibles s'offrent :

- b.1. Réduire les charges
- b.2. Prévoir une subvention en périodes difficiles
- b.3. Augmentation des Recettes (-Taxe)

b.1. Réduire les charges.

C'est une solution à laquelle on peut penser au premier abord. Mais il s'agit d'une arme à double tranchants. En effet, si les produits permettent le financement des charges, ce sont ces mêmes charges qui créent les produits.

(1) La taxe rémunératoire = Recettes de 7.750 Frw par tonne de café marchand produit.

(2) Il suffit de calculer la proportion entre le total des charges (312.343.918) et le total des recettes par tonne i.e. taxes rémunératoires (7.750 Frw/t) taxes relais transport (2.000/t) et taxes provision pour augmentation (500 Frw/t).

Par ailleurs, il faut constater que dans le cas de l'Office plus de 65 % des charges sont constituées par l'achat des produits chimiques (sumithion) pour 88.898.676 Frw, des pièces de rechange pour les centres de dépulpage pour 26.427.240 Frw et par les salaires pour 88.256.958 Frw. Une réduction de l'une d'elles serait à notre avis plutôt dangereuse pour la production. Il faut aussi remarquer que le total de ces seules trois charges de 203.582.874 Frs dépasse le montant de toutes les recettes provenant des taxes rémunératoires de 174.759.825 Frw seulement. Alors que faire ?

b.2. Prévoir une subvention en périodes difficiles

L'on peut prévoir ce genre de subvention. Et on l'a d'ailleurs déjà fait précisément en 1982 par le truchement du Projet Installation Petits Dépulpeurs. Ce projet a assuré le financement d'une partie des dépulpeurs ce qui a allégé le poids des charges destinées à l'achat des "pièces de rechange pour les centres de dépulpage".

Cette solution est **intéressante** mais elle interrompt le lien produits \rightleftharpoons charges tellement qu'il est impossible d'en mesurer l'efficacité. Ensuite il sera difficile de recourir à des subventions, car l'Etat lui-même a des difficultés budgétaires et nous n'aurons pas de projets tout le temps pour nous épauler.

b.3. Augmentation des Recettes - Taxes

Cette solution est à notre avis la plus pertinente. En l'occurrence, l'augmentation de la taxe rémunératoire s'impose si l'on ne veut pas voir l'Office s'engager dans la voie de l'appauvrissement progressif. Actuellement le problème ne s'est vraiment pas encore posé. L'OCIR CAFE a suffisamment de "Réserves" pour absorber plus d'une perte sans trop de risques. Mais une réaction tardive pourrait être dangereuse.

.../...

COMPTE FONCTIONNEMENT
Bilan au 31 Décembre 1982

Intitulé des comptes	Montants bruts	Amortiss. et prov. cumulés	Montants nets	Intitulé des comptes	Montants nets
VALEURS IMMOBILISEES:				CAPITAUX A LONG ET MOYEN TERME:	
Terrains	38.520.077	104.662.814	278.857.263	Capital	697.943.884
Plantations Ntendezi Mwito	1.043.005		1.043.005	Réserves réglementaires	59.000.000
Immeubles industriels et bureaux	6.691.071		6.691.071	Report à nouveau	65.620
Immeubles d'habitation	112.330.299	22.513.473	89.816.826	DETTES A COURT TERME:	638.878.264
Autres constructions	38.835.338	12.915.058	25.920.280	Fournisseurs locaux ordinaires	139.341.185
Matériel roulant	1.318.880	318.443	1.000.437	Fournisseurs organismes officiels	61.011.335
Machines et matériels agricoles	29.385.840	22.953.165	6.432.675	Fournisseurs étrangers	52.774
Mobilier et matériel de bureaux	1.162.142	697.284	464.858	Personnel	1.121.287
Mobilier et matériel de maisons	12.331.802	9.256.617	3.075.185	Rémunérations dues	58.863
Autres biens d'équipement	7.792.402	5.627.148	2.165.254	Etat Rwandais : T.P.	4.778.225
Immeubles industriels et bureaux en cours	27.059.987	19.363.037	7.696.950	Etat Rwandais : Pensions	405.321
Autres biens d'équipement en cours	454.910		454.910	Etat Rwandais : C.P.M.	1.979.301
Prêts au personnel à plus d'1 an	265.079		265.079	Autres créiteurs divers	60.300
Avances consenties à plus d'1 an	5.381.519		5.381.519	Fonds de Diversification	42.958.941
Dépôts et cautionnements	546.888		546.888	Caisse d'entraide mutuelle	21.604.098
Autres prêts à plus d'A an	133.000		133.000	Comptes de régularisation passif	5.991
Participation au capital B.R.D.	18.638.501	10.471.701	8.166.800	COMPTES FINANCIERS:	5.051.332
Participation au capital Rwanda	44.571.000		44.571.000	Effet émis en paiement	5.051.332
Participation au capital Tabarwanda	33.478.414		33.478.414	RESULTAT NET EN ATTENTE D'AFFECTATION	335.135
Participation au capital Amirwanda	5.000.000		5.000.000	(Bénéfice)	
Participation au capital Pétrorwanda	5.000.000		5.000.000		
Participation au capital Rwakina	5.000.000		5.000.000		
Participation au capital Sonafruits	27.000.000		27.000.000		
	100.000		100.000		
VALEURS D'EXPLOITATION:					
Stocks marchandises outillages agricoles	36.400.360		36.400.360		
Stocks café Umuganda	1.550.674		1.550.674		
Stocks marchandises insect. herbicides, fong.	4.508.030		4.508.030		
Stocks fournitures outillages agricoles	412.237		412.237		
Stocks fournitures produits agricoles	1.098.101		1.098.101		
Stocks carburants et lubrifiants	21.758.464		21.758.464		
Stocks fournitures de bureaux	659.730		659.730		
Stocks d'emballages à consommer	3.159.321		3.159.321		
Stocks fournitures diverses	696.433		696.433		
	2.557.370		2.557.370		
VALEURS REALISABLES A COURT TERME:					
Clients locaux ordinaires	169.426.531	13.883.905	155.542.626		
Clients organismes officiels	7.475.208	5.712.155	1.763.053		
Clients étrangers	18.073.782	1.105	18.072.677		
Personnel : avances à moins d'un an	9.514.435	7.190.250	2.324.185		
	1.144.464		1.144.464		

Etat Rwandais : O.T.R.	!	20.000 !	!	20.000 !	!
Autres débiteurs divers	!	129.865.304 !	!	980.395 !	!
Comptes de régularisation actif	!	3.333.338 !	!	3.333.338 !	!
	!	!	!	!	!
<u>VALEURS DISPONIBLES:</u>	!	<u>371.871.287 !</u>	!	<u>371.871.287 !</u>	!
Effets émis à l'encaissement	!	88.110.178 !	!	88.110.178 !	!
Banque Nationale du Rwanda Fonctionnement	!	141.790.110 !	!	141.790.110 !	!
Banque de Kigali compte courant	!	143 !	!	143 !	!
Banque de Kigali compte à terme fixe d'1 mois	!	58.581.000 !	!	58.581.000 !	!
Banque Commerciale du Rwanda compte courant	!	1.807 !	!	1.807 !	!
Banque Commerciale du Rwanda compte à terme	!	!	!	!	!
fixe d'un mois	!	82.849.000 !	!	82.849.000 !	!
Caisse Kigali	!	299.403 !	!	299.403 !	!
Caisse Gisenyi	!	124.676 !	!	124.676 !	!
Crédits documentaires	!	114.970 !	!	114.970 !	!
T O T A U X	!	961.218.255 !	!	118.546.719 !	!
	!		!	842.671.536 !	!

D E B I T

C R E D I T

Intitulé des comptes	Montants	Intitulé des comptes	Montants
<u>Détermination de la Marge Brute.</u>			
Stocks vendus outillages agricoles	68.790	Ventes outillages agricoles	76.830
Stocks vendus insecticides, herbicides et fongicides	135.253	Ventes insecticides, herbicides et fongicides	163.390
Stocks vendus emballages	1.740	Ventes emballages	1.200
Stocks vendus carburants et lubrifiants	283.453	Ventes carburants et lubrifiants	298.239
Stocks vendus autres produits de consommation	91.260	Ventes autres produits de consommation	106.920
<u>MARGE BRUTE</u>	<u>66.533</u>		
	647.129		647.129
<u>Détermination du Résultat d'Exploitation.</u>			
Outillages agricoles consommés	5.007.641	Marge Brute	66.633
Semences et pépinières	23.775	Production vendue café Uuganda	4.626.535
Produits chimiques	88.898.676	Production vendue plants quinquina	7.560
Pièces de rechange centres de dépulpage	26.427.240	Production stockée café Uuganda	950.842
Carburants et lubrifiants	6.855.597	Travaux faits par l'entreprise elle-même	1.416.962
Matériaux centres de dépulpage	86.500	Loyers perçus	1.407.193
Fournitures de bureau	1.345.752	Taxes rémunératoires café Arabica	174.759.825
Eau et Electricité	555.956	Taxes rémunératoires café Robusta	346.695
Emballages consommés	463.772	Taxes relais transport	45.150.000
Fournitures diverses	363.586	Taxes provision pour augmentation	19.212.780
Transports et déplacements du personnel	43.020	Taxes rémunératoires quinquina	19.500
Transports effectués par les tiers	4.449.790	Recettes s/location véhicules	60.746
Entretien et réparation bâtiments	3.885.787	Indemnisation s/sinistres véhicules	3.235
Entretien et réparation matériel roulant	3.888.808	Excédents s/stocks	46.715
Entret.et réparation machines	793.054	Boni de change	250.674
Frai de Conseils et Assemblées	242.379	Boni de caisse	2
Frais de voyages et missions	6.336.550	Profits divers	2.566.764
Frais P.T.T.	1.768.425	Frais récupérés	787.614
Frais et commissions bancaires	31.176	Subventions d'exploitation reçues de l'Etat	1.614.400
Frais de documentation et abonnements	247.408	Subventions d'exploitation reçues d'autres collec.	1.100.000
Frais de publicité et de propagande	190.269	Intérêts reçus s/autres placements	7.662.208
Frais de campagne café	58.500	Dividendes reçus	42.771.760
Frais divers	116.240		
Assurances incendie	5.376.306	<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	<u>7.515.275</u>
Assurances véhicules	2.856.432		
Assurances marchandises	6.230		
Cotisation aux organismes africains et internationaux	3.691.496		
Stabilisation transports intérieurs café	33.896.974		
Mali de change	58.347		
Frais et pertes divers	1.619.442		
Subventions publication du B.A.R.	2.410.417		

Salaires personnel s/contrat hors exploitation	55.755		
Charges sociales personnel s/contrat hors exploitation	16.007		
Indemnités de brousse hors exploitation (pers.s/contrat)	41.000		
Salaires monagris hors exploitation	316.509		
Charges sociales monagris hors exploitation	31.948		
Indemnités de brousse monagris hors exploitation	1.500		
Salaires personnel temporaire hors exploitation	1.150.022		
Taxes provisions pour augmentation hors exploitation	45.000		
Indemnisation sur avances et au manquants de marchandises H.Exp.	907.321		
Excédents s/stocks hors exploitation	8.360		
Profits divers hors exploitation	6		
Frais récupérés hors exploitation	84.127		
Intérêts reçus s/autres placements hors exploitation	166.849		
RESULTAT HORS EXPLOITATION:	7.467.835		
	22.079.655		22.079.655

Détermination du Résultat s/cession d'éléments d'Actif.

Valeurs d'acquisition immobilisations	11.983.746	Amortissements immobilisations	11.615.421
RESULTAT S/CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF	382.575	Prix de cession immobilisations	750.900
	12.366.321		12.366.321

Détermination du Résultat de la période à affecter.

Résultat d'exploitation	7.515.275	Résultat hors exploitation	7.467.835
RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER	335.135	Résultat s/cession d'éléments d'actif	382.575
	7.850.410		7.850.410

Détermination du Résultat net en attente d'affectation.

RESULTAT NET EN ATTENTE D'AFFECTION	335.135	Résultat de la période à affecter	335.135
	335.135		335.135

COMPTE FONCTIONNEMENT

Balance de clôture des comptes au 31 Décembre 1982

N° du compte	Infibulé des comptes		Mouvements de la période		Soldes au 31 Déc. 1982	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1. CAPITAUX A LONG ET MOYEN TERME:						
10.0		362.076.363		335.867.521		697.943.884
11.0		59.000.000				59.000.000
12.0		303.010.743		335.867.521		638.878.264
2. VALEURS IMMOBILISEES:						
210.0		313.949.264	96.640.300	42.448.343	383.520.077	104.673.993
211.0		1.043.005			1.043.005	
220.0		6.691.071			6.691.071	
221.0		49.268.089	63.978.208	915.998	112.330.299	
222.0		38.835.338			38.835.338	
224.0.0		760.480	558.400		1.318.880	
224.0.1		29.104.600	1.012.500	7.656.800	22.460.300	
224.0.2		5.567.069	2.535.000	1.821.069	6.281.000	
225.0.0		644.540			644.540	
225.0.1		11.515.376	1.162.142		1.162.142	
225.0.2		6.818.163	817.326		12.331.802	
2310.0		19.910.169	1.122.440	148.201	7.792.402	
23154.0		454.910	8.658.927	1.509.109	27.059.987	
24.0			265.079		454.910	
250.0		6.160.417	327.628	327.628	265.079	
251.0		546.888	15.234	4.259.359	5.381.519	11.179
253.3.0		133.000			546.888	
254.0		16.346.735	2.690.555	388.726	133.000	
260.1		44.571.000			18.638.501	
260.2		33.478.414			44.571.000	
260.3		5.000.000			33.478.414	
260.4		5.000.000			5.000.000	
260.5		5.000.000			5.000.000	
260.6		27.000.000			5.000.000	
260.7		100.000			27.000.000	
02810.0		19.008.564	562.564	4.067.276	100.000	22.513.473
02811.0		11.497.341		1.417.717		12.915.058
02812.0		212.933		105.510		318.443
02813.0		23.582.249	7.830.114	7.201.030		22.953.165
02814.0				697.284		697.284
028142.0		7.735.354	900	1.522.163		9.256.617
028144.0		5.084.729	139.369	681.788		5.627.144
0290.0		14.422.916	1.494.829	6.434.950		19.363.031
		7.725.754		3.292.835		11.018.589

	32.133.660	188.162.956	183.896.256	36.400.360
3. COMPTES DE STOCKS:				
Stocks outillages agricoles	1.776.127		225.453	1.550.674
Stocks café Umuganda	2.991.612	4.508.030	2.991.612	4.508.030
Stocks insecticides, herbicides et fongicides		433.329	21.092	412.237
Stocks poudre de pyrèthre	5.995		5.995	
Stocks outillages agricoles	4.176.145	1.415.336	4.493.300	1.098.101
Stocks produits chimiques	17.675.687	20.835.870	16.753.093	21.758.464
Stocks carburants et lubrifiants	460.911	659.730	460.911	659.730
Stocks fournitures de bureaux	2.226.189	3.159.321	2.226.189	3.159.321
Stocks d'emballages à consommer	548.270	252.633	104.470	696.433
Stocks fournitures diverses	2.272.724	515.400	230.754	2.557.370
Stocks d'emballages commerciaux		13.650	13.650	
Achats produits agricoles		325.666	325.666	
Achats outillages agricoles		26.887.735	26.887.735	
Achats produits agricoles		168.975	168.975	
Achats produits chimiques		118.779.622	118.779.622	
Achats d'emballages		376.215	376.215	
Achats carburants et lubrifiants		7.188.180	7.188.180	
Achats autres produits de consommation		2.643.264	2.643.264	
4. COMPTES DE TIERS ET DE REGULARISATION:	206.811.887	410.500.411	548.752.378	153.213.911
Fournisseurs locaux ordinaires	6.895.488	128.568.349	182.573.062	61.011.335
Fournisseurs organismes officiels	54.754	1.328.745	1.004.205	52.774
Fournisseurs étrangers	5.115	931.545	1.583.416	1.121.287
Clients ordinaires locaux	1.204.557	6.295.856	4.315.527	1.763.053
Clients organismes officiels	16.003.389	5.136.128	2.997.524	18.072.677
Clients étrangers	34.920	2.289.265		2.324.185
Clients douteux	11.447.737	3.747.638	2.291.865	12.903.510
Avances au personnel à moins d'un an	2.369.632	11.411.481	12.687.738	1.144.464
Rémunérations dues au personnel		16.001.108	19.378.971	1.144.464
Etat Rwandais : T.P.retenues		3.119.146	2.843.533	4.778.225
Etat Rwandais : Pensions		5.422.495	5.137.383	405.321
Etat Rwandais : C.P.M.		184.400	184.400	1.979.301
Etat Rwandais : O.T.R.	34.650		14.650	60.300
Autres débiteurs et créditeurs divers	157.851.179	170.991.375	241.697.390	20.000
Fonds de Diversification		227.622		42.947.762
Caisse d'entraide mutuelle		21.604.098		21.604.098
Charges à payer d'avance		5.991		5.991
Produits à payer constatés d'avance		315.415	4.975.594	5.291.009
Comptes à régulariser		1.630.649	4.456.577	13.740
Charges payées d'avance				1.487.189
Produits à recevoir				956.847
Comptes à régulariser				454.806
Comptes d'attente				434.496
Prov. pour dépréciation des comptes clients				12.903.510
Prov. pour dépréciation des comptes autres débiteurs				980.395

	297.443.313	10.751.803	1.759.669.728	1.679.541.283	371.871.287	5.051.332
5. COMPTES FINANCIERS:						
530.0						
541.0	1.853.074	10.751.803	81.659.137	75.958.666	88.110.178	5.051.332
55.0			89.837.381	3.580.277		
5600.0	137.751.752		5.055	5.055		
56010.0	55.477.431		408.012.738	403.974.380	141.790.110	
56011.0			347.225.143	347.225.000	143	
56014.0				55.477.431		
56020.0			347.225.000	288.644.000	58.581.000	
56020.0			12.494.807	12.493.000	1.807	
56021.0	14.030.997			14.030.997		
56024.0	78.816.639			81.612.801		
57.0.0			2.796.162			
57.0.1	58.584		82.849.000		82.849.000	
57.0.2	23.251		65.595.229	65.354.410	299.403	
581.0	7.505		1.323.836	1.222.411	124.676	
59.0	9.424.080		884.031	891.536		
			183.712.188	193.021.298	114.970	
			136.050.021	136.050.021		
			327.641.641	327.641.641		
6. COMPTES DE CHARGES ET PERTES:						
600.0			68.790	68.790		
6021.0			135.253	135.253		
603.0			1.740	1.740		
604.0			283.453	283.453		
605.0			91.260	91.260		
610.0			5.007.641	5.007.641		
611.0			23.775	23.775		
612.0			88.898.676	88.898.676		
613.0			26.427.240	26.427.240		
614.0			7.083.686	7.083.686		
615.0			86.500	86.500		
616.0			1.345.770	1.345.770		
617.0			555.956	555.956		
618.0			463.772	463.772		
619.0			394.924	394.924		
621.0			43.020	43.020		
622.0			4.449.790	4.449.790		
6300.0			3.885.787	3.885.787		
6301.0			3.888.808	3.888.808		
6302.0			796.304	796.304		
6321.0			242.379	242.379		
6322.0			6.594.270	6.594.270		
6323.0			1.768.425	1.768.425		
6324.0			31.176	31.176		
6325.0			247.403	247.403		

Stocks vendus outillages agricoles
Stocks vendus insect., herbicides, fongic.
Stocks vendus emballages
Stocks vendus carburants et lubrifiants
Stocks vendus autres prod. de consommation
Outillages agricoles consommés
Semences et pépinières
Produits chimiques consommés
Pièces de rechange centres de dépulpage
Carburants et lubrifiants
Matériaux pour centres de dépulpage
Fournitures de bureaux
Eau et Electricité
Emballages consommés
Fournitures diverses
Frais de déplacements du personnel
Transports effectués par les tiers
Entretiens et réparations bâtiments
Entret. et rép. matériel roulant
Entretien et réparation mat. d'exploitation
Frais de Conseils et d'Assemblées
Frais de voyages et missions
Frais P.T.T.
Frais et commissions bancaires
Frais de documentations et abonnements

6326.0	Frais de publicité et de propagande	190.269	190.269
6328.0	Frais de campagne café	58.500	58.500
634.0	Frais divers	116.240	116.240
6401.0	Assurances incendie	5.376.806	5.376.806
6402.0	Assurances véhicules	3.050.566	3.050.566
6403.0	Assurances marchandises	6.230	6.230
6411.0	Cotis.aux organismes africains et internationaux	3.691.496	3.691.496
6412.0.1	Stabilisation transports intérieurs café	33.896.974	33.896.974
6414.0	Mali de change	58.347	58.347
6416.0	Frais et pertes divers	1.620.942	1.620.942
6417.0	Subventions publication BAR	2.410.417	2.410.417
6418.0	Manquants de stocks	19.482	19.482
643.0	Jetons de présence	19.500	19.500
6500.	Salaires personnel sous-statut	13.932.719	13.932.719
6501	Charges sociales personnel s/statut	2.357.052	2.357.052
6502	Indemnités de restaurant personnel s/statut	1.160.000	1.160.000
6503	Avantages divers pers.s/statut	162.350	162.350
6510	Salaires personnel sous-contrat	26.931.070	26.931.070
6511	Charges sociales personnel s/contrat	5.001.135	5.001.135
6512	Indemnités de brousse personnel s/contrat	1.772.250	1.772.250
6513	Avantages divers personnel s/contrat	69.000	69.000
6520	Salaires monagris	23.295.549	23.295.549
6521	Charges sociales monagris	1.183.911	1.183.911
6522	Indemnités de brousse monagris	28.500	28.500
6530	Salaires personnel temporaire	12.219.822	12.219.822
6533	Avantages divers personnel temporaire	146.700	146.700
681.0	Dotations aux amortissements	16.469.835	16.469.835
682.0	Dotations aux provisions	5.582.098	5.582.098
06021.0	Stocks vendus insect., herb. fong. hors exploit.	6.010	6.010
0610.0	Outillages agricoles consommés hors exploit.	315.384	315.384
0612.0	Produits chimiques hors exploitation	130.875	130.875
0613.0	Pièces de rechange C.D. hors exploitation	92.257	92.257
0614.0	Carburants et lubrifiants hors exploitation	4.295	4.295
0615.0	Matériaux pour C.D. hors exploitation	85.800	85.800
0616.0	Fournitures de bureaux hors exploitation	14.450	14.450
0619.0	Fournitures diverses hors exploitation	39.980	39.980
0621.0	Transports et déplac. du pers. hors exploitation	1.000	1.000
06300.0	Entret. et rép. bâtiments hors exploitation	30.054	30.054
06301.0	Entret. et rép. mat. roulant hors exploitation	93.714	93.714
06323.0	Frais PTF hors exploitation	54.110	54.110
06324.0	Frais et commissions banc. hors exploitation	95.397	95.397
06325.0	Frais de documentations et abonnements hors E.	61	61
06326.0	Frais de publicité et de propagande hors Exp.	18.104	18.104
06328.0	Frais de campagne café hors exploitation	30.000	30.000
0633.0	Honoraires hors exploitation	100.000	100.000

0634.0	Frais divers hors exploitation	45.400	45.400
06402.0	Assurances matériel roulant hors exploitation	2.213.049	2.213.049
06411.0	Cotis. aux organismes afric. et intern. H.E.	1.095.954	1.095.954
06412.0.1	Stabilisation transpo. intérieurs café H.E.	6.652.687	6.652.687
06414.0	Mali de change hors exploitation	8.422	8.422
06416.0	Frais et pertes divers hors exploitation	1.200	1.200
06417.0	Subventions publication BAR hors exploitation	843.885	843.885
0643.0	Jetons de présence hors exploitation	18.000	18.000
06500	Salaires personnel s/statut hors exploitation	205.699	205.699
06501	Charges sociales pers.s/statut hors exploitat.	32.550	32.550
06502	Indemnités de restaurant pers.s/statut hors E.	71.000	71.000
06503	Avantages divers pers.s/statut hors exploit.	86.000	86.000
06510	Salaires personnel sous-contrat hors exploit.	55.755	55.755
06511	Charges soc. pers. sous-contrat hors exploitation	16.007	16.007
06512	Indemnités de brousse pers.s/contrat hors e.	41.000	41.000
06520	Salaires monagris hors exploitation	316.509	316.509
06521	Charges sociales Monagris hors exploitation	31.948	31.948
06522	Indtés diverses monagris hors exploitation	1.500	1.500
06530	Salaires personnel temporaire hors exploitation	1.150.022	1.150.022
		331.388.260	331.388.260
700.0	7. COMPTES DE PRODUITS ET PROFITS:	76.830	76.830
7021.0	Ventes outillages agricoles	163.890	163.890
703.0	Ventes insect. herb., et fongicides	1.200	1.200
704.0	Ventes emballages	298.289	298.289
705.0	Ventes carburants et lubrifiants	106.920	106.920
71.0.0	Ventes autres produits de consommation	4.626.535	4.626.535
71.0.0.1	Production vendue café Umuganda	7.560	7.560
72.0	Production vendue plants quinquina	3.869.163	3.869.163
73.0	Production stockée café Umuganda	1.416.962	1.416.962
74.0	Travaux faits par l'entreprise elle-même	1.407.193	1.407.193
7410.0.0	Loyers perçus	174.876.075	174.876.075
7410.0.0.1	Taxes rémunératoires café Arabica	346.695	346.695
7412.0	Taxes rémunératoires café Robusta	45.150.000	45.150.000
7413.0	Taxes relais transports	19.212.780	19.212.780
742.0	Taxes provisions pour augmentation	19.500	19.500
743.0	Taxes rémunératoires quinquina	60.746	60.746
7453.0	Recettes s/loations véhicules	3.235	3.235
747.0	Indemnisations s/administres véhicules	46.715	46.715
748	Excédents sur stocks	250.674	250.674
7481.0	Boni de change	2	2
7482.0	Boni de caisse	2.567.764	2.567.764
749.0	Profits divers	790.426	790.426
750.0	Frais récupérés	1.614.400	1.614.400
751.0	Subventions d'exploitation reçues de l'Etat	1.100.000	1.100.000
	Subventions d'exploitation reçues d'aut. collect.		

N° du compte	Intitulé des comptes	Solde à l'ouvert, 1/1/1982		Mouvements de la période		Solde à la clôture au 31/12/1982	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
250.0.0	PRETS AU PERSONNEL A PLUS D'UN AN:	6.160.417	15.234	3.484.516	4.259.359	5.381.519	11.172
250.0.0	Mukashavaga Consolée	70.000			70.000		
250.0.1	Uwihaye Fulgence	65.640			28.116	37.524	
250.0.2	Karegeya Mathias		1.768	1.768			
250.0.3	Rurandemba J. Népomuscène	5.500			6.875		
250.0.4	Mbonigaba Ambroise		4.833	4.833			
250.0.5	Uwimana Bibiane	11.471			11.471		
250.0.6	Mukantabana Créssence	7.840			7.840		
250.0.7	Masumbuko Hamisi	5.680			5.680		
250.0.8	Nzindukiyimana Augustin	853			853		
250.0.9	Nziyumvira Alphonse	12.335		391.000	83.146	320.189	
250.0.10	Mvuyekure Léonard	13.549			13.549		
250.0.11	Ngendahimana Félicien	4.340			4.340		
250.0.12	Kamali Félicien	4.180			4.180		
250.0.13	Ntibwilizwa Pontien	4.340			4.340		
250.0.14	Nzabandora Janja	4.180			4.180		
250.0.15	Munyakayanza Israël	4.160			4.168		
250.0.16	Mutabaruka Boniface	6.000			6.000		
250.0.17	Shyirambere Boniface	6.506			6.506		
250.0.19	Bushishi Innocent	6.449			6.449		
250.0.20	Bakomera Edouard	6.340			6.340		
250.0.21	Safari Ruvugwa	24.664			24.664		
250.0.22	Rwamakuba André	5.423			5.413	10	
250.0.23	Habyalimana Laurent	4.180			4.180		
250.0.24	Kayugi Thomas	4.180			4.180		
250.0.25	Ndalifite Aaron	4.180			4.180		
250.0.26	Kazindutsi Aloys	6.340			6.340		
250.0.27	Bizimana P. Célestin	4.160			4.176		
250.0.28	Ndahimana Isafe		1.000				
250.0.29	Karekezi Claver	597			39.429	194.168	
250.0.30	Rubimbura Dominique	4.180			4.180		
250.0.31	Bizimana Byankundiye	6.000		233.000	6.000		
250.0.32	Gatabazi Célestin	4.180			4.180		
250.0.34	Serushangi André	100			16.764	33.336	
250.0.35	Kamugisha Bernard	5.000		50.000	5.000		
250.0.36	Musonera Alphonse	4.180			4.180		
250.0.37	Murasira Pascal	7.500			7.500		
250.0.38	Rujukundi Prodouald	25.670			25.669	1	
250.0.39	Mukankwaza Bernadette	8.680			8.680		
250.0.40	Mudakikwa Jumaïne	9.340			9.340		
250.0.41	Ndayisaba J.M. Vianney	6.738		87.000	35.738	58.000	
250.0.42	Ngoga Eulade	9.680		2.884	9.680		

250.0.43	Nteziyaremye Vénuste	91.880			91.880				
250.0.44	Nsekanabo François	95.380			40.872				54.508
250.0.45	Nyagahakwa Silas	160.007	500		46.336	278.500			231.664
250.0.46	Gashyamba Jean-Baptiste	9.180			55.000				105.007
250.0.47	Banteziminsi J. Berchmans	12.500			9.180				
250.0.48	Shingabatware Tharcisse	7.340			12.500				
250.0.49	Ukokukeye Emmanuel	42.318			7.340				
250.0.50	Mukabera Josapha	14.931	1.875		42.318	1.875			
250.0.51	Bikira Thomas	2			3.750				14.931
250.0.52	Billikunzira Tharcisse	2							
250.0.57	Hategekinana Faustin	150							
250.0.61	Nsengiyumva Christophe	216							
250.0.64	Mwizerwa William	3.898				216			
250.0.74	Rugema Guy	7.500							
250.0.78	Maniraho Jean	110.568							
250.0.81	Kagaba Félix	70.000	8			209.000			224.168
250.0.82	Uwimana Jean-Baptiste	163.118							
250.0.83	Rukwirangabo Innocent	7.340							
250.0.84	Maniteze Sylvestre	10.079							
250.0.85	Serubibi Soter	20.168							
250.0.86	Mujyambere Frédéric	14.068							
250.0.87	Hacineza Iyaremye	46.482	1.375						163.118
250.0.88	Mulindabigwi	41.355							
250.0.90	Ahorwendeye Jean-Baptiste	68.764							
250.0.93	Sebulikoko Célestin	19.782							
250.0.95	Habintwali Evariste	23.750							
250.0.96	Bucyana Déo	42.386							
250.0.97	Baranduhuye Jean	8.352							
250.0.98	Musemakwali Phénéas	19.186							
250.0.99	Bagilishya Paul	16.641							
250.0.100	Habimana Jean de la Croix	7.686							
250.0.101	Karekezi François	17.076							
250.0.102	Habumugisha Jérôme	11.874							
250.0.103	Kavamahanga Martin	8.625							
250.0.104	Sembeba Boniface	14.250							
250.0.105	Nsabimana Gratien	14.884							
250.0.106	Mbanda Canisius	49.500							
250.0.107	Bimana Xavier	46.264							
250.0.108	Ruterana Fikilini	65.718							
250.0.109	Rubayiza Pascal	50.686							
250.0.111	Twagirayezu Emmanuel	42.750							
250.0.112	Hashumbushayezu Immaculée								
250.0.113	Gasasira Alphonse								
250.0.114	Nyamwasa Ambroise								
250.0.115	Nzabanywanira Ildephonse								
250.0.116	Ibiyaremye Félix								

3.750

150

8

625

375

250.0.117	Habiyambere Ildephonse	26.125	16.500	9.625	2.125
250.0.118	Msengimana Aminadab	27.000	18.000	9.000	
250.0.119	Muhawenimana Mathieu	6.375	8.500		
250.0.120	Bwanakweli Félicien	19.782	12.504	7.278	
250.0.121	Uwimana Innocent	26.907	17.004	9.903	
250.0.122	Muhilika Ezéchiel	43.561	27.492	16.069	
250.0.123	Murekezi François	19.811	12.492	7.319	
250.0.124	Mwihebyi Téléphore	21.893	12.492	9.401	
250.0.125	Mugemangango Michel	45.852	27.492	18.360	
250.0.126	Ngendabanga Boniface	28.875	16.500	12.375	
250.0.127	Kabeza Abdu	5.368	7.160		1.792
250.0.128	Hategekimana Sylvérien	45.320	7.800	37.520	
250.0.129	Kagiraneza Jean de Dieu	34.843	21.996	12.847	
250.0.131	Ruterabahizi Gerchom	65.327	41.244	24.083	
250.0.133	Kayigamba Jotham	137.500	75.000	62.500	
250.0.135	Kayitare Bernard	36.676		36.676	
250.0.136	Karangwa Gaétan	4.840	4.840		
250.0.137	Hicuburundi Thomas	10.827	8.668	2.159	
250.0.138	Turikumwe Michel	7.936	4.992	2.944	
250.0.139	Kwibeshya Alexandre	11.875	7.500	4.375	
250.0.140	Nyiraneza Marie-Josée	5.000	5.000		
250.0.141	Kanamugire Benoît	5.500	5.500		
250.0.142	Twayigira Ildephonse	11.328	11.328		
250.0.143	Kampayana Charles	157.500	67.500	90.000	
250.0.144	Ntampuhwe Pierre	7.000	7.000		
250.0.145	Butsibu Denys	16.500	16.500		
250.0.146	Sebagenzi Fulgence	7.000	7.000		
250.0.147	Mukamfizi Eugénie	53.904	21.564	32.340	
250.0.149	Ntagungira Donat	3.632	4.840		
250.0.150	Ntamarengero Hildébrand	3.340	3.340		
250.0.152	Mulindahabi Segatwa	4.782	4.782		
250.0.153	Munyanshongore Gahima	4.180	4.180		
250.0.154	Rugenga Jean	2.840	2.840		
250.0.155	Kiragi Mushumba	3.181	3.181		
250.0.156	Karara Apollinaire	2.680	2.680		
250.0.158	Musengimana Mwihakire	3.346	3.346		
250.0.159	Gafaranga Innocent	2.680	2.680		
250.0.160	Rwakana Gérard	2.680	2.680		
250.0.161	Bahira Munyagihugu	2.680	2.680		
250.0.162	Ntabanganabose Gaseka	2.680	2.680		
250.0.163	Kalinijabo Hassani	2.680	2.680		
250.0.164	Bagaragaza Segatwa	2.680	2.680		
250.0.166	Karege Gérard	2.840	2.840		
250.0.167	Bituyabandi Innocent	3.679	5.328	999	
250.0.168	Nzabonimana Jean Bosco	4.100	4.100		
		2.648			

250.0.169	Baziga Boniface	4.100		4.100	185.000
250.0.170	Munyazesa Aaron	4.180		4.180	26.672
250.0.171	Munyakazi André	4.180	222.000	4.180	147.336
250.0.172	Kamuzinzi Guillaume	66.668		37.000	132.460
250.0.173	Birukundi Denys	202.584		39.996	114.536
250.0.174	Nkundabagenzi Téléphore	182.140		55.248	73.004
250.0.175	Nyirahayo Augustin	193.876		49.680	132.460
250.0.176	Bucyenduhe Léonard	100.376		79.340	73.004
250.0.177	Ngiramake Aminadab	182.140		27.372	132.460
250.0.178	Ntirushwa Claude	57.500		49.680	23.000
250.0.179	Nkurunziza Thomas	56.252		34.500	22.508
250.0.180	Nibagwire Marie-Grâce	57.916		33.744	23.164
250.0.181	Kantarama Meotide	34.584		34.752	13.836
250.0.182	Maniraguha Jean	33.752		20.748	13.508
250.0.183	Cyangabwoba Jean Baptiste	27.500		20.244	11.000
250.0.184	Mujyambere Félicien	27.500		16.500	11.000
250.0.185	Ndibwirende Mathias	26.668		16.500	10.672
250.0.186	Birahira Evariste	28.752		15.996	11.508
250.0.187	Kaburame Jean	26.252		17.244	14.444
250.0.188	Nzambutuma Daniel	41.668		11.808	16.672
250.0.189	Barayavuga Lazare	28.876		24.996	10.508
250.0.190	Ntamugabumwe Rwisebura	26.252		28.876	10.508
250.0.191	Karasanyi Bendangwa	26.252		26.252	10.508
250.0.192	Bukumura Jean	26.252		15.744	
250.0.193	Sinabyaye J.M. Vianney	26.252		15.744	
250.0.194	Batara Emmanuel	56.252		15.744	
250.0.195	Bikelinka Nyilimbibi	56.252		56.252	
250.0.196	Munyandanguza Anastase	56.252		56.252	
250.0.197	Musoni Jérôme	45.000		27.000	18.000
250.0.198	Muberuka Léonidas	35.000		21.000	14.000
250.0.199	Kimonyo Claver	46.668		27.996	18.672
250.0.200	Munyakazi Bonaventure	37.500		22.500	15.000
250.0.201	Segatwa Papias	48.332		29.004	19.328
250.0.202	Gatabazi André	40.832		24.504	16.328
250.0.203	Murorunkwere Odette	61.668		61.668	
250.0.204	Gashumba Marcelin	26.252		15.744	10.508
250.0.205	Zihera Stanislas	41.668		24.996	16.672
250.0.206	Gacomo Amiel	37.832		21.504	16.328
250.0.207	Habyarimana Léonidas	33.332		20.004	13.328
250.0.208	Sebazungu Damas	37.500		22.500	15.000
250.0.209	Rumaziminsi Evariste	37.500		22.500	15.000
250.0.210	Nyakamwe Martin	17.084		10.248	6.836
250.0.211	Mvugeligende Jean	17.000		10.200	6.800
250.0.212	Uzabakiliho Jean Damascène	17.084		10.248	6.836

1000
 170.00
 400.00
 004.00
 00

250.0.216!	Ntahorutaba Léonidas	17.084	!	!	!	3.416	!	13.668	!
250.0.217!	Kagina Athanase	17.084	!	!	!	10.248	!	6.836	!
250.0.218!	Sehabi Stanislas	20.000	!	!	!	12.000	!	8.000	!
250.0.219!	Mpabangaya Félicien	17.084	!	!	!	10.248	!	6.836	!
250.0.220!	Uwinana Charles	25.000	!	!	!	15.000	!	10.000	!
250.0.221!	Munyagihugu François	22.084	!	!	!	13.248	!	8.836	!
250.0.222!	Karuhanyi Ndimurwango	24.584	!	!	!	14.748	!	9.836	!
250.0.223!	Kabiligi Muryentwali	22.084	!	!	!	13.248	!	8.836	!
250.0.224!	Karekezi Kinonyo	22.084	!	!	!	13.248	!	8.836	!
250.0.225!	Mizerero Bugirande	22.916	!	!	!	13.752	!	9.164	!
250.0.226!	Girukwayo J.Damascène	22.084	!	!	!	13.248	!	8.836	!
250.0.227!	Ndimubanzi Simon	24.584	!	!	!	14.748	!	9.836	!
250.0.228!	Ntamashakiro Rwukaka	24.584	!	!	!	14.748	!	9.836	!
250.0.229!	Sebakiga Emmanuel	48.752	!	!	!	29.244	!	19.508	!
250.0.230!	Mugenanyi Joseph	63.336	!	!	!	37.992	!	25.344	!
250.0.231!	Tumusenge Eleuthère	76.125	!	!	!	47.126	!	28.999	!
250.0.232!	Kabahizi Claudien	39.168	!	!	!	23.496	!	15.672	!
250.0.233!	Kayiganwa Hélène	56.252	!	!	!	33.744	!	22.508	!
250.0.234!	Ndayisaba P.Claver	57.500	!	!	!	30.000	!	27.500	!
250.0.235!	Kabera Célestin	70.000	!	!	!	35.004	!	34.996	!
250.0.236!	Kinenyi François	47.500	!	!	!	28.500	!	19.000	!
250.0.237!	Mukangarambe Berthilde	69.168	!	!	!	41.496	!	27.672	!
250.0.238!	Munyemana Charles	45.832	!	!	!	27.504	!	18.328	!
250.0.239!	Mukakinenyi Immaculée	63.752	!	!	!	38.244	!	25.508	!
250.0.240!	Nyandekwe Virginie	275.000	!	!	!	75.000	!	200.000	!
250.0.241!	Karangwa Cassien		!	!	!	22.496	!	112.504	!
250.0.242!	Karuranga Innocent		!	!	!	46.168	!	230.832	!
250.0.243!	Baligira Bernard		!	!	!	6.664	!	13.336	!
250.0.244!	Karemura J.Berchmans		!	!	!	33.000	!	165.000	!
250.0.245!	Habiyakare Frédéric		!	!	!	27.664	!	55.336	!
250.0.246!	Twagirayezu Kagoro		!	!	!	10.336	!	20.664	!
250.0.247!	Rwangelinde Théonas		!	!	!	6.664	!	13.336	!
250.0.248!	Mukashirubwoba Immaculée		!	!	!	17.000	!	34.000	!
250.0.249!	Sebera André		!	!	!	10.664	!	21.336	!
250.0.250!	Kanani Isidore		!	!	!	6.664	!	13.336	!
250.0.251!	Bagiruwubusa Basebya		!	!	!	6.664	!	13.336	!
250.0.252!	Munyemana Gaspard		!	!	!	6.706	!	14.336	!
250.0.253!	Barayagwiza Léonidas		!	!	!	6.664	!	13.336	!
250.0.254!	Ntaganira Jean		!	!	!	6.664	!	13.336	!
250.0.255!	Ngirente Kajuga		!	!	!	6.664	!	13.336	!
250.0.256!	Habyalinana François		!	!	!	6.664	!	13.336	!
250.0.257!	Munyakazi Antoine		!	!	!	10.336	!	20.664	!
250.0.258!	Munyanshongore Sylvérien		!	!	!	6.664	!	13.336	!
250.0.259!	Gasheruka Mushayija		!	!	!	6.664	!	13.336	!
250.0.260!	Ruhangara Laurent		!	!	!	6.664	!	13.336	!

250.0.261	!Ntwimenya André	20.000	6.664	13.336
250.0.262	!Ntabanganyimana Nzabanita	20.000	6.664	13.336
250.0.263	!Munyakazi Enéas	20.000	6.664	13.336
250.0.264	!Sebanyambo Straton	288.000	48.000	240.000
250.0.265	!Rwagaho Abraham	20.000	6.664	13.336
250.0.266	!Nikobahoze Jules	20.000	6.664	13.336
250.0.267	!Semiryango Adolphe	20.000	6.664	13.336
250.0.268	!Gasimba Nicodème	20.000	6.664	13.336
250.0.269	!Hategekimana Faustin (capita)	45.000	15.000	30.000
250.0.270	!Makuza Jean Bosco	55.000	18.336	36.664
250.0.271	!Uwineza Euphrasie	198.000	35.000	165.000
250.0.272	!Bakorakoshyo Jean Baptiste	47.000	15.664	31.336
250.0.273	!Gatanazi Edouard	20.000	6.664	13.336
250.0.274	!Habimana Théodomir	21.000	7.000	14.000
254.0	!AUTRES PRETS A PLUS D'UN AN:	2.695.167	393.338	18.638.501
254.0.0	!Nzawita Aloys	19.200	14.000	5.200
254.0.1	!Nkurunziza Augustin	8.000	4.000	4.000
254.0.3	!Kibibi Alphonse			11.995
254.0.4	!Usine à Thé Pfunda		4.612	6.984
254.0.5	!Ntabashwa Jean	4.612	19.700	160.589
254.0.6	!Nabahungu Charles			68.825
254.0.8	!Ntanturo J.Chrysostome			314.850
254.0.9	!Kabengera Théodomir			44.949
254.0.10	!Sakufi Pascal			32.126
254.0.11	!Coopérative Abahizi			4.413.689
254.0.12	!Coopérative Impala			4.544.065
254.0.13	!Coopérative Nkora			4.213.585
254.0.14	!Bahirumwe			125.000
254.0.15	!Nubahumpatse Jean Baptiste		91.000	279.039
254.0.17	!Mbonimpaye Elie		89.004	122.681
254.0.18	!Nsengiyumva Léopold			27.660
254.0.19	!Ngezahayo Justin			16.711
254.0.20	!Kabera Joseph			31.395
254.0.21	!Birete Guillaume			121.222
254.0.22	!Uwayezu Téléphore		151.872	121.222
254.0.23	!Rwankubito Raphaël			562.591
254.0.24	!Habarugira Joseph		10.000	214.955
254.0.25	!Buhayi Thaddée			252.069
254.0.26	!Mbakwa Mbogo	863		60.153
254.0.27	!Muhinde Sylvestre			27.478
254.0.28	!Ngendahimana Bonaventure			27.478
254.0.29	!Murenzi Clarens			11.334
254.0.30	!Barabeshya Eliphaz		4.666	11.334
254.0.31	!Habimana Epa		120	50.314

254.0.32	! Sekanyombya André	28.878			28.878
254.0.33	! Habimana Ernest	88.504			88.504
254.0.34	! Rwagikamba Emmanuel	22.918			22.918
254.0.35	! Mugunga P. Célestin	39.375			39.375
254.0.36	! Ndikumuzima Egide	28.664			28.664
254.0.37	! Iyamuremye Célestin	24.750			24.750
254.0.38	! Karerangabo Emmanuel	16.000			16.000
254.0.39	! Mwanzinwabo Anastase	9.275			9.275
254.0.40	! Kaje Mbuguje	7.750			7.750
254.0.41	! Karasanyi Bendangwa		7.080		7.080
254.0.42	! Nteziyaremye Vénuste		85.318		85.318
254.0.43	! Bikelinka Nyilimbibi		45.004		45.004
254.0.44	! Maniteze Sylvestre		60.000		60.000
254.0.45	! Mvuyekure Léonard		13.549		13.549
254.0.46	! Rugema Guy		3.898		3.898
254.0.47	! Twayigira Ildephonse		11.320		11.320
254.0.48	! Musengimana Mwihakire		3.346		3.346
254.0.49	! Murorunkwere Odette		52.419		52.419
254.0.50	! Ntamugabumwe Rwisebura		28.876		28.876
254.0.51	! Mulindahabi Segatwa		4.782		4.782
254.0.52	! Mukashawega Consolée		57.500		57.500
254.0.53	! Butsibu Denys		16.500		16.500
254.0.54	! Hashumbushayezu Immaculée		49.500		49.500
254.0.55	! Rukwirangabo Innocent		113.802		113.802
254.0.56	! Malindabigwi		10.079		10.079
254.0.57	! Turbine Nkora		2.099.511	4.364	2.099.511
400.0	! FOURNISSEURS LOCAUX ORDINAIRES:	6.895.488	13.902.110	128.568.379	61.011.335
400.0.0	! N.A.H.V.		1.454.638	4.484.727	342.689
400.0.2	! La Rwandaise		121.747	3.163.426	148.972
400.0.3	! Auto Suppliers			102.300	
400.0.4	! Imprimerie de Kabgayi			3.639.340	81.550
400.0.5	! Ramji Quincaillerie			13.790	
400.0.6	! Kipharma		321.917	4.492.521	388.561
400.0.7	! Fina BP			167.500	
400.0.8	! Station Mobil	18.920		20.375	1.455
400.0.9	! Station Shell	121.310		310.310	189.000
400.0.10	! Station ERP	344.500		364.979	5.000
400.0.11	! Station Service Gikondo		644.000	45.360	
400.0.12	! Pétrorwanda			6.984.900	64.400
400.0.14	! Someca	2.100		893.882	200
400.0.15	! Namdhari Furniture Works		155.300	90.000	38.800
400.0.17	! Pharmacie OPA		378.172	535.948	
400.0.18	! Rwanda Furniture Works	5.667		185.667	67.000
400.0.19	! Amégérwa		484.525	2.147.943	

400.0.21	Costa				11,230	11,230		
400.0.23	Rwandamotor		2,125		1,711,410	1,709,505		220
400.0.24	Rwandex	5,235,024			64,378,511	117,120,535		47,507,000
400.0.25	Somer				599,200	599,200		
400.0.26	Sirwa Color		42,050		72,050	30,000		
400.0.28	Sulfo Rwanda				65,000	65,000		
400.0.35	Rwaméca		10,244		134,694	124,450		
400.0.36	Manumétal				105,340	106,240		
400.0.39	Bandag		27,200		35,054	7,854		900
400.0.41	Ets. Sisi Evariste (Sieva)		74,200		493,385	419,185		
400.0.43	C.T.A.		1					1
400.0.44	Grenarwa				145,200	145,200		
400.0.45	Ets Gikondo Motor Parts				31,220	31,220		
400.0.46	Pharmacie Ramji		90		10,915	10,915		90
400.0.47	Mironko Plastic Industries				107,151	107,151		
400.0.51	Somirwa	92,800			92,800	92,800		
400.0.54	Imprimerie de Kigali				57,550	57,550		
400.0.57	R.M.P.		1,248,750		3,263,199	2,014,449		
400.0.58	Amirwanda		130,785		2,333,669	2,202,884		95,359
400.0.59	Service des Télécommunications		866,072		2,967,605	2,196,892		70,571
400.0.60	Electrogaz				730,493	984,586		20,100
400.0.61	Air Rwanda	183,522			259,300	220,600		41,401
400.0.62	Garage Ruzineca		67,038		27,326	1,689		
400.0.63	S.T.A.R.	29,800			144,200	174,000		
400.0.64	Socomer		59,373		1,258,575	1,199,202		
400.0.66	OCIR/THE				1,250	1,250		
400.0.67	Magerwa	467,510			3,602,211	5,318,027		1,248,306
400.0.68	Douanes		67,822		1,495,332	1,495,333		67,823
400.0.69	Serv. des Affaires Juridiques à la Prés.				26,400	26,400		
400.0.70	Air France		323,320		902,280	578,960		5,200
400.0.71	Egeméca		25,670		128,220	107,750		
400.0.72	Hôtel des Diplômates				99,615	133,564		
400.0.73	Coopthé Shagasha	33,949			23,244	16,421		
400.0.74	Mariotti	16,421			19,244	19,244		
400.0.76	Sonarwa		4,000		4,239,526	4,288,926		2,420,636
400.0.77	Rukezangango Cyprien		2,371,236		155,280	155,280		
400.0.78	Bisamaza Gratien				99,350	99,350		
400.0.79	Sabena				1,045,260	1,045,260		
400.0.81	Hôtel Méridien-Umubano		105,195		105,195			
400.0.87	Aliirwanda	86				86		
400.0.88	Fonds Spéc. pour la Prom. Agric. & Zootech.		95,936					95,936
400.0.90	Martin Gérard		2,900					2,900
400.0.95	Etiru Ruhengeri		5,410		6,510	1,100		
400.0.100	Assurances Charles Le Jeune		3,797,736		15,660	15,660		3,797,736
400.0.102	Coopérative Méra		800			652		1,452

400.0.189	Bata				46.500	46.500			46.500
400.0.190	Audiotex				75.000	75.000			75.000
400.0.191	Muhigirwa Laurent				6.000	6.000			6.000
400.0.192	Nzisabira Ferdinand				2.400	2.400			2.400
400.0.193	Mugebalijyane Oswald	6.000			6.000	6.000			6.000
400.0.194	Ntungiyaho Paul	6.000			6.000	6.000			6.000
400.0.195	Mpimbi P. Célestin				9.600	9.600			9.600
400.0.196	Ruberankiko Godefroid				4.200	4.200			4.200
400.0.197	Safari				1.300	1.300			1.300
400.0.198	Kigali Méca				44.585	44.585			44.585
400.0.199	Gahigi				1.200	1.200			1.200
400.0.200	Kajangwe				6.000	6.000			6.000
400.0.201	A.C.T.M.				30.500	30.500			30.500
400.0.202	Hidayat S.				99.000	99.000			99.000
400.0.203	Habinshuti Antoine				72.000	72.000			72.000
400.0.204	Escadron de Reconnaissance RECCE				42.900	42.900			42.900
400.0.205	Entreprise Tomini & Fils				1.373.936	1.373.936			1.373.936
400.0.206	Pharmacie du Peuple				42.069	42.069			42.069
400.0.207	Ecole Supérieure Militaire				277.574	277.574			277.574
400.0.208	Colonel Gahimano Fabien				5.192	5.192			5.192
400.0.209	Usine à thé Kitabi				4.500	4.500			4.500
400.0.210	Commune Ndusu				12.000	12.000			12.000
400.0.211	Karangwa Onesphore				546.048	546.048			546.048
400.0.212	La Fougère				80.000	80.000			80.000
400.0.213	AIDR				750	750			750
400.0.215	Alexakis Christophe				1.710	1.710			1.710
400.0.216	Inflirwa				.60	.60			.60
400.0.217	Bizimana Christophe				5.600	5.600			5.600
400.0.218	Karambizi Michel				6.000	6.000			6.000
400.0.219	Ugirashebuja Joseph				6.720	6.720			6.720
400.0.220	Kapitole				185.972	185.972			185.972
400.0.221	Rwigamba Innocent				75.640	75.640			75.640
400.0.222	Maniraguha Jacques				24.400	24.400			24.400
400.0.223	Said bin Sef Toki				6.007.524	6.007.524			6.007.524
400.0.224	Amur Sultan				2.205.150	2.205.150			2.205.150
400.0.225	S. Kallash				415.000	415.000			415.000
400.0.226	Sara's Pharmacy				134.990	134.990			134.990
400.0.227	AMESOUKI				52.700	52.700			52.700
400.0.228	Bralirwa				1.250.000	1.250.000			1.250.000
401.0	FOURNISSEURS ORGANISMES OFFICIELS:				84.000	84.000			84.000
401.0.0	Imprimerie Nationale du Rwanda	54.754	432.068	1.328.745	1.004.205	1.004.205			1.004.205
401.0.1	ISAR Rubona	33.200		539.400	572.600	572.600			572.600
401.0.3	Service des semences sélectionnées	21.554	10.100	4.070	32.620	32.620			32.620
401.0.4	OPYRWA			224.965	224.965	224.965			224.965
									24.400
									3.802.374
									52.774
									6.996
									10.100

24.400
3.802.374

52.774
6.996
10.100

401.0.5	Oprovia	400.000	400.900	900	850	
401.0.6	Minésupres		550	550		
401.0.7	Mini trape		136.400	136.400		13.710
401.0.9	Orinfor	850	17.400	17.400		8.100
401.0.10	Office du Thé			13.710		1.050
401.0.11	Rebar	8.100				11.968
401.0.12	ORTPN	1.050				
401.0.13	Miréna		5.060	5.060		
401.0.14	Commune Kiyombe	11.968				
402.0	FOURNISSEURS ETRANGERS:	474.531	931.545	1.583.416	5.115	1.121.287
402.0.1	Féd. Nationale du Commerce des cafés verts		4.967	4.967		
402.0.2	Transcargro Nairobi	6.125				6.125
402.0.3	Agence Economique et Financière	12.450				12.450
402.0.4	AMI Nairobi	6.643				6.643
402.0.5	Au Chariot d'Or	1.065				1.065
402.0.6	Europa Publications	6.710				6.710
402.0.7	Patrim. de la Fac. des Sciences Agronom.	22.685				22.685
402.0.8	George Gordon Paton & Cie	45.466				55.357
402.0.9	Le Soir		12.509	9.891		
402.0.10	Maisonneuve et Larose	36.550		12.509		36.550
402.0.11	Marchés Tropicaux	2.994	33.410	33.410		2.994
402.0.12	Organisation Internationale du Café (OIC)	11.471	13.208	1.737		
402.0.14	SIED			5.115		
402.0.15	Agence Européenne d'Informations	27.526				27.526
402.0.17	Centrilab					274.832
402.0.19	Europe Information Service	35.478	63.721	28.243		274.832
402.0.20	INERA Mulungu	259.368				259.368
402.0.22	CERES		1.114	1.114		
402.0.23	Fonds Monétaire International		2.600	2.600		
402.0.24	Probat Werke		40.148	40.148		
402.0.25	Rolenz und Bogo			3.325		3.325
402.0.26	Office Belge du Café			26.585		26.585
402.0.27	Au Coeur de l'Afrique		10.000	10.000		
402.0.28	K.A.T.E.			379.072		379.072
402.0.29	Transintra Anvers		17.999	17.999		
402.0.30	AMI Consolidator		9.005	9.005		
402.0.31	World Coffee & Tea		183.823	183.823		
402.0.32	George Gordon Paton & Cie		55.704	55.704		
402.0.33	Concorde Européenne Audit France		483.337	483.337		
410.0	CLIENTS LOCAUX ORDINAIRES:	1.421.833	6.295.856	4.315.527	1.204.557	1.763.053
410.0.3	Pharmakina	200.000	990.000	790.000		
410.0.5	Bralirwa			820		820
410.0.6	C.E.P.G.L.				415.000	415.000

Code	Entity Name	Value 1	Value 2	Value 3	Value 4	Value 5	Value 6
410.0.7	Banque Commerciale du Rwanda		1.750				
410.0.8	Beka Franz	2.864					2.226
410.0.10	Nirere Pierre	2.137					2.137
410.0.12	Nzabonimpa Aloys		360				
410.0.13	N.A.H.V.	420					420
410.0.17	Kanywabahizi Stanislas	1.735					1.735
410.0.18	Coopthé Shagasha						1.576
410.0.19	Coopérative Méra						9
410.0.20	Murenzi Jean	53.852					53.852
410.0.21	Mulindankiko Pascal	1.800					1.800
410.0.23	Semubi Englebert	22.800					22.800
410.0.24	S.T.I.R.	8.120					8.120
410.0.25	Kenatco	28.000					45.500
410.0.26	B.G.M.						
410.0.27	Thé Mwaga - Gisakura						
410.0.30	A.C.F.						
410.0.31	Usine à thé Mulindi						
410.0.34	A.T.A.	56.000					38.360
410.0.35	Baheza Esdras	18.600					18.600
410.0.41	Etiru						
410.0.44	Habyalimana J. Baptiste	4.750					4.750
410.0.45	Hanud Ahmed	6.970					6.970
410.0.59	Mutemberezi P. Claver	1.000					
410.0.63	Ndahayo Claver	7.400					7.400
410.0.67	Ndyanabanzi Emmanuel						
410.0.68	Nkezabera P. Damien						
410.0.70	Commune Rushashi						
410.0.72	Ruzindaza Gaspard						
410.0.74	Rwanda Paints						
410.0.76	Sekamandwa						
410.0.81	Coopérative Bishenyi						
410.0.82	Brimeca						
410.0.83	Kagaragu Antoine						
410.0.84	Rwandex Kigali						
410.0.85	Projet Kibungo II						
410.0.86	Usine à thé Pfunda						
410.0.87	Régie thé Mulindi						
410.0.88	Benda Sabin						
410.0.89	Coopérative Légumière du Rwanda						
410.0.90	Commune Mugambazi						
410.0.91	Willems						
410.0.92	Sanatorium Gishali						
410.0.93	Ndimubenshi Alfred						

CLIENTS ORGANISMES OFFICIELS:									
411.0	MINECO	16.003.389	69.316	5.136.128	2.997.524	18.072.677			
411.0.0	MINAGRI	1.050		31.500	10.500	22.050			
411.0.4	MINIJUST	1.071.293		28.874	1.074.874	25.293			
411.0.5	MINEDUC	30.000		35.000		65.000			
411.0.6	S.S.S.		69.316	69.316					
411.0.7	OCIR/THE			32.040		32.040			
411.0.9	ISAR RUBONA	3.950.681		2.580.481	311.993	6.219.169			
411.0.10	PROJET THE RAMBA - GASEKE	23.831		163.525	102.192	85.164			
411.0.14	MINIPLAN	1.280		51.520	745.921	1.280			
411.0.18	ORTPN	763.921				69.520			
411.0.20	SERVICE VETERINAIRE KIGALI	91.438				91.438			
411.0.23	PROJET CAFE	175.000				175.000			
411.0.28	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	9.894.895		407.513	728.744	9.573.664			
411.0.31	MINADEF (Escadron)			49.550	23.300	26.250			
411.0.32	ONATRACOM			26.013		26.013			
411.0.33				1.660.796		1.660.796			
412.0	CLIENTS ETRANGERS:								
412.0.1	OCIBU	34.920		2.289.265		2.324.185			
412.0.6	Omnium Chimique	34.920				34.920			
412.0.7	Sovakir					1.277.916			
						1.011.349			
420.0	AVANCES AU PERSONNEL A MOINS D'UN AN:								
420.0.2	Mukantaganira Immaculée	2.369.632	7.774	1.884.102	3.160.359	1.144.464			58.863
420.0.5	Bucyana Donat	920		9.780	10.660	40			
420.0.7	Maniraho Jean	14.604		360	12.450	2.514			
420.0.8	Safari Ruvugwa			1.336	1.336				
420.0.9	Nziyumvira Alphonse	1.616.489		5.000	942.821	678.668			
420.0.11	Bendantunguka Daniel	5.643		60.184	60.184	5.643			
420.0.13	Kampayana Charles	10.740		56.694	42.717	24.717			
420.0.20	Mbonigaba Ambroise	143		5.000	5.263				
420.0.21	Gasarasi Jean Baptiste	1.000		30.408	30.408				
420.0.25	Butsibu Denys	124.335		6.340	7.340				
420.0.26	Muberuka Léonidas	8			124.335				

420.0.094	! Tmusege Eleuthère	15.500	14.500	1.000	1.000
420.0.095	! Sebanyambo Straton	4.500	4.500		
420.0.096	! Segatwa Papias	49.700	49.700		
420.0.097	! Ukobukeye Emmanuel	45.000	45.000		
420.0.099	! Kayitare J.B.	14.819	14.819		
420.0.102	! Kagiraneza Jean de Dieu	34.000	34.000		
420.0.103	! Uwimana Jean Baptiste	45.500	45.500		
420.0.104	! Musonera Alphonse	18.000	42.746	6.612	1.000
420.0.106	! Hitimana Célestin	2.500	2.000		
420.0.107	! Rwakana Gérard	2.500	2.500		
420.0.108	! Bagilishya Paul	25.000	25.000		
420.0.111	! Nyilimanzi Charles	4.000	2.000		
420.0.112	! Murekezi François	120	2.000		
420.0.114	! Habimana Jean de la Croix	2.500	2.000		
420.0.115	! Gasasira Alphonse	2.000	61.472		
420.0.116	! Bizimana Félicien	6.000	6.000		
420.0.117	! Habyalimana Laurent	500	1.000		
420.0.118	! Bizimana François	4.000	6.000		
420.0.122	! Mnyazesa Aaron	50	2.000		
420.0.125	! Nsigayehe Joseph	52.500	42.050		
420.0.127	! Senyanzobe Déogratias	1.000	52.500		
420.0.129	! Birukundi Denys	250	1.000		
420.0.130	! Kamegeli Salatiel	120	1.000		
420.0.131	! Mwizerwa William	4.000	6.000		
420.0.132	! Karemera Michel	50	42.050		
420.0.133	! Karangwa Seburalire	500	61.472		
420.0.135	! Ahorwendeye Jean	1.000	6.000		
420.0.138	! Mukakiranyi Immaculée	2.000	2.000		
420.0.142	! Mukakaboyi Agnès	42.000	42.000		
420.0.143	! Rurandenba J.Népotuscène	250	1.000		
420.0.145	! Semvara Augustin	1.256	1.000		
420.0.147	! Gatera Gaëtan	39.322	39.322		
420.0.148	! Ntawulivuna Isidore	9.828	9.828		
420.0.150	! Kalisa Innocent	21.700	21.700		
420.0.151	! Kayitakirwa Isidore	700	700		
420.0.152	! Ngoga Eulade	7	7		
420.0.154	! Nzabanita Nkwakuzi	2	2		
420.0.155	! Kiragi Mushumba	19.130	19.130		
420.0.157	! Kamuzinzi Guillaume	70	19.200		
420.0.160	! Ntilivamunda David	2.000	2.000		
420.0.162	! Mnyawera Enéas	29.990	29.877		
420.0.170	! Banteziminsi Jean Berchmans	10.000	10.000		
420.0.171	! Gatabazi Boniface	209	209		
420.0.172	! Gatabazi André	329	329		
420.0.179	! Mnyakazi Enéas	400	400		
420.0.181	! Mbarushimana François	600	600		

420.0.182!	Kagibabangabo	600	600						
420.0.184!	Bugingo Ruhaya	33	33						
420.0.186!	Habiyambere Sebigwene	700	700						
420.0.189!	Birekeraho Augustin	4.000	4.000						
420.0.191!	Ntibaziyandemye François Xavier	65	65						
420.0.192!	Ndalifite Aaron	6.000	6.000						
420.0.193!	Kayitare Bernard	25.620	25.620						
420.0.196!	Habiyambere Ildephonse	1.080	1.080						1.380
420.0.198!	Mukera Désiré	2.000	2.000						
420.0.199!	Nzigamasabo Jérémie	6.000	6.000						
420.0.203!	Ndengejeho	1.000	1.000						
420.0.209!	Banziyekare Fabien	99.856	99.856						
420.0.212!	Nyandekwe Virginie	1.000	1.000						
420.0.214!	Minani Semageli	1.000	1.000						
420.0.215!	Uwimana Bibiane	3.000	3.000						
420.0.217!	Kagiranez Boniface	17.929	17.929						
420.0.218!	Ngendabanga Boniface	81.191	81.191						57.191
420.0.220!	Musengimana Abraham	3.000	3.000						
420.0.222!	Mukabera Josepha	4	4						
420.0.223!	Ntampuhwe Pierre	761	761						
420.0.226!	Bakunzi Phocas	1.040	1.040						
420.0.228!	Bukumura Jean	1.000	1.000						
420.0.229!	Gashumba Marcelin	1.000	1.000						
420.0.232!	Hategekimana Faustin	21.500	21.500						
420.0.233!	Mvunabandi Alexandre	1.000	1.000						
420.0.234!	Rukebeshu Paulin	21.200	21.200						
420.0.235!	Mugabonundi P.Damien	6.000	6.000						
420.0.236!	Ntabana Emmanuel	1.000	1.000						
420.0.237!	Kayigamba Jotham	534	534						
420.0.238!	Bwanakweli Félicien	1.336	1.336						
420.0.239!	Kanamugire Benoit	1.000	1.000						
420.0.240!	Gacomo Aniel	2.000	2.000						
420.0.241!	Nsekanabo	18.000	18.000						
420.0.242!	Nzanutuma Daniel	1.000	1.000						
420.0.243!	Nyandwi Callixte	1.000	1.000						
420.0.244!	Ahorwendeye Elaste	9.500	9.500						
420.0.246!	Rujukundi Frodouald	2.000	2.000						
420.0.247!	Ndikumwani Léonidas	3.000	3.000						3.000
420.0.249!	Kayiganwa Hélène	1.893	1.893						1.893
420.0.250!	Karamuka Faustin	3.000	3.000						
420.0.251!	Karekezi P.Claver	2.000	2.000						
420.0.252!	Ndibwirende Mathias	2.000	2.000						
420.0.253!	Mwirabuwa Télésphore	1.000	1.000						
420.0.254!	Kagenza Anastase	1.000	1.000						
420.0.255!	Mwihebyi Télésphore	1.500	1.500						
420.0.256!	Mukantabana Créssence	200	200						

400
1.500

420.0.350!	Gahina	500
420.0.351!	Kaberuka Jean	500
420.0.352!	Sebyenda Innocent	500
420.0.353!	Gashugi Charles	400
420.0.354!	Gashugi Callixte	200
420.0.355!	Rukikanshuro Fabien	150
420.0.356!	Zimulinda Charles	200
420.0.357!	Munyagatanga Froduald	500
420.0.358!	Murundi	200
420.0.359!	Mihimba Rwabilinda	200
420.0.360!	Muryangarandi Fabien	150
420.0.361!	Rukomera Aloys	300
420.0.362!	Sekanyombya André	200
420.0.363!	Nkeramugaba	500
420.0.364!	Mugema Alfred	200
420.0.365!	Ntawuharake	118
420.0.366!	Rwagikamba Emmanuel	400
420.0.367!	Habimana Patrice	100
420.0.368!	Bisengimana Félicien	235
420.0.369!	Barasebya Anaclet	400
420.0.370!	Nzabakulikiza	235
420.0.371!	Balishingira Faustin	575
420.0.372!	Kanayirese Antoine	92
420.0.373!	Gahigi Augustin	800
420.0.374!	Nizeyenyilijuru Aloys	600
420.0.375!	Hategekimana Callixte	700
420.0.376!	Rugwizangoga	600
420.0.377!	Kamanzi Justin	200
420.0.378!	Bituyahandi Faustin	200
420.0.379!	Munyakazi Sembeba	600
420.0.380!	Muragizi Célestin	700
420.0.381!	Mihanga Boniface	300
420.0.382!	Bazambanza Emmanuel	500
420.0.383!	Kagwene	300
420.0.384!	Nubaha J.D.	500
420.0.385!	Murekezi	800
420.0.386!	Karekezi Joseph	700
420.0.387!	Maniraho Fidèle	500
420.0.388!	Seromba Joseph	400
420.0.389!	Ndayumujinya Jean	800
420.0.390!	Munyabazungu Théodore	600
420.0.391!	Ngendahimana Bonaventure	39
420.0.392!	Minani D.	700
420.0.393!	Banziyekare	400
420.0.394!	Rwabuhungu William	10

46.0.97	Kagwene	300			300
46.0.98	Nubaha Jean Danascène	500			500
46.0.99	Murekezi	800			800
46.0.100	Karekezi Joseph	700			700
46.0.101	Verjus Hadelin		53.755		53.755
46.0.102	Mpamo Juvénaï		221.090		221.090
46.0.103	Maniraho Fidèle	500			500
46.0.104	Commune Giti		7.200		7.200
46.0.105	Kagoyinyonga Godéliève			1.746	1.746
46.0.106	Mugemana François		124.377		124.377
46.0.107	Kanimba Jonadab	400			4.300
46.0.108	Seromba Joseph	800			800
46.0.109	Ndayumujinya Jean				
46.0.110	Ambarwanda Bruxelles	950.440			1.201.990
46.0.111	B.A.R.			2.900	2.900
46.0.112	Munyabazungu Théodore	600			600
46.0.113	Ngendahimana Bonaventure	39			39
46.0.114	Minani Danascène	700			700
46.0.115	Mme Musena Claire		4.365		4.365
46.0.116	Mukamurego Dafrosé		120		120
46.0.117	Ayobahorana Joseph		520		520
46.0.118	Banziyekare	400			400
46.0.119	Hategekinana Jean	21.780			21.780
46.0.120	Rwabuhungu William	10			10
46.0.121	Nsengiyuwa Ephrem			21	21
46.0.122	Mbyaliyehe Joseph			550	550
46.0.123	Senyanzobe Déo			500	500
46.0.124	Ahorwendeye Jean Baptiste			250	250
46.0.125	Bukuba Michel				
46.0.126	Nsengiyuwa Albert		200		200
46.0.127	Niyonzima Anicet		5.500		5.500
46.0.128	Ntabashwa Jean		100		100
46.0.130	Gatabazi André		86.783		86.783
46.0.131	Rwabuzisoni Isafé			329	329
46.0.132	Rwankubito Raphaël				
46.0.133	Mwezankwaya Straton				
46.0.134	Mushokambere Silas				
46.0.135	Nshimiyimana Venant				
46.0.136	Ngendahimana Théodore			60	60
46.0.137	Ndegeya Antoine				
46.0.138	Sagihobe Faustin	2.000			2.000
46.0.139	Sibomana Hatibu	3.000			3.000
46.0.140	Musena Alfred	1.500			1.500
46.0.141	Karekezi Célestin	3.000			3.000
46.0.142	Rugelinyange Origène	6.000			6.000
		7.000			7.000
		3.500			3.500

46.0.143	! Rwampungu Edouard	91,440	4,000	8,000	95,440	13,000
46.0.144	! Pépinières café Ngenda	5,520	8,000	4,000	5,520	
46.0.145	! Pépinières café Butamwa		4,000	6,000		
46.0.146	! Nteziryayo Anastase		6,000	6,000		
46.0.147	! Ruhimbira Hamad		6,000	6,000		
46.0.148	! Muryendamutsa Raphaël		300	300		
46.0.149	! Harubwira Simon	8,025			14,025	
46.0.150	! Karambizi Michel					
46.0.151	! Nyandwi Léon	30,260			30,260	
46.0.152	! Moureau André	340			340	
46.0.153	! Mukarushema Thérèse	29,144			29,144	
46.0.154	! Muryankindi Jean Claude	17,000			17,000	
46.0.155	! Afrolinks	425,580			425,580	
46.0.156	! Bwabo Mathias	293,050			293,050	
46.0.157	! Ntuyimana Evariste	5,784			5,784	
46.0.158	! Brown	38,068			38,068	
46.0.159	! Ndahimana Isale	976			976	
46.0.160	! Kayonga Nazaire	120			120	
46.0.161	! Mukabwana Thérèse	980			980	
46.0.162	! Mujyabwami Emmanuel					
46.0.163	! Nsanzumuhire François	28,164			28,164	
46.0.164	! Nzabonimpa Aloys			360		720
46.0.165	! Nyamwigendaho Emmanuel	1,392			1,392	
46.0.166	! Sekamana Laurent	550			550	
46.0.167	! Bushalire François	30,555			30,555	
46.0.168	! Kantengwa Christine	1,840			1,840	
46.0.170	! Rwubahande Edmond	1,648			1,648	
46.0.171	! Sebudandi Jean	246			246	
46.0.172	! Masozera Déogratias	30,020			30,020	
46.0.173	! Kimonyo Claver	215			215	
46.0.174	! Dr. Ndoreyaho Valens		6,700			
46.0.175	! Muryakabindo Gervais	32,040			32,040	
46.0.176	! Manirabeba Alphonse	480			480	
46.0.177	! Shumbusho Fabien	4,266			4,266	
46.0.178	! Nyandwi André	120			120	
46.0.179	! Twiga Chemical Industries	2,045			2,045	
46.0.180	! Ambassade d'Amérique		1,800			
46.0.181	! Twagiramungu Michel	120			120	
46.0.182	! Socorwa	1,080			1,080	
46.0.183	! Muryabagisha	1,980			1,980	
46.0.184	! Kagina Adrien	4,000		8,000		
46.0.185	! Coopimpala	8,300			8,300	
46.0.186	! Bajeneza Félicien	226,872			226,872	
46.0.187	! Commune Muhazi		1,350			
46.0.188	! CEEPL	280			280	
46.0.189	! Kayinamura	160			160	

46.0.190	! Bazihizina Cléophas	4.000	167.735	4.000	167.735
46.0.191	! Commune Kagano	64.142		25.656	38.486
46.0.192	! Musemakweli Phénéas	8.204			8.204
46.0.193	! Mnyankindi Joseph	6.002	11.800		11.800
46.0.194	! Commune Nyabikenke	600	25.488		31.490
46.0.195	! Commune Nyanyumba		1.944		600
46.0.196	! Nteziryayo Anastase				1.944
46.0.197	! Commune Kidaho	117.081			17.081
46.0.198	! Habimana Joseph	25			25
46.0.199	! Bazumtima		1.500		1.500
46.0.200	! Commune Kivumu				1.500
46.0.201	! Caisse Sociale du Rwanda				11.152
46.0.202	! Déflorene Gérard	17.234			600
46.0.203	! Gashugi				600
46.0.204	! Havugimana A.	42.154			42.154
46.0.205	! Ilukujiye	117.443			117.443
46.0.206	! Kagaragu Antoine	2.000			2.000
46.0.207	! Kalinamayo François	1.615			1.615
46.0.208	! Rugangura Emmanuel	158.378			110.378
46.0.209	! Bizimana P. Célestin	11.000			11.000
46.0.210	! Vugayabagabo André	4.000			4.000
46.0.211	! Hategekimana Demys	354.448			354.448
46.0.212	! Balindikiye Dominique	75.000			75.000
46.0.213	! Karekezi Osée	3.000			3.000
46.0.214	! Commune Rwamatamu	320			320
46.0.215	! Niyakire Emmanuel	9.433			9.433
46.0.217	! Bâtiments Civils	176.643			176.643
46.0.218	! Ngwabije Faustin	33.055			33.055
46.0.219	! Niyongira Frédéric	24.292			24.292
46.0.220	! Habarugira Joseph	14.182			14.182
46.0.221	! Rurakabije André	105			105
46.0.222	! Iyamuremye Déo	21.714			21.714
46.0.223	! Bisengimana Alexis	212.000			212.000
46.0.225	! Ntamakemwa Emmanuel	8.464			8.464
46.0.226	! Hakizimana Aloys	4.996			4.996
46.0.227	! Mutabazi David	2.000			2.000
46.0.228	! Karekezi Ephrem		24.380		24.380
46.0.229	! Rugema Jumaïne				3.750
46.0.230	! Nteziryabagabo				664.150
46.0.231	! Willems				12.409.530
46.0.232	! Mukama Antoine				500
46.0.233	! Nduhirabandi Vénérand				500
46.0.234	! Nzamwita Sylvestre				500
46.0.235	! Pépinières centrales				500
46.0.237	! Rwamakuba Gaspard				500

5.187

11.152

6.000

5.187

11.152

600

5.187

11.152

600

5.187

11.152

600

46.0.238	! Buhayi Thaddée	18.895			18.895
46.0.239	! Nbahungu Charles	51.000			51.000
46.0.241	! Mnyankindi Ildephonse	1.840			1.840
46.0.242	! Maseru Innocent	6			6
46.0.243	! Bantegeye Boniface	3.500			3.500
46.0.244	! Kayitankore Sylvestre	600			600
46.0.245	! Ruhumuliza Jean Baptiste	14.022			14.022
46.0.246	! Mineprisec				
46.0.249	! Kalikumutima Cyriaque	4.035.564		69.316	4.035.564
46.0.250	! Minagri				
46.0.251	! Nzeyimana Valens	16		28.874	16
46.0.252	! Kanyabugingo	6			6
46.0.253	! Karera Jean	996			996
46.0.254	! Kanimba	3.170			3.170
46.0.255	! Mugerwa André	39.195			39.195
46.0.256	! Imprimerie Nationale du Rwanda		33.200		33.200
46.0.257	! Kapitole		185.972		185.972
46.0.258	! Ruzindana Alfred	2.073			2.073
46.0.259	! Habyalimana Elie	15.431			15.431
46.0.260	! Sebakara Apollinaire	500			500
46.0.261	! Munyantagara J. Damascène	225			225
46.0.262	! Société Internationale d'Édition		5.115		5.115
46.0.263	! Nsekerabanzi	750			750
46.0.264	! Ruhigira Gaspard	8.787			8.787
46.0.265	! Ugirashebuja Joseph		6.720		6.720
46.0.266	! Biyimbire Evariste	5.120			5.120
46.0.267	! Sebahinzi Mathias	1.393			1.393
46.0.268	! Seyoyo Philippe	500			500
46.0.270	! Munyawera Philippe	12.265			12.265
46.0.271	! Rwigamba Innocent	1.500			1.500
46.0.272	! Ndiwami Balthazar		75.640		75.640
46.0.273	! Twagirayezu Frédéric				
46.0.274	! Kabera Joseph	500			500
46.0.275	! Habimana Lazare	51.233			51.233
46.0.276	! Sangwa Ephren	300			300
46.0.277	! Nizeyimana Simon	700			700
46.0.278	! Nzamwita Gérard	108.935			108.935
46.0.279	! Coopérative Un Toit à Toi	4.505			4.505
46.0.280	! Rutabana Charles		57.575		57.575
46.0.281	! Leo Van Uffelen	3.232			3.232
46.0.282	! Mwanafunzi Javan	6.489			6.489
46.0.283	! Kalimba	5.400			5.400
46.0.284	! AIDR	14.250			14.250
46.0.285	! Kalimba Léonidas		750		750
46.0.286	! ISAR Rubona				
46.0.287	! Sekamandwa	84			84
			8.550		8.550
				102.192	
				1.630	
					93.642
					1.630

46.0.288	!Rwanda Paints	1.250	1.250		1.250
46.0.289	!Abbé Hategekimana Alphonse	50.000	50.000		50.000
46.0.290	!Coopthé Mwaga - Gisakura	6.174	6.174		6.174
46.0.291	!Entreprise Sebulikoko Célestin	104.830	104.830		104.830
46.0.292	!Rwanda Furniture Works	7.667	7.667		7.667
46.0.293	!Rwandex	64.248.011	64.248.011		64.248.011
46.0.294	!Sekabiligi Innocent	360	360		360
46.0.295	!Mironko Plastic Industries	36	36		36
46.0.296	!Nsengiyumva Léopold	6.464	6.464		6.464
46.0.297	!Rusatsi Déogratias	6.765	6.765		6.765
46.0.298	!Uwayezu Téléspore	2.635	2.635		2.635
46.0.299	!Gasana Anastase	9.000	9.000		9.000
46.0.300	!Alirwanda	86	86		86
46.0.301	!Kalimbanyi Gaétan	5.000	5.000		5.000
46.0.302	!Electrogaz	341.490	341.490		341.490
46.0.303	!Station Mobil	20.375	20.375		20.375
46.0.304	!Station Shell	310.310	310.310		310.310
46.0.305	!Station ERP	349.500	349.500		349.500
46.0.306	!Air Rwanda	33.800	33.800		33.800
46.0.307	!N.A.H.V.	450.416	450.416		450.416
46.0.308	!Magérwa	2.333.115	2.333.115		2.333.115
46.0.309	!Hôtel des Diplômates	33.949	33.949		33.949
46.0.310	!Coopthé Shagasha	16.421	16.421		16.421
46.0.311	!Someca	2.300	2.300		2.300
46.0.312	!S.T.A.R.	100	100		100
46.0.313	!Sahinkuye Clothilde	76.225	76.225		76.225
46.0.314	!Karekezi Laurent	900	900		900
46.0.315	!Muhinde Sylvestre	8.908	8.908		8.908
46.0.316	!Twagirayezu Christophe	6.000	6.000		6.000
46.0.217	!Intibazi J.M.Vianney	916	916		916
46.0.318	!Gatamukuba André	26.362	26.362		26.362
46.0.328	!Nsengiyumva Christophe	128	128		128
46.0.329	!Ets.Rwandais	80	80		80
46.0.330	!Serena Frères	986	986		986
46.0.331	!Ndikumuzima Egide	345	345		345
46.0.332	!Gakomeye Vincent	19.130	19.130		19.130
46.0.333	!Rukangira Laurien	2.500	2.500		2.500
46.0.334	!Murangira Tharcisse	19.271	19.271		19.271
46.0.335	!Mugunga P.Célestin	3.500	3.500		3.500
46.0.336	!Habimana Epa	120	120		120
46.0.337	!Habimana Ernest	3.000	3.000		3.000
46.0.338	!Ndukyire Emmanuel	2.500	2.500		2.500
46.0.339	!Nyandwi Silas	7.200	7.200		7.200
46.0.340	!Intakabulinvano Thaddée	73.400	73.400		73.400
46.0.341	!Benimana Ladislas	91.920	91.920		91.920

46.0.342 !Nsekanabanga Claudien
 46.0.343 !Zigirababili Joseph
 46.0.344 !Havuga Jean
 46.0.345 !Habimana Antoine
 46.0.346 !Muntumubi Tharcisse
 46.0.347 !Kanyabugoyi Ignace
 46.0.348 !Iyamuremye Daniel
 46.0.349 !Ruberanziza Narcisse
 46.0.350 !Baliyanga Alphonse
 46.0.351 !Ngagi Justin
 46.0.352 !Hakizimana François Xavier
 46.0.353 !Kope Jean
 46.0.354 !Ndaziboneye Charles
 46.0.355 !Super confection
 46.0.356 !Sidilida Cyprien
 46.0.357 !Mugiraneza James

119.600
 42.960
 10.200
 3.000
 6.000
 259.600
 252.600
 7.200
 224.200
 3.235
 219.200
 329.800
 332.840
 990.000
 2.400
 7.200

119.600
 43.040
 10.200
 3.000
 6.000
 259.600
 252.600
 7.200
 224.200
 219.200
 329.800
 332.840
 990.000
 2.400
 7.200

3.235

A C T I F

Intitulé des comptes	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Intitulé des comptes	Montants nets
VALEURS IMMOBILISEES:				CAPITAUX A LONG ET MOYEN TERME:	
Avances consenties à plus d'un an	67.843.863		67.843.863	Capital	415.545.779
Autres prêts à plus d'un an	7.045.850	2.830.144	4.215.706	Report à nouveau	333.672.514
VALEURS REALISABLES A COURT TERME:				DETTES A COURT TERME:	
Clients organismes officiels	271.835.218	2.989	271.832.229	Créditeurs divers	30.507
Etat Rwandais	224.176.400		224.176.400	COMPTES FINANCIERS:	
Autres débiteurs divers	47.123.696	2.989	47.120.707	Effets émis en paiement	88.158.931
Comptes de régularisation actif	254.122		254.122		88.158.931
VALEURS DISPONIBLES:				RESULTAT NET EN ATTENTE D'AFFECTATION:	
Banque Nationale du Rwanda	185.823.205		185.823.205	(Bénéfice)	25.979.786
B.C.R. compte courant	94.720.383		94.720.383		
B.C.R. compte à terme fixe d'1 mois	905.822		905.822		
	90.197.000		90.197.000		
T o t a l	532.548.136	2.833.133	529.715.003	T o t a l	529.715.003

D E B I T

C R E D I T

Intitulé des comptes	Montants	Intitulé des comptes	Montants
Frais et commissions bancaires			85.268.093
Stabilisation prix au producteur			3.737
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>			1.200.000
			11.009.946
			<u>97.486.776</u>
Détermination du résultat hors exploitation.			
Intérêts sur bons de développement hors exploitation	7.500.000	Intérêts s/prêts consentis aux tiers hors exploit.	1.200.000
		Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes de la classe 2 à 5	219.363
		<u>RESULTAT HORS EXPLOITATION</u>	6.080.637
			<u>7.500.000</u>
Détermination du résultat de la période à affecter.			
Résultat hors exploitation	6.080.637	Résultat d'exploitation	32.060.423
<u>RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER</u>	25.979.786		
			<u>32.060.423</u>
Détermination du résultat net en attente d'affectation.			
		Résultat de la période à affecter	25.979.786
			<u>25.979.786</u>

Balance de clôture au 31 Décembre 1982

N° du Compte	Intitulé des comptes	Soldes à l'ouverture au 1er Janvier 1982		Mouvements de la période 31 Décembre 1982		Soldes à la clôture au 31 Décembre 1982
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	
10.1	1. CAPIOTAUX A LONG ET MOYEN TERME.					
12.1	Capital		394.382.159		21.163.620	415.545.779
	Report à nouveau		333.672.514			333.672.514
			60.709.645		21.163.620	81.873.265
2254.1	2. VALEURS IMMOBILISEES.					
251.1	Autres biens d'équipement	180.217.834	6.642.830	6.330.936	107.851.619	74.884.465
254.1	Avances consenties à plus d'un an	3.104.736		2.400.000	3.104.736	
261.1	Autres prêts à plus d'un an	65.443.863	86.063	187.704	4.730.274	67.843.863
	Bons de développement	11.669.235				7.040.602
028144.1		100.000.000		100.000.000		
0290.1	Amortissement autres biens d'équipement		1.399.242	1.399.242		
	Provisions pour dépréciation des créances à long & à M. terme		5.157.525	2.343.990	16.609	2.830.144
3021.1	3. COMPTES DE STOCKS.					
310.1	Stock insecticides, herbicides, fongicides	2.132.507			2.132.507	
312.1	Stock outillages agricoles	424.204			424.204	
317.1	Stock matières et fournitures (insecticides)	1.379.400			1.379.400	
33.1	Stock fournitures (emballages à consommer)	102.060			102.060	
	Stock emballages commerciaux	213.193			213.193	
		13.650			13.650	
400.1	4. COMPTES DE TIERS ET DE REGULARISATION.					
401.1	Fournisseurs locaux (ordinaires)	24.827.671	115.656.666	488.882.015	126.246.050	271.809.959
402.1	Fournisseurs organismes officiels	942.287	24.663.560	58.231.436	34.510.163	
410.1	Fournisseurs étrangers		1.950	1.950		
411.1	Clients locaux ordinaires		379.072	379.072		
413.1	Clients organismes officiels	1.046.710			1.046.710	
421.1	Clients douteux	1.956.050	102.192	314.032	1.886.890	281.000
430.1	Rémunérations dues au personnel	1.610.947			1.610.947	
46.1	Etat Rwandais (TP, CSR, OTR)	301.177		108.884		
470.1	Autres débiteurs et créditeurs divers	18.322.058	88.331.399	224.035.467	210.244	224.176.400
471.1	Charges à payer d'avance		427.000	203.669.624	86.561.846	47.098.437
481.1	Produits à payer constatés d'avance			427.000		
482.1	Produits à recevoir	484.320		24.930	24.930	90.000
0491.1	Compte à régulariser	164.122			594.320	164.122
0492.1	Provisions pour dépréciation compte clients		1.610.947	1.610.947		
	Provisions pour dépréciation débiteurs divers		31.662	28.673		
						2.989

	336.968.911	6.301.648	2.626.724.034	2.859.727.073	105.823.205	88.158.931
5. COMPTES FINANCIERS.						
530.1 Effets émis en paiement		6.301.648	2.626.724.034	2.859.727.073	105.823.205	88.158.931
5600.1.0 B.N.R. Egalisation	40.514.834	6.301.648	240.503.483	330.360.766		88.158.931
5600.1.1 B.N.R. Stabilisation transport	50.634.631		349.863.485	295.657.936	94.720.383	
56010.1 B.K. Compte courant	105.115.251		60.988.030	111.622.661		
56011.1 B.K. Compte à préavis d'un mois			539.563.431	644.678.682		
56014.1 B.K. Compte à terme fixe d'un mois			105.090.000	105.090.000		
56020.1 B.C.R. compte courant	54.657.826		430.139.000	430.139.000		
56021.1 B.C.R. compte à préavis d'un mois			4.444.996	58.197.000	905.822	
56022.1 B.C.R. compte à préavis de trois mois	32.000.000		54.657.000	54.657.000		
56024.1 B.C.R. compte à terme fixe d'un mois				32.000.000		
562.1.0 C.E.R. compte courant	54.046.369		90.197.000		90.197.000	
562.1.1 C.E.R. compte à préavis de trois mois			2.230.519	56.276.888		
562.1.4 C.E.R. compte à terme fixe d'un mois			54.046.000	54.046.000		
59.1 Virements internes			55.996.000	55.996.000		
			631.005.140	631.005.140		
16. COMPTES DE CHARGES ET PERTES.						
6324.1 Frais et commissions bancaires			104.405.379	104.405.379		
6412.1.0 Stabilisation prix aux producteurs			6.619	6.619		
6412.1.1 Stabilisation transport intérieur café			71.038.374	71.038.374		
06021.1 Stock vendu insect.fongicides, herbicides hors Expl.			30.353.786	30.353.786		
06412.1.1 Stabilisation transport intérieur café hors exploit.			6.010	6.010		
			3.000.590	3.000.590		
17. COMPTES DE PRODUITS ET PROFITS.						
7021.1 Vente insecticides, herbicides & fongicides			167.420.551	167.420.551		
7411.1 Taxe d'égalisation			24.090	24.090		
7412.1 Taxe relais transport			85.268.093	85.268.093		
7413.1 Taxe provision s/augmentation			42.810.000	42.810.000		
7482.1 Profits divers			17.877.780	17.877.780		
7713.1 Intérêts s/prêts consentis aux tiers			8.737	8.737		
7714.1 Intérêts s/autres placements			1.200.000	1.200.000		
07413.1 Taxe provision s/augmentation hors exploitation			11.009.946	11.009.946		
07452.1 Indemn.s/avarie & manquant marchandises hors exploit.			45.000	45.000		
07711.1 Intérêts s/bons de développement hors exploitation			310.933	310.933		
07713.1 Intérêts s/prêts consentis aux tiers hors exploit.			7.500.000	7.500.000		
0782.1 Reprise s/provision pour dépréciation comptes cl.2 à 5			1.200.000	1.200.000		
			235.972	235.972		
18. SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION.						
82.1 Détermination du résultat d'exploitation		21.163.620	158.463.400	163.279.566		25.979.786
082.1 Détermination du résultat hors exploitation			97.486.776	97.486.776		
870.1 Détermination du résultat de la période à affecter			7.500.000	7.500.000		
0875.1 Détermination du résultat net en attente d'affectation			32.060.423	32.060.423		
88.1 Mouvements des amortissements et provisions		21.163.620	21.163.620	25.979.786		25.979.786
			252.581	252.581		

FONDS D'EGALISATION

Annexe à la Balance de clôture au 31 Décembre 1982

N° des Comptes	Intitulé des comptes	Soldes à l'ouverture au 1er Janvier 1982	Mouvements de la période	Soldes à la clôture au 31 Décembre 1982
251.1	AVANCES CONSENTIES A PLUS D'UN AN.	65.443.863	2.400.000	67.843.863
251.1.0	OCIR THE	65.443.863	2.400.000	67.843.863
254.1	AUTRES PRETS A PLUS D'UN AN.	11.669.235	187.704	7.045.850
254.1.2	Biravvu Jacques	277.461		277.461
254.1.4	Bukuba Michel	7.174		7.174
254.1.5	Butera Innocent	39.111		39.111
254.1.6	Gahananyi Célestin	18.876		18.876
254.1.7	Gakarana André	236.704		236.704
254.1.11	Gasande Boniface	189.619	77.000	112.619
254.1.12	Gatarayiha J.Néponuscène	420.956	70.160	350.796
254.1.13	Getayija Thaddée	7		7
254.1.15	Hakizimfura Silas	38.908		38.908
254.1.22	Kagina Adrien	69.089		69.089
254.1.23	Kalisa Pierre	252.377	28.880	223.497
254.1.25	Karasira Edouard	50.463		50.463
254.1.27	Kasa Janvier	143.000		143.000
254.1.28	Kayiranga Jean	206.513		206.513
254.1.29	Kayinamura Félicien	53.954		53.954
254.1.30	Kayitare Emmanuel	69.925		69.925
254.1.31	Kayonga Nazaire	51.472		51.472
254.1.32	Koline Straton	48.251		48.251
254.1.34	Kurujyishuli Joël	32.422		32.422
254.1.36	Manana Faustin	94.576		94.576
254.1.37	Masubuko Edouard	6.447		6.447
254.1.40	Mubiligi Alphonse	316.263		316.263
254.1.41	Mugambira Sédécias	332.180		332.180
254.1.43	Muganza Stanley	51.727		51.727
254.1.44	Munyakabindo Gervais	37.320		37.320
254.1.47	Munyaruzenzi Paul	43.448		43.448
254.1.51	Ndayisaba Mahalaliel	72.407		72.407
254.1.53	Ndereyimana Edouard		45	
254.1.54	Nemeyabahizi Antoine	223.887		223.887
254.1.55	Ngendahimana Donat	39.875		39.875
254.1.59	Nsengiyuwa Evariste	6.500		6.500
254.1.60	Nshunguyinka François		86.018	
254.1.62	Ntebebe Célestin		12.045	
254.1.63	Nyabuhene Fidèle			
254.1.66	Rudakubana Ernest		150.040	
254.1.67	Rugigana Jean-Bosco		69.270	
				5.248

254.1.60	Rufuruka Gérard	181.567			3.800	181.567
254.1.69	Rugwizangoga Paulin	117.954				117.954
254.1.70	Rusharaza Callixte	193.912				193.912
254.1.72	Rushigajiki Bénjamin	335.199				335.199
254.1.74	Ruzindaza Gaspard	81.651				81.651
254.1.75	Rwabuzisoni Isale	59.534				59.534
254.1.76	Rwanpungu Edouard	77.193				77.193
254.1.81	Senaturo Félicien			4.422	4.422	
254.1.82	Serukwavu Antoine	48.565				48.565
254.1.84	Serukwavu Evariste	215.893				215.893
254.1.85	Twagirumukiza Donatien	180.408				180.408
254.1.86	Baliyanga Alphonse	109.433			100.000	109.433
254.1.88	Ndayizeye Joachim	341.941				341.941
254.1.89	Coopérative Abahizi	12.369			12.369	
254.1.90	Ndyanabanzi Emmanuel	14.141				14.141
254.1.92	Kagenza Alphonse	11.102				11.102
254.1.93	Kalinunda Casimir	208.800				208.800
254.1.94	Ntabana Théobald	13.088				13.088
254.1.99	Ndindiliye Alfred	162.729				162.729
254.1.100	Kalinamayo François	282.729				282.729
254.1.102	Masozera Déogratias	588				588
254.1.106	Barakagira Jean	29.611				29.611
254.1.110	Habiyanbere James	426.409			426.409	
254.1.111	Coopérative Bishenyi	842.169			842.169	
254.1.112	Usine à Thé Mulindi	85.410			85.410	
254.1.113	Coopté Mwaga-Gisakura	123.604			124.392	
254.1.114	Coopté Shagasha	109.314		788	109.314	
254.1.115	Usine à Thé Pfunda	525.000			525.000	
254.1.116	Régie Thé Mulindi	2.099.511			2.099.511	
254.1.119	Turbine Nkora	1.826				1.826
254.1.121	Ntonona Antoine	90.000				90.000
254.1.122	Kalimba Ferdinand	319.532				319.532
254.1.123	Kalinijabo Charles	110.500				110.500
254.1.124	Karekezi Camille	1.358				1.358
254.1.125	Laiterie Nyabisindu	122.609				122.609
254.1.125	Niyonzima Maximilien					
400.1	FOURNISSEURS ORDINAIRES LOCAUX	942.287	24.663.560	58.231.436	34.510.163	
400.1.1	Anirwanda		133.954	133.954		
400.1.2	Magerwa	493.585			493.585	
400.1.3	CECOBM		1.420.810	2.148.620	727.810	
400.1.4	Haud Ahmed			1.170.590	1.170.590	
400.1.5	Saïd bin Seff Toki			2.903.112	2.903.112	
400.1.6	Singaye André		2.296.168	4.132.268	1.336.100	
400.1.7	Kanyandekwe Saïd			2.635.200	2.635.200	

400.1.0	Douanes	99.990	6.010	6.010			
400.1.9	Sonarwa						
400.1.10	RWANDEK	19.410.070		30.182.578		99.990	
400.1.12	TRAFIPRO			7.095.120		10.772.503	
400.1.13	Abdulhussein Mussa			1.372.500		7.095.120	
400.1.18	Karambizi Michel					1.372.500	
400.1.20	Ugirashebuja Joseph					6.000	
400.1.22	Kapitole					6.720	
400.1.24	Rwigamba Innocent					235.972	
400.1.25	Maniraguha Jacques					75.640	
400.1.26	Munyagasheke Isaac		24.400	24.400			
400.1.30	Nkundabatware Venant					24.380	
400.1.31	Mucanshuro Shabani			206.700		206.700	
400.1.32	Kopishyaka			2.305.800		2.305.800	
400.1.33	Kagerana Jean		1.372.148	2.681.604		1.309.536	
				1.152.900		1.152.900	
401.1	<u>FOURNISSEURS ORGANISMES OFFICIELS.</u>						
401.1.2	OCIR THE		1.950	1.950			
402.1	<u>FOURNISSEURS ETRANGERS.</u>						
402.1.1	K.A.T.E.		379.072	379.072			
410.1	<u>CLIENTS LOCAUX ORDINAIRES.</u>						
410.1.6	Phamakina					1.046.710	
410.1.11	Cooperative Légumière du Rwanda					990.000	
410.1.14	Benda Sabin					52.000	
						4.710	
411.1	<u>CLIENTS ORGANISMES OFFICIELS.</u>						
411.1.1	Service des sentences sélectionnées					1.886.890	
411.1.2	B.G.M.		102.192	314.032		32.040	
411.1.4	OCIR THE					17.500	
411.1.6	MINAGRI					1.724.817	
411.1.7	MINIPLAN						
411.1.12	MINIJUST					51.520	
411.1.13	ISAR RUBONA					35.000	
411.1.18	MINADEP					26.013	
			102.192	102.192			
430.1	<u>ETAT RWANDAIS. (T.P.)</u>						
430.1.0	Etat Rwandais					210.244	
430.1.1	Caisse Sociale du Rwanda					7.833	
430.1.3	Etat Rwandais (Ordonnateur Trésorier du Rwanda)					17.349	
						185.062	
						224.176.400	
						224.176.400	

AUTRES CREDITEURS ET DEBITEURS DIVERS.

46.1	18.222.058	33.331.399	203.669.624	86.561.846	47.123.696	25.259
46.1.15		19.140				19.140
46.1.16	4.335.228		45.000	106.480	4.273.748	
46.1.17		87.999.794	203.141.359	72.601.137	42.540.428	
46.1.22				6.119		6.119
46.1.24			170.800	170.800		
46.1.28	4.000			4.000		
46.1.29	1.064.150			1.064.150		
46.1.30	12.409.530			12.409.530		
46.1.31	215			215		
46.1.33	25.056			25.056		
46.1.34	298			298		
46.1.35	3.100			3.100		
46.1.36	4			4		
46.1.38	3.750			3.750		
46.1.39	15.895				15.895	
46.1.40	1.090				1.090	
46.1.43	19.386				19.386	
46.1.44	134				134	
46.1.45	675				675	
46.1.46	52.243				52.243	
46.1.47						
46.1.48		28.114				
46.1.49		3.572				
46.1.50		11.640				
46.1.52		23.964				
46.1.53						
46.1.54						
46.1.55	26.762				26.762	
46.1.56	768				768	
46.1.57	1.000				1.000	
46.1.58	751				751	
46.1.59	10.000				10.000	
46.1.60	2.230				2.230	
46.1.62	35				35	
46.1.63	72.885				72.885	
46.1.64						
46.1.65	111				111	
46.1.66	4.181				4.181	
46.1.67						
46.1.68						
46.1.69	4.422				4.422	
46.1.70	32.847				32.847	
46.1.72						
		8.425				
			8.425			
				8.425		

46.1.74	! Gashugi Casimir	!	!	!	!	!	!	!	!
46.1.75	! Fundi Théophile	!	!	!	!	!	!	!	!
46.1.76	! Kanyarukiko Donat	!	!	!	!	!	!	!	!
46.1.77	! Mhiboneye Albert	!	!	!	!	!	!	!	!
46.1.78	! Halindintwali Théobald	!	!	!	!	!	!	!	!
46.1.79	! Nkurunziza Grégoire	!	!	!	!	!	!	!	!
46.1.80	! Rwanzegushira Aloys	!	!	!	!	!	!	!	!
46.1.82	! Nsanzumuhire François	!	!	!	!	!	!	!	!
46.1.83	! A.T.A. Nyabisindu	!	!	!	!	!	!	!	!
46.1.85	! Fonds de Diversification	!	!	!	!	!	!	!	!
46.1.86	! Birasa Emmanuel-Claude	!	!	!	!	!	!	!	!
		!	!	!	!	!	!	!	!

1.345!
515!
16.128!
22.630!
17.856!
10.053!
162.785!
10.764!
1.737!
17.640!
95.454!
10.764!
1.737!
17.640!
95.454!
10.764!
1.737!
17.640!
95.454!
162.785!
10.764!
1.737!
17.640!
95.454!

162.785

Intitulé des comptes	Montants bruts	Amortissements & provisions	Montants nets	Intitulé des comptes	Montants
VALEURS D'EXPLOITATION.				Capitaux à long et moyen terme.	
Stock sachets d'emballage et sacs jute	729.014	-	729.014	Capital	25.473.813
Stock fournitures diverses	621.214	-	621.214	Report à nouveau	23.140.230
	107.800	-	107.800		2.333.583
VALEURS REALISABLES A COURT TERME.				Dettes à court terme.	
Fournisseurs locaux ordinaires	3.180.972	137.621	3.043.251	Autres créditeurs divers	15.349.979
Clients locaux ordinaires	2	-	2		15.349.979
Clients Organismes Officiels	130.007	10.770	119.237		
Clients étrangers	321.030	-	321.030		
Autres débiteurs divers	2.672.230	72.928	2.599.302		
	57.603	53.923	3.680		
VALEURS D'EXPLOITATION.					
Banque Nationale du Rwanda	5.837.128	-	5.837.128		
	5.837.128	-	5.837.128		
PORTE.					
	31.214.399	-	31.214.399		
Total	40.961.413	137.621	40.823.792	Total	40.832.792

COMPTE FONDS DE PROPAGANDE

Balance de clôture des comptes au 31 Décembre 1982.

N° des comptes	Intitulé des comptes	Soldes au 01/01/1982		Mouvements de la période		Soldes au 31/12/1982	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
100.2	1. CAPITAL A LONG ET MOYEN TERME.						
120.2	Capital		25.473.813				25.473.813
	Report à nouveau		23.140.230				23.140.230
			2.333.583				2.333.583
220.2	2. VALEURS IMMOBILISEES.						
222.2	Immeubles industriels et bureaux	20.778.311	4.194.910	4.195.650	20.779.051		
225.2	Autres constructions	16.481.668			16.481.668		
225.2	Machines et matériels agricoles	558.400			558.400		
225.2	Autres biens d'équipement	1.162.142			1.162.142		
02810.2	Amortissements s/immeubles industriels et bureaux	2.576.101		740	2.576.841		
02812.2	Amortissements s/autres constructions		1.280.534	1.280.534			
028140.2	Amortissements s/machines matériels agricoles		22.336	22.336			
028144.2	Amortissements s/autres biens d'équipement		464.856	464.856			
			2.427.184	2.427.184			
301.2	3. VALEURS D'EXPLOITATION.						
317.2	Stocks de café	2.132.855		2.729.787	4.133.628	729.014	
319.2	Stocks sachets d'emballages et sacs de jute	1.818.332			1.818.332		
33.2	Stocks fournitures diverses	27.802		621.214	27.802	621.214	
39130.2	Stocks d'emballages commerciaux (sachets d'emballage)	49.790		107.800	49.790	107.800	
3915.2	Achats d'emballages à consommer	236.931			236.931		
	Achats autres produits de consommation			1.692.773	1.692.773		
				308.000	308.000		
400.2	4. COMPTES DE TIERS ET DE REGULARISATION.						
401.2	Fournisseurs locaux ordinaires	3.576.015	33.870.817	31.275.846	13.287.772	3.180.872	15.487.600
402.2	Fournisseurs organismes officiels	788	777.221	1.228.671	452.236	2	
410.2	Fournisseurs étrangers		19.760	32.880	13.120		
411.2	Clients locaux ordinaires	5.892	60.892	88.887	33.887	119.237	
412.2	Clients organismes officiels	274.332		11.550	166.645	321.030	
413.2	Clients étrangers	335.630		17.500	32.100	2.599.302	
421.2	Rémunérations dues au personnel	2.599.302				83.698	
46.2	Autres débiteurs et créditeurs divers	83.698					
480.2	Charges payées d'avance		1.837.024	3.149.470	1.312.446	57.603	15.349.979
481.2	Produits à recevoir	108.355	31.038.179	26.746.768	11.109.320		
0491.2	Provisions pour dépréciation comptes clients	116.978			116.978		
0492.2	Provisions pour dépréciation comptes débiteurs	51.040			51.040		
			83.698				83.698
			54.043	120			53.923

530.2	5. COMPTES FINANCIERS.	4.855.824	5.115.372	19.795.852	13.699.176	5.837.128
541.2	Effets émis en paiement		5.115.372	5.729.138	613.766	
5600.2	Effets à l'encaissement	3.000.000			3.000.000	
581.2	Banque Nationale du Rwanda	1.105.023		13.956.732	9.224.627	5.837.128
	Crédits documentaires	750.801		109.982	860.783	
601.2	16. COMPTES DE CHARGES ET PERTES.			4.369.200	4.369.200	
603.2	Stocks vendus produits agricoles			1.800.662	1.800.662	
618.2	Stocks vendus emballages			27.600	27.600	
619.2	Emballages consommés			421.029	421.029	
6324.2	Fournitures consommées			249.990	249.990	
6326.2	Frais bancaires			3.267	3.267	
6411.2	Frais de publicité et de propagande			134.648	134.648	
6414.2	Cotisation aux organismes africains et internationaux			430.712	430.712	
653.2	Mali de change			6.802	6.802	
06326.2	Salaires personnel temporaire			364.800	364.800	
06328.2	Frais de publicité et de propagande hors exploitation			18.104	18.104	
0653.2	Frais de campagne café hors exploitation			1.440	1.440	
	Salaires personnel temporaire hors exploitation			910.146	910.146	
701.2.0.	17. COMPTES DE PRODUITS ET PROFITS.			9.103.838	9.103.838	
701.2.1	Ventes café vert			102.695	102.695	
703.2	Ventes café torréfié			2.718.800	2.718.800	
7414.2	Ventes emballages			25.400	25.400	
7482.2	Recettes taxes provision cotisation OIC			5.516.250	5.516.250	
0701.2.1	Profits divers			717.744	717.744	
	Ventes café torréfié hors exploitation			22.949	22.949	
80.2	18. SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION.	37.311.907		16.237.078	22.334.586	31.214.399
82.2	Détermination de la marge brute			2.846.895	2.846.895	
882.2	Détermination du résultat d'exploitation			7.248.877	7.248.877	
870.2	Détermination du résultat hors exploitation			21.899	21.899	
0875.2	Détermination du résultat de la période à affecter			6.119.407	6.119.407	
	Détermination du résultat net en attente d'affectation	37.311.907			6.097.508	31.214.399

COMPTE FONDS DE PROPAGANDE

Annexe à la Balance de clôture au 31 Décembre 1982

N° du compte	Intitulé des comptes	Soldes à l'ouverture au 1er janvier 1982		Mouvements de la période		Soldes à la clôture au 31 Décembre 1982	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
400.2	<u>FOURNISSEURS ORDINAIRES LOCAUX:</u>	738	762,071	1,228,671	447,386		2
400.28	MIRONKO PLASTIC Industries	36		138,600	138,636		
400.212	AIDR	750			750		
400.213	Murenzi Jean		50,000	50,000			
400.214	Commune Mwendo		2,000	2,000			
400.217	Kinyamateka - Hobe		2,720	2,720			
400.218	Alexakis Christophe		1,710	1,710			
400.219	MAGERWA		17,812	17,812			
400.221	Coopérative Légumière du Rwanda		8,000	8,000			
400.223	INELIRWA		60	60			
400.224	AMIRWANDA		560,201	560,201			
400.225	Au Coeur de l'Afrique		10,000	10,000			
400.226	Bizimana Christophe		5,600	5,600			
400.227	Caritas		2,215	2,215			
400.228	Hotel des Diplômates		19,755	19,755			
400.229	ETIRU		1,100	1,100			
400.230	Munyakabindo Gervais		1,440	1,440			
400.231	SABEMA		75,765	75,765			
400.233	SONARWA	2	4,850	4,850			2
400.234	PUBLIRWA		1,925	1,925			
400.235	Assurances Charles Le Jeune		16,918	16,918			
400.239	PETORRWANDA			308,000	308,000		
401.2	<u>FOURNISSEURS ORGANISMES OFFICIELS.</u>		19,760	32,830	13,120		
401.20	OCIR THE		11,760	11,760			
401.23	ISAR Rubona		8,000	21,120	13,120		
402.2	<u>FOURNISSEURS ETRANGERS.</u>	5,892	59,155	211,085	157,822		
402.21	Fédération Nationale du Commerce des cafés verts			4,537	4,537		
402.22	Organisation Internationale du Café			1,737	1,737		
402.24	George Gordon Paton & Cie			27,995	33,887		
402.26	Coffee and Tea	5,892	29,245	146,906	117,661		
402.27	Lorenz und Bogo		3,325	3,325			
402.28	Office Belge du Café		26,585	26,585			

	274.332	11.550	166.645	119.237
410.2				
CLIENTS ORDINAIRES LOCAUX.				
410.21		11.550	166.645	
Banque Commerciale du Rwanda				
410.25	36.000	10.500	10.500	
SEMVARA Augustin			7.500	28.500
410.26	106.480		106.480	
Rwandex				
410.29	600			600
Muhinde Sylvestre				
410.210	131.252	1.050	41.115	90.137
Muryawera Eneas			1.050	
410.211				
Bendantunguka Daniel				
411.2				
CLIENTS ORGANISMES OFFICIELS				
411.21	335.630	17.500	32.100	321.030
ORIPN	12.000			12.000
411.23	21.600		21.600	
ISAR RUBONA				
411.24	302.030	17.500	10.500	309.030
MINECO				
412.2				
CLIENTS ETRANGERS.				
412.20	2.599.302			2.599.302
ARTIMO	2.411.432			2.411.432
412.21	187.870			187.870
Le Pélican Rouge				
46.2				
AUTRES DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS.				
46.22	108.355	31.038.179	11.109.320	57.603
Douanes	20			20
46.222		26.746.768	123.878	
OCIR Fonctionnement				
46.223	26.664.817	26.478.276	10.889.690	
Fonds d'Egalisation				
46.233	4.335.228	106.480	45.000	
Commune Muhazi				
46.234	1.350		1.350	
Commune Kagano				
46.235	4.950		4.950	
HAVUGIMANA Aloys				
46.236	11.800	6.000	11.800	
Commune Nyabikenke				
46.237	25.488		25.488	
Commune Nyanyumba				
46.238	1.944		1.944	
Commune Kidaho				
46.239				
Café Impala				
46.241	120	32.134		
Kagina Adrien				
46.242	3.080		120	
Vanken Henri				
46.243	3.600		3.600	
NAHV				
46.243	50.843			
Van Uffelen Léo				
46.246	3.660			
OCIR Ruhengeri				
46.247	1.500		1.500	
Commune Kivumu				
				15.349.979
				11.076.231
				4.273.748

C. SECTION GESTION ET APPROVISIONNEMENT

I. INTRODUCTION

Par l'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19/9/1978, les attributions de la section Gestion et Approvisionnement s'exercent notamment dans les domaines suivants :

- GESTION DES ENTREPOTS
- ORGANISATION DU STOCKAGE, DES EXPEDITIONS ET DU TRANSPORT;
- COMMANDE DU MATERIEL ET AUTRES FOURNITURES;
- ETUDE ET PREPARATION DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES DES MARCHES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, D'INSTALLATION ET DE REPARATION DES BATIMENTS;
- GESTION ET ENTRETIEN DU MATERIEL, DU MOBILIER, DES BATIMENTS ET DES TERRAINS;
- GESTION DES VEHICULES;
- VENTE DES MATERIELS ET MOBILIER USAGES;
- DEDOUANEMENTS
- TOUS AUTRES PROBLEMES D'APPROVISIONNEMENT

II. ACTIVITES DE LA SECTION GESTION ET APPROVISIONNEMENT

1. ENTREPOTS

KIGALI - RUHENGURI - GISENYI

Le système d'entrepôt s'est sensiblement amélioré. Ainsi pour permettre un contrôle aisé, les différents articles ont été alignés en rangées.

Les emballages défectueux ont été écartés et leur contenu transvasé dans des vidanges propres.

Les différents stocks ont été marqués, numérotés et la date de stockage est mentionnée. Suivant l'inventaire des stocks au 31/12/1982, l'Ancien Entrepôt renferme le matériel réparti comme suit :

1) Matériel pour entretien des véhicules de l'Office	180.978 Frw
2) Matériel pour entretien des bâtiments :	882.896 Frw
3) Matériel de plomberie :	18.790 Frw
4) Matériel électrique :	45.000 Frw
5) Outillage agricole :	2.369.475 Frw
6) Produits chimiques :	36.020.946 Frw
7) Emballage :	243.208 Frw
8) Fournitures diverses :	954.010 Frw
T O T A L	40.715.303 Frw

2. ORGANISATION DU STOCKAGE, DES EXPEDITIONS ET DU TRANSPORT

Pour la distribution de 1500 Tonnes de sumithion 3 % dans les différentes communes, l'Office a eu recours aux transporteurs privés et a mobilisé pour cette occasion ses 2 Camions et 7 Camionnettes affectés au service de la Production Café.

3. COMMANDE DU MATERIEL ET AUTRES FOURNITURES

La commande du matériel et autres fournitures prévus au budget a été exécutée suivant les instructions en vigueur notamment en ce qui concerne la comparaison des prix de plusieurs fournisseurs; en prenant le moins cher sans négliger toutefois la qualité de l'article à acheter. Nous reproduisons les commandes passées par poste budgétaire au cours de l'exercice 1982 ;

SITUATION DES COMMANDES PAR POSTE BUDGETAIRE
AU COURS DE L'ANNEE 1982

N° Compte	Mois	Montant
I. FONCTIONNEMENT		
2240.0: Véhicules lourds	Avril	980.000
	Juillet	32.500
S/Total		1.012.500
2240.1: Véhicules légers	Avril	1.425.000
S/Total		1.425.000
2251.0: Matériel et mobilier de bureau	Juillet	851.540
	Août	23.200
	Octobre	78.355
	Décembre	82.140
S/Total		1.035.235
2252.0: Matériel et mobilier de maison	Avril	198.000
	Juillet	435.000
	Août	278.628
	Septembre	30.000
	Décembre	195.000
S/Total		1.137.128
2254.0: Autres biens d'équipement	Janvier	74.400
	Août	601.750
	Septembre	49.500
	Décembre	1.853.600
S/Total		2.579.250

.../...

N° Compte	Mois	Montant
3910.0 : Outillage agricole	Février	16.000
	Mars	1.610.000
	Avril	46.500
	Mai	5.262
	Juillet	25.620
S/Total		1.703.382
3911.0 : Produits agricoles	Avril	79.200
	Août	66.000
S/Total		145.200
3912.0 : Produits chimiques	Juin	225.000
	Septembre	65.600
	Novembre	28.000
S/Total		318.600
3913.0 : Emballage à consommer	Avril	94.250
	Mai	43.500
	Juillet	43.500
	Août	1.800
	Décembre	56.365
S/Total		239.415
3914.0 : Carburants et lubrifiants	Janvier	978.500
	Février	33.100
	Mars	946.500
	Avril	1.044.000
	Juin	741.500
	Août	1.077.100
	Septembre	2.390
	Octobre	1.010.900
	Novembre	35.100
	Décembre	1.010.900
S/Total		5.868.390
3915.0 : Autres produits de consommation	Mars	187.500
	Avril	306.490
	Mai	162.500
	Juin	302.000
	Juillet	291.240
	Août	252.044
	Septembre	170.280
	Octobre	580.250
	Décembre	206.300

N° Compte	Mois	Montant
610.0: Outillage agricole	Novembre	4.800
	Décembre	800
S/Total		5.600
611.0: Semences et pépinières	Septembre	23.715
S/Total		23.715
614.0: Carburant et lubrifiant	Janvier	10.688
	Mars	5.062
	Juillet	6.000
	Novembre	4.780
S/Total		26.530
616.0 : Fournitures de bureaux	Janvier	563.899
	Février	119.460
	Mars	11.135
	Avril	33.120
	Mai	1.200
	Juin	7.275
	Novembre	5.880
	Décembre	3.120
S/Total		745.089
618.0	Juillet	700
S/Total		700
619.0 : Fournitures divers	Janvier	368.036
	Février	10.580
	Mars	70.935
	Avril	49.195
	Mai	8.770
	Juin	600
	Juillet	1.800
	Septembre	3.000
	Octobre	1.800
	Novembre	51.300
	Décembre	35.335
S/Total		601.351
619.0 : Transports effectués par les tiers non incorporables au coût d'achat	Novembre	235.000
S/Total		235.000

N° Compte	Mois	Montant
6300.0:Entretien et réparation bâtiments	Janvier	305.574
	Février	2.360
	Mars	9.335
	Avril	10.720
	Mai	24.605
	Juin	11.227
	Juillet	34.905
	Août	23.565
	Septembre	36.811
	Octobre	34.886
	Novembre	43.740
	Décembre	59.336
S/Total		597.064
6301.0:Matériel roulant	Janvier	431.301
	Février	93.371
	Mars	159.815
	Avril	95.295
	Mai	148.212
	Juin	142.841
	Juillet	43.463
	Août	9.178
	Septembre	45.460
	Octobre	23.907
	Novembre	74.756
	Décembre	40.185
S/Total		1.307.784
6302.0/ Machines et autres matériels	Avril	53.294
	Mai	1.050
	Juin	40.930
	Novembre	27.580
S/Total		122.854
6321.0: Frais de conseil et d'assemblées	Mars	525
	Avril	22.395
	Août	67.208
	Septembre	900
	Novembre	1.200
S/Total		92.228

N° Compte	Mois	Montant
6323.0: Frais P.T.T.	Mai	20.250
S/Total		20.250
6325.0: Documentation et abonnement	Avril	440
	Mai	7.245
	Juin	9.285
S/Total		16.970
6326.0: Frais de publicité et de propagande	Juillet	7.200
S/Total		7.200
634.0: Frais divers	Mars	2.800
	Mai	1.400
	Juillet	1.400
	Décembre	13.350
		18.950
6416.0: Frais et pertes divers	Janvier	52.206
	Février	121.500
	Avril	5.700
	Juin	1.110.710
	Juillet	1.250
	Août	6.850
	Septembre	17.660
	Novembre	1.250
	Décembre	75.816
S/Total		1.392.942
6417.0: Subventions diverses (Publication B.A.R.)	Août	1.500
	Octobre	15.500
	Novembre	-
	Décembre	-
S/Total		17.000
651.1: Charges sociales	Mars	5.000
	Décembre	6.000
S/Total		11.000

.../...

N° Compte		Mois	Montant
II. FONDS DE PROPAGANDE			
611.2: Semences et pépinières	:	Janvier	: 239.904
S/Total	:		: 239.904
619.2: Fournitures diverses	:	Février	: 115.500
S/Total	:		: 115.500
6300.2: Entretien et réparation bâtiments	:	Septembre	: 4.040
S/Total	:		: 4.040
3913.2: Emballages à consommer	:	Mars	: 138.600
S/Total	:		: 138.600
Projet installation petits dépulpeurs	:	Mars	: 11.317.939
	:	Juillet	: 1.400
	:	Août	: 3.500
	:	Octobre	: 3.220.000
S/Total	:		: 14.542.839
Grand total des commandes effectués au cours de l'année 1982			: 39.217.414

4. ETUDE ET PREPARATION DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES DES MARCHES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS, D'INSTALLATION ET DE REPARATION DES BATIMENTS :

L'autorisation de bâtir n° 10062/82 nous a permis d'ériger un entrepôt d'une capacité de 12.000 Tonnes et dont le coût est estimé à 90.000.000 FRW. Il est en cours d'achèvement.

Un appel d'offres a été lancé également pour la construction d'une maison jumelée pour le personnel de l'Office. La construction de la maison interviendra en 1983.

- La maison sise à Kibungo vient d'être réfectionnée pour un montant de 546.048 FRW. Elle est louée au Ministère de la Défense Nationale pour un montant de 10.000 FRW/mois à partir du 1er décembre 1982.

- Trois maisons de Cyangugu (Gaseke, Nyarushwati et Kibazi) ont été réparées pour un montant de 1.492.564 FRW. Elles hébergent les agronomes du Service Quinquina.

5. GESTION DES VEHICULES.

Afin d'éviter un emploi abusif des véhicules, des mesures sévères ont été prises pour contrecarrer les vols d'essence qui commençaient à se manifester. Ainsi, à chaque véhicule est affecté un chauffeur avec un carnet de bord permettant de contrôler la consommation d'essence.

Lorsque la prestation d'un véhicule est terminée, les différences de consommation anormale de carburant constatées sont facturées aux chauffeurs. Les bons de sortie de carburant utilisés permettent également de contrôler la consommation de carburant par véhicule et de faire un recoupage avec le carnet de bord du chauffeur. Nous donnons ci-dessus un exemple des inscriptions qu'on retrouve sur un bon de sortie.

.../...

BON DE SORTIE DE CARBURANT

- CONSOMMATION OCIR - VENTE (1)

- ESSENCE - GAZ - OIL (1)

- Nombre de litres sortis

Au P.U. F. Prix de revient - Prix de vente (1)

Montant F (.....)
en lettres

.....

A/Entretien de

(1)B/ Véhicule OCIR N°

Kilométrage

Nom du Réceptionnaire

Véhicule étranger N°

Nom

Adresse

Date d'établissement du Bon

KICALI LE 198.....

Visa du réceptionnaire

Visa du Gestionnaire

Cadre réservé au Pompiste

Date et heure de la sortie

Index de la pompe après la
sortie du carburant

le 198

à minutes

En ce qui concerne les réparations des véhicules, celles-ci ont été effectuées par notre garage pour des opérations simples. Tandis que pour les grosses réparations les véhicules ont été entretenus par les garagistes représentant la marque.

RAPPORT DE CONSOMMATION DU CARBURANT EXERCICE 1982

Véhicules	Nombre de litres	P.U.	Prix Global	Kms du début	Kms	Kms Parcours	Kms/l
A 2830	5.887	64,4	379.123	23.300	53.344	30.044	5,10
A 3377	2.333	64,4	150.245		16.997	16.997	7,28
A 3257	2.772	"	178.517		24.997	24.997	9,01
A 3479	1.420	"	64.078	18.946	8.966	8.966	6,31
A 2814	5.040	"	324.526	22.023	47.319	28.373	5,62
A 3671	5.203	"	335.073	22.582	50.327	28.304	5,43
A 3380	6.851	"	441.204	46.597	58.175	35.593	5,19
A 3648	6.479	"	417.247	56.891	80.208	33.611	5,18
A 2192	6.035	"	388.654	79.565	93.829	31.416	5,20
A 3647	3.340	"	215.096			14.264	4,27
A 1519	2.128	"	137.043				
A 1681	1.597	"	102.847				
A 1575	933	"	60.085			26.561	7,55
A 3258	3.516	"	226.430		43.669		
A 2779	3.479	"	224.047		29.457		
A 2584	2.099	"	135.175				
A 2752	510	"	32.844				
A 233	270	"	16.808				
A 402	400	"	25.760				
A 114	69	"	4.443				
A 403	648	"	41.731				
A 256	11	"	708			32.216	1,97
A 1972	16.305	61,5	1.002.757	56.165	88.381	25.454	1,78
A 1817	14.253	61,5	917.893	58.951	84.405		

MATERIEL ROULANT AU 31 DECEMBRE 1982

Marque -- Type et Genre du véhicule	N°	Date	Valeur	Etat du véhicule ou compteur Kms au 31/12/1982
	Plaque	d'acquisit.	d'acquisit.	
Peugeot 505 Voiture	A 2830	18/05/1981	2.495.000	:53.344
Peugeot 305 Voiture	A 3377	30/04/1982	1.425.000	:16.997
Suzuki Jeep	A 3257	03/03/1982	605.000	:24.997
Toyota Stout 2000 (camionnette)	A 3671	11/05/1981	1.021.000	:50.327
Toyota Stout " "	A 3380	16/04/1981	1.021.000	:58.175
Toyota " " "	A 2814	11/05/1981	1.021.000	:47.319
Toyota " " "	A 2192	04/03/1980	1.019.500	:88.307
Toyota " " "	A 3648	08/05/1980	1.019.500	:80.108
Toyota " " "	A 3479	14/07/1982	1.012.500	: 8.966
Toyota " " "	A 3647	09/09/1979	1.018.500	:93.829
Mercedes-Benz 1621 Camion	A 1972	20/06/1979	6.445.000	:88.381
Mercedes-Benz 1621 Camion	A 1817	07/1979	6.445.000	:84.405
Suzuki Moto TF.100	A 403	26/06/1981	137.000	:Mayaga (Agronome :Niyibizi)
Suzuki Moto TF.100	A 402	26/06/1981	137.000	:Ndusu (Zihera)
Suzuki Moto A.100	A 114	11/08/1978	80.400	:Facteur
Suzuki Moto TF.100	A 233	1979	116.500	:Rushashi(Agronome :Karangwa)
Suzuki Jeep	A 3258	03/03/1982	605.000	:26.561 (Accidentée :et à déclasser)
Toyota Hiace Minibus	A 2779	09/04/1981	1.220.000	:43.669(Accidentée :et à déclasser)
Renault 18 voiture	A 2584	04/11/1980	1.251.000	:29.457(Mauvais état :et à déclasser.

6. VENTE DE MATERIELS ET MOBILIER USAGES

Les véhicules déclassés ont été vendus sur place en vente publique dans l'état où ils se trouvent.

Plaque	Marque	Prix de cession
A 1681	Peugeot 504	170.660
A 1575	Jeep Toyota	63.600
A 1519	Camionnette Toyota	159.000
T O T A L		393.260 FRW.--

...../.....

MOBILIER USAGE VENDU (PROVENANCE KIBURUGO)

	<u>Montant</u>
1. Salle à manger (5 chaises + 1 table)	1.550 Frw
2. Sallon (3 fauteuils + 1 table + 1 fauteuil divan canné)	3.300 Frw
3. Armoire pharmacie	550 Frw
4. Etagère de cuisine	250 Frw
5. Armoire Buffet	2.650 Frw
6. Armoire Buffet	3.900 Frw
7. Lit simple	1.100 Frw
8. Armoire semi lingerie	4.800 Frw
9. Lit simple (enfant)	1.250 Frw
10. Lit double	5.000 Frw
11. Armoire lingerie	6.650 Frw
12. Table de salon	550 Frw
	<hr/>
	31.550 Frw

MATERIEL A VENDRE EN 1983

	<u>Provenance</u>
1. - 1 porte	PCBC
2. - 1 salon	Maison Musonera
3. - 1 étagère	M.F.B.
4. - 1 Moulin	A/E
5. - 3 balances Beskel	Préfecture Gikongoro, Commune Taba
6. - 1 Balance Tolédo	A/E
7. - 7 Fûts troués	
8. - 1 Toléfacteur	PCBC
9. - 4 Chaises	BAR - SG - PCBC
10. - 13 Tôles galvanisées	A/E
11. - 1 chaise Muvula	Bureau Muvulana
12. - 1 Balance "AVERY"	

.../...

7. DÉDOUANEMENTS

Les services des Douanes et MAGERMA nous ont témoigné d'une sincère collaboration pour le déchargement rapide du sumithion. Cela nous a épargné le mécontentement des transporteurs. La section s'est occupée également de tous les dédouanements des marchandises de l'Office (voir section Import & Export) ainsi que ceux du projet Café et Cultures Vivrières le long du Lac Kivu.

8. CONCLUSION

La section va continuer à améliorer le système de stockage et de gestion des véhicules car beaucoup reste à faire dans ce domaine.

.../...

D. SECTION INSPECTION ET COMPTABLES

Bien qu'il soit difficile de donner le rapport sur les activités de cette section nous pensons qu'elle a répondu quand même aux attentes de l'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19 novembre 1978, qui organise ses attributions. Les activités de la section sont donc très variées, nous donnons ci-dessous l'essentiel.

I. Contrôle de la gestion des biens de l'Office

1° KIGALI

1.1. Les entrepôts: ils ont été régulièrement contrôlés et l'on peut dire que leur gestion est saine, cependant des anomalies ont été constatées dans l'Ancien Entrepôt durant les périodes de transport de munition. Ainsi, nous avons pu découvrir des fausses écritures sur les bordereaux de transport.

1.2. Le magasin pour matériel et fourniture de bureau : à maintes reprises, nous y avons effectué des comptages physiques des articles entreposés et n'avons constaté aucune irrégularité. Cependant, au dernier comptage (mois de novembre), il a été enregistré quelques petits manquants (2 bics rouges, 1 bic bleu, 1 boîte d'allumette, 1 carnet de bon de sortie ancien modèle et 2 fardes chemises).

1.3. La Caisse : elle est remarquablement bien tenue et ne suscite aucune remarque particulière.

2° Dans les autres Préfectures

Plusieurs missions ont été effectuées pour le contrôle de la régularité de la gestion des biens de l'Office.

Mois de janvier : Avec l'aide de la comptabilité, la section a procédé à la remise et reprise de notre maison de Kibungu, qui était occupée par KAREKEZI O.

Mois de février : En collaboration avec la comptabilité du Projet Quinquina, la section a effectué une mission en préfecture de Kibuye pour inventorier les biens que ce Projet avait mis à la disposition du Projet Café et Cultures Vivrières.

Mois de mars : Les agents de la section se sont rendus à Cyangugu pour examiner avec l'Office du Thé l'extension de la Culture du thé sur les terrains de l'OCIR/CAFE et déterminer les terrains que l'OCIR THE donnerait en échange de ceux déjà occupés.

Mois d'avril : Une mission a été effectuée à Kibuye pour vérifier la sincérité et l'authenticité des listes de paie des pépinières et germoirs quinquina du chantier de Nyabinombe.

Mois de mai : Une mission s'est rendue à Cyangugu pour contrôler les anomalies dans le paiement du personnel et de la main-d'oeuvre du Projet et Service Quinquina; nous avons aussi réceptionné les travaux de réfection de maisons OCIR CAFE sises à Ntendezi (CYANGUGU).

Mois de juin : pour vérifier quelques situations qui nous paraissaient inhabituelles en préfectures de Butare et Byumba en ce qui concerne la situation de la main-d'oeuvre des pépinières à café, la section a procédé au paiement elle même.

A partir de la mi-juillet, le rythme des activités de la section a commencé à souffrir quelque peu du départ d'un de son personnel BUCYENDUHE Léonard renvoyé pour vol. Mais en dépit de cela, au mois de novembre, la section a effectué une mission à Cyangugu, avec la comptabilité du Projet Quinquina pour compter le bois de sciage, contrôler les mouvements du compte du Projet Quinquina à la Banque Commerciale du Rwanda Cyangugu et inspecter les plantations, pépinières et germoirs quinquina à Ntendezi et à Mwito.

Au mois de décembre : La section a contrôlé sur place l'exactitude des listes de paie en préfecture de Kibuye (chantiers de Nyabinombe, Musasa, Murondwe, Nyabikeli et Munzanga) et en préfecture de Gitarama (chantier de Rutendeli).

II. La vérification journalière des documents.

Cette vérification a permis à la section de mieux s'assurer de la justesse de l'engagement de certaines dépenses : et de proposer le cas échéant des modifications concernant le mode d'engagement de ces dépenses. Des notes ont été faites à ce propos à l'attention des autres services de l'Office.

C. Contentieux : L'Office a beaucoup de dossiers litigieux surtout relatifs à ses débiteurs. La section a continué de donner ses avis sur certains dossiers litigieux, poursuivi en justice au nom de l'Office d'autres, certains litiges ont déjà été réglés: affaires NGWABIJE Faustin, BAJENEZA Félicien, BWABO Mathias, d'autres sont en passe d'être appelés: affaire BUCYENDUHE Léonard et MANIYEZE Sylvestre, affaire RUKWIRANGABO Innocent. Mais beaucoup de dossiers sont encore en suspens à cause de la lenteur de notre système judiciaire.

III. Assurances : La section s'est occupée des différents dossiers d'accidents véhicules. Il existe certes des dossiers pendants comme ceux de la HIACE (A 2779) et de la SUZUKI (A 3258) mais ils ne présentent aucune difficulté particulière et nous pensons que SONARWA va nous payer incessamment.

Le dossier le plus préoccupant est celui de l'assurance incendie (assurance révisable): il convient de noter à cet égard que nous sommes "taxés" sur base de données qui remontent à 1977. Dès lors, l'enjeu est de faire admettre par la SONARWA le réajustement de ces données.

Un tableau qui actualise en quelque sorte l'assurance incendie vient d'être introduit à la SONARWA avec 2 points forts: la suppression du poste "produit divers" pour l'Entrepôt de Ruhengeri, suppression de l'Entrepôt Rwandex, et l'incorporation du nouvel Entrepôt en voie d'achèvement.

1850

25

1850

